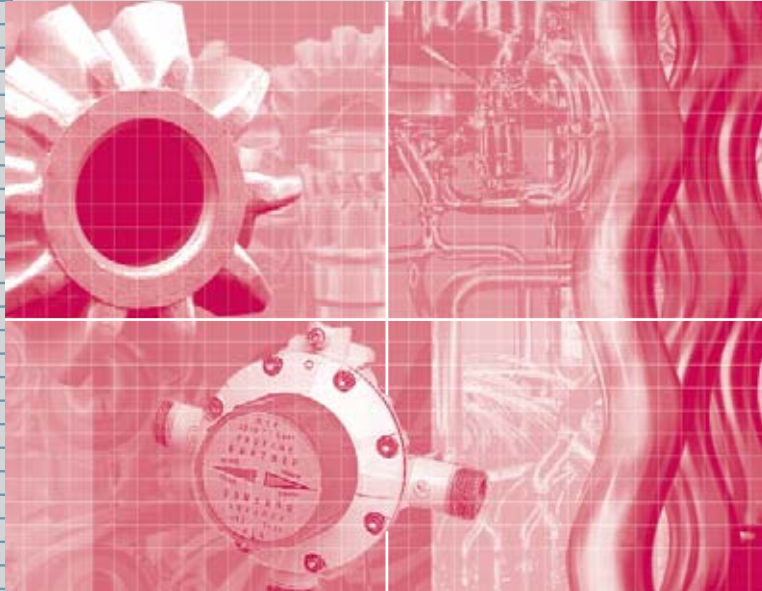


Éléments Financiers et Juridiques



Exercice 2005

Gévelot

Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006

Sommaire

Groupe Gévelot

Sociétés du Groupe Gévelot	p. 2
Organigramme	p. 3
Administration Gévelot SA	p. 4
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte	p. 5
Panorama de l'exercice 2005	p. 7

Comptes 2005

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	p. 9
Comptes consolidés au 31 décembre 2005	p. 19
- Rapport des Commissaires aux Comptes	p. 65
Comptes sociaux au 31 décembre 2005	p. 67
- Rapports des Commissaires aux Comptes	p. 86
Rapport du Conseil d'Administration sur les projets de Résolutions à caractère extraordinaire	p. 88
- Rapports des Commissaires aux Comptes	p. 90
Résolutions	p. 93

Documents 2005 joints en annexes

Rapport du Président aux Actionnaires, Loi LSF	
- Rapport des Commissaires aux Comptes	
Informations Sociales et Environnementales, Loi NRE	

Société Anonyme au capital de 30 487 880 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92532 Levallois-Perret Cedex
R.C. Nanterre B 562 088 542 - N° SIRET 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr

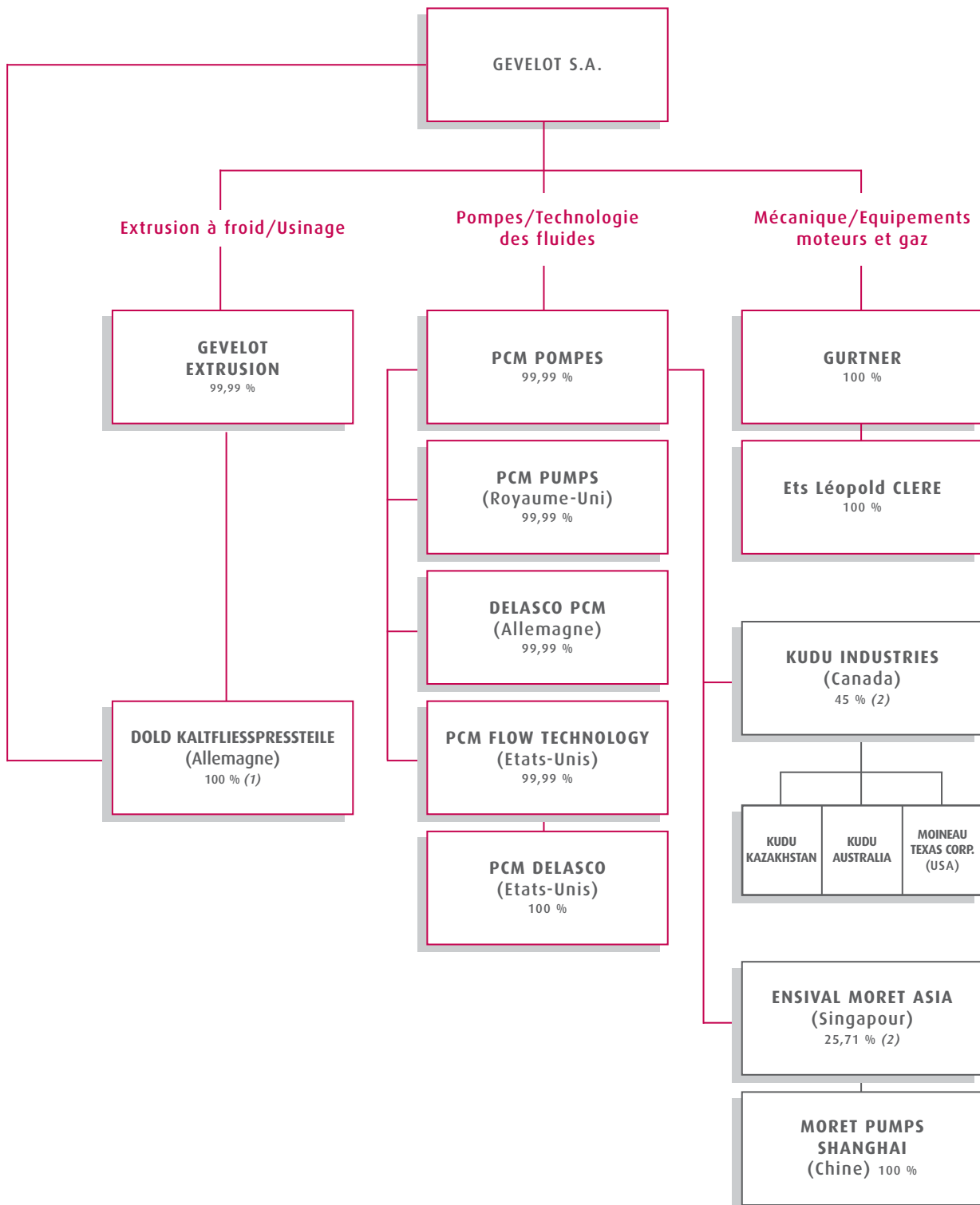
Exercice 2005

Sociétés du Groupe Gévelot

Adresses et Activités

Sociétés	Adresses	Téléphones Télécopies Internet/E-mail	Activités
SOCIETE HOLDING			
Gévelot S.A.			
Président - Directeur Général Paolo MARTIGNONI	6, boulevard Bineau 92532 Levallois-Perret Cedex (France)	+33 (0)1 41 49 03 03 +33 (0)1 41 49 03 02 www.gevelot-sa.fr	Gestion de participations industrielles et services s'y rattachant.
SOCIETES FILIALES			
SECTEUR EXTRUSION A FROID/USINAGE			
Gévelot Extrusion S.A.			
Président - Directeur Général Michel DOPPLER	6, boulevard Bineau 92532 Levallois-Perret Cedex (France)	+33 (0)1 41 49 03 33 +33 (0)1 47 48 90 34 www.gevelot-sa.fr	Extrusion à froid de pièces en acier. Usinage et traitement thermique.
Dold Kaltfliesspressteile GmbH	Langenbacher Strasse 17/19 D-78147 Vöhrenbach (Allemagne)	+49 (0)7727/509-0 +49 (0)7727/509-166 www.doldgmbh.de	Extrusion à froid de pièces en acier. Usinage et traitement thermique.
SECTEUR POMPES/TECHNOLOGIE DES FLUIDES			
PCM Pompes			
Président - Directeur Général Jacques FAY	17, rue Ernest Laval B.P. 35 92173 Vanves Cedex (France)	+33 (0)1 41 08 15 15 +33 (0)1 41 08 15 00 www.pcmpompes.com	Conception, fabrication et vente de pompes volumétriques : • à rotor excentré PCM Moineau, à tube PCM Delasco, doseuses à piston PCM Précipompes, à lobes Ecolobe pour l'industrie, • PCM Moineau Oilfield pour la production pétrolière, • Solutions en technologie des fluides
- PCM Pumps Ltd	Pilot Road Phoenix Parkway Corby Northants NN17 5 YF (Royaume-Uni)	+44 (0)1536 740200 +44 (0)1536 740201 www.pcmpumps.co.uk	Fabrication, vente et services de pompes volumétriques Systèmes de dosage de réactifs et de solutions en technologie des fluides
- Delasco PCM GmbH	Wiesbadener Landstrasse 18 65203 Wiesbaden (Allemagne)	+49 (0)611/60977-0 +49 (0)611/60977-20 www.delasco.de	Fabrication, commercialisation et services de pompes volumétriques
- PCM Flow Technology Inc. - PCM Delasco Inc.	11940 Brittmoore Park Drive Houston, Tx 77041 (Etats-Unis)	+1 (713) 896 4888 +1 (713) 896 4806 www.pcmdelasco.com	Gestion de participations industrielles et services s'y rattachant. Commercialisation et services de pompes volumétriques.
- Kudu Industries Inc.	9112 - 40th Street S.E. Calgary AB - T2C 2P3 (Canada)	+1 403 279 5838 +1 403 279 2192 www.kudupump.com	Fabrication, vente et services de pompes pétrole. Conception et fabrication d'accessoires parapétroliers
• Moineau Texas Corporation	1112 S. Main Street Seminole Texas 79360 (Etats-Unis)	+1 (915) 698 0482 +1 (915) 698 1155	Vente et services de pompes pétrole.
• Kudu Australia Pty Ltd	Unit 11/32 Dunmore Terrace Auchenflower, QLD, 4066 (Australie)	+(61) 7 3842 3105 +(61) 7 3371 7300	Vente et services de pompes pétrole.
• Kudu Industries Kazakhstan LLP	Appt 110, Bldg 13 mcd. Koktem-3 Almaty (Kazakhstan)	+7 (3272) 47 81 77 +7 (3272) 47 81 22	Vente et services de pompes pétrole.
- Ensival Moret Asia Pte Ltd	9, Tai Seng Drive #02-02 Geo-Tele Building Singapore 535227 (Singapour)	+(65) 628 10 667 +(65) 628 10 908	Gestion de participations industrielles et services s'y rattachant.
• Moret Pumps Shanghai Ltd	14 Li Jia Pan, Guacao Lu Cao Lu Town - Pu Dong New Zone 201209 Shanghai (Chine)	+(86) 21 5863 7363 +(86) 21 5863 5459	Fabrication et commercialisation de pompes industrielles.
SECTEUR MECANIQUE/EQUIPEMENTS MOTEURS ET GAZ			
Gurtner S.A.			
Président - Directeur Général Bruno TRACCO	40, rue de la Libération B.P. 129 25302 Pontarlier Cedex (France)	+33 (0)3 81 46 70 22 +33 (0)3 81 39 29 50 www.gurtner.fr	Solutions pour la circulation des fluides dans les domaines des équipements moteurs et des équipements de gaz.
- Ets Léopold Cléré S.A.	17, rue Tournière 80530 Bethencourt sur mer (France)	+33 (0)3 22 30 72 23 +33 (0)3 22 30 45 34	Solutions pour la circulation des fluides dans les domaines des équipements de gaz.

Organigramme du Groupe Gévelot



N.B. Les pourcentages indiqués sont les pourcentages de contrôle.

(1) Société contrôlée à 20 % par GEVELOT S.A. et 80 % par GEVELOT EXTRUSION S.A.

(2) Sociétés mises en équivalence

Administration Gévelot S.A.

au 22 juin 2006

Conseil d'Administration

Président - Directeur Général

Paolo MARTIGNONI

Administrateurs

Roselyne MARTIGNONI

Claudine BIENAIMÉ

Charles BIENAIMÉ

Pascal HUBERTY

Philippe DESTOURS

Roberto BARABINO

Direction

Directeur Général

Paolo MARTIGNONI

Directeur Général Délégué

Philippe BARBELANE

Commissaires aux Comptes

Titulaires

Cabinet MAZARS & GUERARD
représenté par Robert AMOYAL

Cabinet ROUSSEL & ASSOCIES
représenté par Bernard ROUSSEL

Suppléants

Jean MARIÉ

Philippe BAILLIN

Ordre du jour

de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006

• de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la Société pendant l'exercice 2005
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Sociaux et Consolidés de cet exercice
- Examen et approbation des Comptes Sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et Quitus aux Administrateurs
- Examen et approbation des Comptes Consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005,
- Approbation des Conventions visées à l'Article L 225-38 du Code de Commerce
- Affectation des résultats de l'exercice 2005
- Fixation du montant des jetons de présence

• de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Réduction de 6 à 3 ans de la durée du Mandat des Administrateurs (Article 13 des Statuts)

• de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Renouvellement du mandat de trois Administrateurs

• de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Réduction de Capital par voie d'annulation des Actions Propres détenues
- Augmentation de Capital par incorporation de Réserves
- Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'Administration en vue de réaliser une Augmentation de Capital réservée aux Salariés, Adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise du Groupe
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'Augmentation de Capital réservée aux Salariés, avec suppression du Droit préférentiel de souscription
- Prorogation de 70 à 75 ans de la limite d'âge pour exercer les fonctions de Président (Article 15 des Statuts)
- Prorogation de 65 à 75 ans de la limite d'âge pour exercer les fonctions de Directeur Général (Article 18 bis des Statuts)
- Allongement de 3 à 4 ans de la durée d'inscription des titres au nominatif requise pour bénéficier du droit de vote double (Article 27 des Statuts)
- Diverses modifications statutaires

• de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Pouvoirs

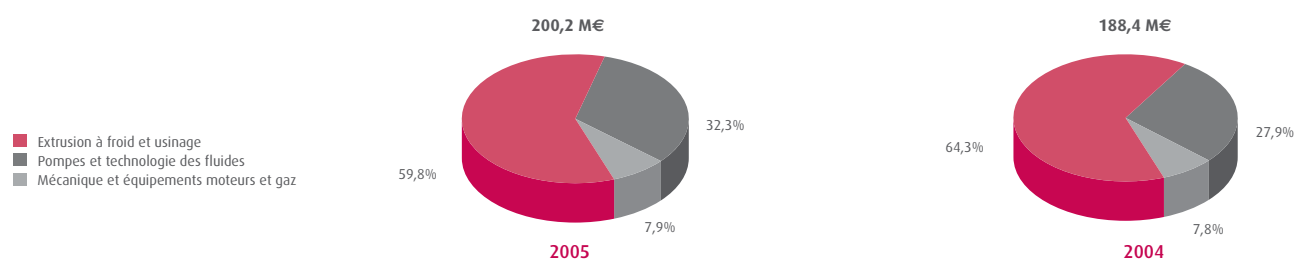
• Questions diverses

Panorama de l'exercice 2005

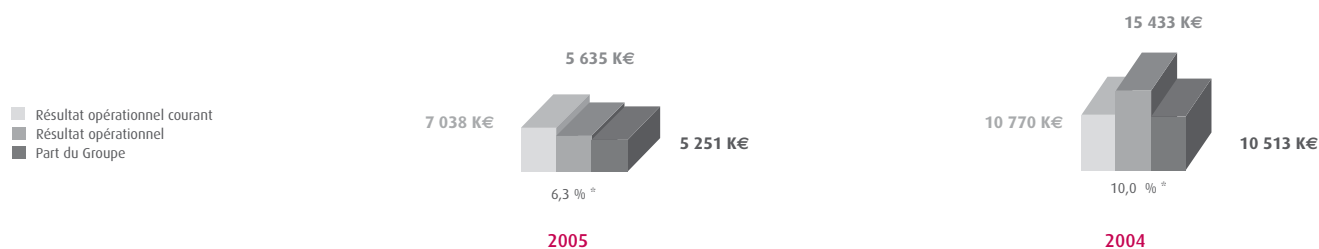
Chiffres clés

(en milliers d'euros)	2005	2004	Variation en %
GROUPE GEVELOT			
Chiffre d'affaires hors taxes consolidé	200 226	188 430	6,3
Part réalisée hors France	108 672	96 667	12,4
Résultat opérationnel courant	7 038	10 770	(34,7)
<i>Dont Amortissements</i>	(7 916)	(6 979)	13,4
<i>Dont Dépréciation Actif IAS 36 (Reprise nette)</i>	223	-	
Résultat opérationnel	5 635	15 433	(63,5)
Résultat courant avant impôts	5 349	15 170	(64,7)
Résultat net	5 255	10 519	(50,0)
Part du Groupe	5 251	10 513	(50,1)
Résultat net par actions (en euros)	5,48	10,98	(50,1)
Part des intérêts minoritaires	4	6	
Marge brute d'autofinancement	13 282	12 074	10,0
Effectifs	1 560	1 669	(6,5)
GEVELOT S.A.			
Chiffre d'affaires hors taxes	3 641	3 694	(1,4)
Résultat courant	3 645	2 870	27,0
Résultat exceptionnel	(1 319)	1 439	-
Résultat net	3 378	2 251	50,1
Marge brute d'autofinancement	5 173	1 268	-
Dividende net par action (en euros)	2,20	2,10	4,8
Effectifs	8	7	-

Chiffres d'affaires consolidés par secteurs d'activité



Résultats consolidés



* Les pourcentages correspondent au résultat opérationnel courant sur capitaux propres

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de notre Société et de ses Filiales au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les Comptes sociaux ainsi que les Comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2005, présentés pour la première fois en Normes IFRS.

Le résultat opérationnel courant consolidé est en baisse de 34,7 % (7,0 M€ contre 10,8 M€), le repli du Secteur Extrusion, dû à une moindre activité sur des Clients majeurs, aux hausses de matières premières non totalement compensées et aux coûts de fermeture du Site de Messei (Orne), n'étant compensé que partiellement par la bonne activité du Secteur Pompes dans le domaine parapétrolier.

Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 5,6 M€ contre 15,4 M€. Il intègre principalement cette année les coûts des mesures de restructurations industrielles supportés durant le premier semestre 2005 dans le Secteur Extrusion, alors qu'en 2004, pour ce même Secteur, avaient été constatés les effets positifs des résolutions de certains litiges antérieurs.

Au final, le résultat net consolidé du Groupe s'élève à 5,3 M€ contre 10,5 M€ en 2004.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 200,2 M€ contre 188,4 M€ en 2004, soit une progression de 6,3 %. A périmètre constant et hors effets matières premières, le chiffre d'affaires est de même niveau (+ 0,2 %).

Le Secteur Extrusion, dans un contexte de morosité du marché automobile européen et de pression sur les prix, enregistre une légère baisse de son chiffre d'affaires à 1,3 % (- 6,2 % hors effets de la répercussion partielle des hausses de matières premières).

La progression du chiffre d'affaires du Secteur Pompes, après intégration totale de la Filiale britannique depuis début 2005, s'établit à 23,3 %. A périmètre identique, l'augmentation est de 16,7 %, progression due à la forte activité constatée dans le domaine parapétrolier depuis début 2004.

Après effets de l'intégration au 1er janvier 2005 de la nouvelle Filiale intervenant dans le domaine de l'Équipement Gaz Naturel, le chiffre d'affaires du Secteur Mécanique s'inscrit en progression de 8,2 %. A périmètre constant, on constate un retrait de 11,2 % du fait de la forte baisse des Equipements Rechange Carburateurs sur certains marchés Export.

La contribution des différents Secteurs d'activité aux résultats consolidés d'ensemble est mentionnée dans l'Annexe des Comptes Consolidés.

Les activités des Sociétés incluses dans le périmètre du Groupe sont développées ci-après :

Activités de la Société-Mère

Gévelot S.A.

Le chiffre d'affaires de Gévelot S.A., Société-Mère, constitué de loyers et de prestations, s'est élevé à 3 641 K€, en retrait de 1,4 % par rapport à 2004 dû principalement à la restitution par nos Filiales de certains locaux industriels et commerciaux.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à 832 K€ contre 770 K€ en 2004.

La contribution de nos Filiales en terme de dividendes se situe à 2 501 K€ en progression de 1 101 K€ sur 2004. Cette progression est due au dividende de Gévelot Extrusion, au titre des résultats de l'exercice 2004 constatant la bonne fin de litiges antérieurs.

Le résultat financier s'élève ainsi à 2 813 K€ contre 2 100 K€ en 2004, intégrant, outre des dividendes pour 2 501 K€, des gains sur placements financiers pour 280 K€, ainsi que des intérêts sur des avances consenties à des Filiales pour 32 K€.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 3 645 K€ contre 2 870 K€ en 2004.

Le résultat exceptionnel est négatif de 1 319 K€. Il intègre une provision intra-Groupe pour charge d'impôts futurs sur déficits reportables de nos Filiales pour 1 112 K€ et une charge d'amortissements dérogatoires nets de 448 K€, incidence du nouveau Règlement Comptable CRC n° 2002.10. Divers produits nets exceptionnels sont par ailleurs constatés à hauteur de 241 K€.

Après une charge d'impôt Sociétés de 286 K€ et constatation de 1 338 K€ d'économie d'impôt liée au régime d'intégration fiscale, le bénéfice net social s'établit à 3 378 K€ contre un résultat net positif de 2 251 K€ en 2004.

Activités des filiales

Secteur Extrusion, Usinage

Les ventes consolidées de ce Secteur ont atteint 119,7 M€ en retrait de 1,3 % sur 2004 et de 6,2 % à périmètre constant et hors effets matières premières.

Les investissements incorporels et corporels se sont élevés à 15,5 M€ contre 9,3 M€ en 2004.

Gévelot Extrusion

Dans un marché automobile européen en retrait de 0,7 %, le chiffre d'affaires 2005 s'élève à 75 166 K€, au même niveau qu'en 2004 (+ 0,1 %) mais en repli de 4,6 % hors effets compensation des hausses de matières premières.

La faiblesse de la demande d'un Client important, l'impact net des hausses de matières premières et les surcoûts industriels générés par la fermeture du Site de Messei (Orne) ont pesé sur le résultat d'exploitation qui, au final, s'établit bénéficiaire à 369 K€ contre 2 086 K€ en 2004.

A charge d'amortissement comparable, il aurait été négatif de 3,1 M€.

Le résultat financier apparaît négatif de 440 K€ contre 172 K€ en 2004 du fait de la progression de l'endettement lié au financement des programmes d'investissements industriels.

Le résultat exceptionnel est négatif de 4 212 K€ et intègre les coûts sociaux liés à la fermeture du Site de Messei (Orne) pour 1 860 K€, des coûts de démantèlement et de transfert des matériels industriels de ce Site pour 998 K€, ainsi que des produits nets divers pour 130 K€. Les Dotations nettes aux provisions réglementées s'élèvent à 1 484 K€ dont 1 099 K€ d'amortissements dérogatoires, conformément au nouveau Règlement comptable CRC n° 2002.10.

Le résultat net après impôt de l'exercice 2005 s'élève ainsi négatif à 4 283 K€ contre un positif de 4 763 K€ en 2004, année qui intégrait les effets positifs d'un Accord transactionnel.

La Capacité d'Autofinancement est négative de 760 K€ alors qu'elle était positive de 5 339 K€ en 2004.

L'effectif global au 31 décembre 2005 s'établit à 738 personnes dont 103 intérimaires, contre 794 en décembre 2004 dont 81 intérimaires.

L'effectif est en baisse de 4 %, hors effet de la fermeture du Site de Messei (Orne).

Dold Kaltfließpressteile GmbH (Allemagne)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2005 s'est élevé à 45 507 K€ en repli de 3,5 % sur celui de 2004 (47 137 K€).

Hors incidence matières premières, la variation s'établit en repli de 6,7 %.

Du fait d'une nouvelle organisation logistique et d'une meilleure maîtrise des charges de production (coûts salariaux, sous-traitance, frais de distribution, qualité), le résultat d'exploitation est désormais bénéficiaire à 910 K€ contre une perte de 691 K€ en 2004.

Le résultat financier, du fait de la progression de l'endettement, est négatif de 631 K€ contre 531 K€ en 2004. Les Associés ont apporté en Trésorerie des avances à hauteur de 1 100 K€. Ces avances, qui ont généré 79 K€ d'intérêts, seront consolidées en Capital en cours du 1er trimestre 2006.

Le résultat exceptionnel est positif de 65 K€ lié à des activations fiscales.

Après 13 K€ d'impôt, le résultat net ressort bénéficiaire à 330 K€ contre une perte de 1 206 K€ constatée en 2004.

La Capacité d'Autofinancement s'élève à 2 760 K€ contre 1 648 K€ en 2004, en progression de 67,5 %.

L'effectif global au 31 décembre 2005 s'élève à 422 personnes dont 15 intérimaires, contre 497 au 31 décembre 2004 dont 64 intérimaires.

Secteur Pompes, Technologie des Fluides

Les ventes consolidées de ce Secteur se sont élevées à 64,0 M€ contre 51,9 M€, en progression de 23,3 % et de 16,7 % à périmètre identique.

Les investissements incorporels et corporels se sont élevés à 3 247 K€ contre 2 241 K€ en 2004.

PCM Pompes

Le chiffre d'affaires de cette Société s'est élevé en 2005 à 55 094 K€ dont 60,7 % réalisés à l'Export contre 46,1 M€ en 2004, soit une progression de 19,4 %.

Le chiffre d'affaires du Département Industrie s'est élevé à 29 464 K€ (53,5 % du global) en progression de 1,3 % sur 2004.

Par contre, le chiffre d'affaires du Département Energie à 25 391 K€ (46,1 % du global) est en forte progression (+ 51,4 %) du fait de la bonne conjoncture constatée dans le domaine parapétrolier.

Le résultat d'exploitation est en nette progression à 8 660 K€ contre 4 607 K€ soit plus de 80 % de croissance.

Le résultat financier intègre une reprise sur Titres de Participation pour 49 K€, un gain net sur opération de change de 514 K€ (contre une charge nette de 258 K€ en 2004), ainsi qu'une progression des produits de participation de 70 K€ et d'intérêts pour 84 K€.

Le résultat courant avant Impôt s'établit à 9 720 K€ contre 4 689 K€ en 2004.

Le résultat exceptionnel est négatif de 2 453 K€ contre 595 K€ en 2004 et intègre essentiellement des dotations d'amortissements dérogatoires liées au nouveau Règlement Comptable CRC n° 2002.10 pour 928 K€, des dotations amortissements exceptionnels Equimavenca (dotation 2005 et solde) pour 1 225 K€, une provision pour charges exceptionnelles de personnel pour 537 K€, une dépréciation sur immobilisation corporelle pour 627 K€, une annulation Fonds de Commerce pour 312 K€ et un produit résultant de dettes atteintes par la prescription pour 1 091 K€.

Après un impôt sur les bénéfices de 2 455 K€, une participation des

salariés pour 644 K€, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 4 169 K€ contre 2 453 K€ en 2004.

L'effectif global au 31 décembre 2005 s'établit à 283 personnes contre 272 personnes au 31 décembre 2004.

La Capacité d'Autofinancement s'élève à 7 555 K€ contre 4 138 K€ en 2004, soit une progression de plus de 80 %.

Il sera proposé de servir un dividende de 1 279 K€ au titre de 2005.

PCM Dosys

Le chiffre d'affaires de cette Société s'est élevé en 2005 à 5 390 K€ contre 5 582 K€ en 2004, en retrait de 3,4 %.

La part Export est en progression, de 54,7 % contre 39 % en 2004.

Le résultat courant avant Impôt s'établit bénéficiaire à 348 K€ contre 281 K€ en 2004.

Après un résultat exceptionnel net négatif de 41 K€ intégrant 71 K€ d'amortissements dérogatoires liés au nouveau Règlement Comptable CRC n° 2002.10, et un Impôt Société de 104 K€, le bénéfice net s'élève à 203 K€ contre 103 K€ en 2004.

L'effectif global au 31 décembre 2005 s'établit à 30 personnes, en légère diminution sur fin 2004 (32 personnes).

La Capacité d'Autofinancement s'élève à 234 K€ contre 361 K€ en 2004.

Conformément aux décisions du Conseil d'Administration de PCM Pompes, en date du 20 octobre 2005, PCM Pompes détenant désormais 100 % des Actions de PCM Dosys, la fusion et la dissolution sans liquidation de PCM Dosys ont été décidées, publication en a été faite le 1er décembre 2005. La transmission de son patrimoine à PCM Pompes a donc été réalisée par Apports sur base des valeurs nettes comptables de fin d'exercice 2005 et la Société dissoute le 2 janvier 2006, au terme du délai légal.

PCM Pumps Ltd (Grande-Bretagne)

Le chiffre d'affaires de cette Société, dont l'activité est consolidée pour la première année, s'est élevé à 2 900 KLST contre 3 130 KLST en 2004, en baisse de 7,3 %, en raison de l'absence de projets significatifs en environnement et d'une concurrence accrue sur les pièces détachées.

Le résultat net après Impôt de cette Société s'établit à 276 KLST contre 192 KLST en 2004, en hausse de 44 % grâce à l'amélioration des marges et au contrôle des coûts indirects.

Au titre de 2005, il sera proposé de servir un dividende de 119 LST.

L'effectif au 31 décembre 2005 est de 22 personnes contre 25 à fin 2004.

Delasco PCM GmbH (Allemagne)

Le chiffre d'affaires s'est élevé en 2005 à 1 923 K€ contre 1 601 K€ en 2004, en progression de 20,1 %. Cette forte hausse est essentiellement due aux ventes de pompes qui progressent de 26,1 %, les ventes de pièces détachées, quant à elles, augmentent de 10 %.

L'application de la clause de retour à meilleure fortune sur les abandons de créances consentis par PCM Pompes les années précédentes, conduit à une charge exceptionnelle de 23 K€ contre 70 K€ en 2004.

Le résultat net bénéficiaire est de 150 K€ contre 15 K€ en 2004. Ce résultat, en forte hausse, est obtenu par la conjugaison d'une progression du chiffre d'affaires, par la maîtrise des marges et d'un souci permanent de maîtrise des coûts de fonctionnement.

L'effectif au 31 décembre 2005 est de 8 personnes identique à fin 2004.

PCM Flow Technology (USA Texas)

Cette Société, Filiale à 100 % de PCM Pompes, créée en avril 2004, contrôle 100 % de l'activité de la Société PCM Delasco Inc. Son Capital a été porté à 3 501 000 USD en 2005.

PCM Delasco Inc. (USA Texas)

Le chiffre d'affaires 2005 s'est élevé à 1 118 KUSD contre 731 KUSD en 2004.

Le résultat net est une perte de 308 KUSD, il était négatif de 148 KUSD en 2004.

Il est rappelé que le transfert en cours de certaines productions vers cette filiale l'amènera à l'équilibre en 2007.

A cet effet, un bâtiment industriel a été acquis en août 2005 dans la région de Houston (Texas) pour un montant de 1 605 KUSD et des investissements de machines industrielles ont été lancés en décembre 2005. La production de rotors pétrole débutera au cours du 2ème semestre 2006.

L'effectif au 31 décembre 2005 est de 3 personnes.

Kudu Industries Inc. (Canada)

Le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble, à savoir les Filiales d'Amérique du Nord (Canada, Texas), du Kazakhstan et d'Australie, s'établit à 50,7 MCAD contre 47,0 MCAD en 2004, soit une progression de près de 7,6 %.

Le résultat net consolidé de l'ensemble, mis en équivalence, ressort bénéficiaire à 2,8 MCAD contre 2,3 MCAD en 2004.

Au titre de 2005, il est proposé de servir un dividende global de 214 KCAD.

Au 31 décembre 2005, l'effectif de ces Sociétés est de 153 personnes contre 143 personnes en 2004.

Ensival Moret Asia Pte Ltd (Singapour)

Cette Société, purement financière, contrôle 100 % de la Société de Production MORET PUMPS SHANGHAI (MPS) (Chine).

Le chiffre d'affaires de cette dernière est de 34 871 KRMB contre 25 147 KRMB en 2004, soit une progression de 38,7 %. Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de l'activité de notre partenaire Ensival Moret et la progression d'activité et de résultat lui incombe.

Le résultat net avant Impôt est positif de 3 726 KRMB contre 782 KRMB en 2004.

Du fait de notre détention à 25,71 %, la quote-part du résultat consolidé nous revenant s'établit à 119 K€.

Secteur Mécanique, Equipements Moteurs et Gaz

Le chiffre d'affaires de ce Secteur s'est élevé à 15,8 M€ en progression de 8,2 % sur 2004 mais en repli de 11,2 % à périmètre constant.

Les investissements industriels se sont élevés à 443 K€ contre 209 K€ en 2004.

Gurtner

Les ventes nettes se sont élevées en 2005 à 13 036 K€ contre 14 700 K€ en 2004, en repli de 11,3 %.

L'activité Equipements Moteurs est en repli de 20,8 % (Première Monte Constructeurs - 9,2 %, Rechange grossistes - 38,9 %).

L'activité Equipements Gaz est en progression de 9,1 %.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 695 K€, en fort repli sur 2004 (1 711 K€).

Les hausses de matières premières ont handicapé lourdement cette activité ainsi que le mix produit.

Le résultat courant est ainsi positif de 497 K€ contre 1 768 K€ en 2004.

Le résultat exceptionnel est négatif de 116 K€ et intègre principalement 151 K€ d'amortissements dérogatoires liés au nouveau Règlement Comptable CRC n° 2002.10.

Le résultat net, après Impôt sur les bénéfices de 74 K€, s'inscrit bénéficiaire à 307 K€ contre 1 041 K€ en 2004.

L'effectif global au 31 décembre 2005 s'établit à 141 personnes contre 155 personnes en décembre 2004.

La Capacité d'Autofinancement s'est élevée à 735 K€ contre 1 072 K€ en 2004, soit un repli de 31,4 %.

Les investissements totaux se sont élevés au total à 397 K€ dont 217 K€ d'actifs industriels contre 236 K€ en 2004.

Il sera proposé de servir un dividende de 412 K€ au titre de 2005.

Ets Cléré

Cette Société, acquise par Gurtner en décembre 2004 et dont l'activité est consolidée pour la première fois en 2005, a réalisé un chiffre d'affaires de 3 311 K€ en 2005 contre 3 221 K€ en 2004, en progression de 2,8 %.

Le résultat courant négatif de 313 K€, fortement affecté par les hausses matières, est en légère amélioration sur celui en perte de 2004 (449 K€) du fait du nouveau régime d'amortissements lié au Règlement Comptable CRC n° 2002.10.

Après un résultat exceptionnel négatif de 174 K€, intégrant 76 K€ d'amortissements dérogatoires (CRC n° 2002.10) et 85 K€ de dépréciation de 50 % d'un Fonds de Commerce apporté antérieurement, le résultat net de l'exercice 2005 est négatif de 491 K€ (contre 647 K€ en 2004).

L'effectif global au 31 décembre 2005 s'établit à 32 personnes.

Résultat du Groupe Gévelot**Comptes consolidés**

Le Chiffre d'Affaires consolidé de l'exercice (Normes IFRS) s'élève à 200,2 M€ contre 188,4 M€ en 2004, soit une progression de 6,3 % et stable (+ 0,2 %) à périmètre constant et hors effets compensation des hausses de matières premières.

Le Résultat opérationnel courant est positif de 7,0 M€ contre 10,8 M€ en 2004, soit un repli de 34,7 %.

Le Résultat opérationnel consolidé avant Impôt est bénéficiaire de 5,6 M€ contre 15,4 M€ en 2004, intégrant des éléments non récurrents nets négatifs pour 1,4 M€ en 2005 et positifs pour 4,7 M€ en 2004.

Après une charge d'impôt sur les bénéfices de 1,1 M€, le Résultat net consolidé s'établit à 5,3 M€ contre 10,5 M€ en 2004.

Investissements du Groupe

Les investissements incorporels se sont élevés à 0,9 M€ et les corporels à 18,6 M€.

Emplois

Les effectifs du Groupe, hors personnels temporaires, s'établissent à 1 560 personnes (dont 440 hors de France), contre 1 669 personnes au 31 décembre 2004.

A fin 2005, Gévelot S.A., pour sa part, employait 8 personnes.

Activité du groupe en matière de recherche et de développement

Pour l'ensemble du Groupe, ces dépenses de recherche et de développement se sont élevées à 3,3 M€. En terme de dépenses de développement, seuls 818 K€ ont été activés dans le cadre des dispositions de la Norme IAS 38.

Gévelot Extrusion

Le programme 2005 a porté principalement sur les travaux suivants :

- Développement de nouvelles familles de pièces (transmission, direction, moteur)
- Continuation de travaux et expertises sur différents types de pignons

PCM Pompes

Les coûts liés à la mise au point de nouveaux produits et à des études de recherche industrielle correspondent à des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'amortissement et s'élèvent à 765 K€ pour l'exercice 2005.

Un brevet a été déposé sur un dosage de produits hyper visqueux et un brevet récent a été exploité sur une pompe intégrant l'éco-conception.

Un élastomère alimentaire a été mis au point pour des marchés spécifiques.

La recherche s'est poursuivie de façon prometteuse sur le pompage haute température en Pétrole ainsi que sur le pompage polyphasique.

Gurtner/Cléré

Les efforts en matière de Recherche et Développements, dont les coûts s'élèvent à 1 069 K€, ont porté sur nos marchés :

Équipement moteurs :

- développement de nouveaux types de systèmes d'alimentation essence pour moteurs 2 temps pour deux roues dans la perspective de l'application de la Norme Euro 3,
- étude de divers composants pour application dans les équipements automobiles.

Équipement gaz :

- développement de coffrets GPL pour la distribution en réseaux,
- développement de différents produits Gaz Naturel pour les marchés Installateurs et Gaz de France.

Modifications intervenues dans la présentation des Comptes et méthodes retenues

Comptes consolidés IFRS

Le Groupe a publié ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2005 en Normes IFRS selon le modèle hybride préconisé par l'AMF.

Les Comptes au 31 décembre 2004, en normes IFRS, établis à l'occasion des Comptes intermédiaires au 30 juin 2005, ont fait l'objet de divers reclassements présentés en Note 21 de l'Annexe des Comptes Consolidés.

Comptes Sociaux

Les Comptes Sociaux des Filiales Françaises du Groupe ont été établis après application du Règlement CRC 2004.06 sur les Actifs applicable depuis le 1er janvier 2005 (Définition et comptabilisation) et du Règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des Actifs, applicable également depuis le 1er janvier 2005.

Les conséquences de ces nouvelles dispositions sont développées en Annexe comptable, Note 1.

Structure financière consolidée

Le total de l'actif s'établit à 215,1 M€ contre 193,6 M€ à fin 2004, soit une progression de 21,5 M€.

L'actif non courant est en progression de 11,2 M€ et l'actif courant progresse de 10,3 M€.

Les dettes (hors provisions pour risques et charges) progressent de 17,2 M€ du fait essentiellement de la hausse des dettes financières pour 16,6 M€, de la hausse des dettes d'exploitation pour 0,8 M€, d'une minoration des passifs d'impôts différés pour 0,7 M€ et de l'augmentation des dettes sur immobilisations pour 0,5 M€.

La structure financière nette consolidée (trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite des emprunts Etablissements de crédit et des dettes financières diverses), qui était positive à 9,3 M€ fin 2004, est devenue négative fin 2005 et s'établit à 5,1 M€, soit un repli de 14,4 M€, du fait de la baisse de trésorerie nette (3,5 M€) et de la progression de l'endettement financier (10,9 M€).

Au total, l'Actif courant s'élève à 119,2 M€ couvrant largement l'ensemble des dettes envers les tiers à moins d'un an, d'un montant de 67,6 M€.

En synthèse, le ratio "Endettement/Capitaux Propres" s'établit à 31,9 % contre 17,9 % en 2004 (IFRS).

Le ratio "Chiffre d'Affaires/Endettement" s'élève à 17,7 % contre 10,2 % en 2004.

Le coût financier total de l'endettement s'élève à fin 2005 à 1 064 K€ (0,5 % du Chiffre d'Affaires) contre 829 K€ en 2004 (0,4 %).

Perspectives du Groupe pour 2006

Société-Mère

Le chiffre d'affaires de Gévelot S.A. en 2006, constitué de loyers et de prestations est estimé à hauteur de 3 450 K€ en 2006 contre 3 641 K€ en 2005, en baisse de 5,1 %, due à la restitution de locaux principalement industriels mis à la disposition de nos Filiales.

Le résultat d'exploitation pourrait s'établir, de ce fait, en léger retrait.

Du fait de la non reconduction en 2006 du dividende émanant du Secteur Extrusion (1 008 K€), le résultat net s'établirait en retrait.

Les investissements 2006, pourraient s'établir à 530 K€ dont 440 K€ pour les sites industriels mis à disposition de notre filiale Gévelot Extrusion.

A fin mars 2006, le chiffre d'affaires de la Société Gévelot s'élève à 862 K€.

Secteur Extrusion, Usinage

Le chiffre d'affaires consolidé budgété de ce Secteur pourrait s'établir à 118,0 M€, en retrait de 1,4 % sur 2005.

Le chiffre d'affaires, à fin mars 2006, est stable (- 0,5 %).

L'activité des premiers mois de l'exercice 2006 est affectée par un marché automobile européen incertain, caractérisée par une forte concurrence entre Constructeurs, amenant des pressions sur les prix. Sur ce premier trimestre, de multiples journées de chômage technique sont intervenues chez certains de nos Clients importants et ont entraîné une baisse de nos livraisons.

Seule la Filiale Dold a constaté une progression de ses ventes à un Constructeur automobile allemand majeur.

• Gévelot Extrusion

Le chiffre d'affaires 2006 des Sites industriels français qui tient compte d'évolutions clientèle défavorables et d'un marché automobile incertain, pourrait être de l'ordre de 73,5 M€ contre 75,2 M€ en 2005, soit une baisse de 2,2 %.

Le résultat d'exploitation est prévu bénéficiaire, en progression notable sur 2005, progression qui devrait intervenir principalement durant le second semestre 2006 grâce aux effets des actions de productivité et de réorganisation industrielle.

Le résultat net devrait revenir positif.

• Dold

Le chiffre d'affaires budgété de Dold pourrait s'établir à 44,9 M€ contre 45,5 M€ en 2005, soit un repli de 1,3 %. Après de nouveaux développements commerciaux et d'efforts constants dans la maîtrise des coûts de production, le résultat net devrait être en nette amélioration.

Secteur Pompes, Technologie des Fluides

Le chiffre d'affaires consolidé budgété pourrait s'établir à 65,7 M€ en progression de 2,6 % sur 2005.

Au 31 mars 2006, le chiffre d'affaires de ce Secteur est, à périmètre identique, du fait de la bonne activité dans le domaine parapétrolier, en progression de 4,9 % sur la même période 2005.

• PCM Pompes

Le chiffre d'affaires budgété de PCM Pompes, pourrait s'établir à 59,6 M€, en progression de 8,2 %, mais stable (- 0,2 %) à périmètre constant, hors effets de l'intégration de l'activité de PCM Dosys.

Malgré cette bonne activité, le résultat annuel net pourrait être en léger retrait du fait de l'éventuel non renouvellement de certains marchés parapétroliers et d'une relative érosion des marges.

Secteur Mécanique, Equipements Moteurs et Gaz

Les ventes nettes prévues au budget 2006 pourraient s'élever à 17,4 M€.

Au 31 mars 2006, le chiffre d'affaires de ce Secteur est en repli de 4,2 %.

• Gurtner

Cette croissance envisagée serait due, d'une part à une activité Equipements Moteurs (55 % de l'activité) maintenue stable grâce à une reprise envisagée des ventes rechanges Export compensant le repli de la première monte, et d'autre part, à la forte progression des Equipements Gaz (45 % du global), espérée grâce aux synergies développées avec les Ets Léopold Cléré.

Le chiffre d'affaires net 2006 pourrait s'élever à 14,8 M€, en progression de 13,4 %.

Hors éléments exceptionnels, le résultat net devrait être du même ordre qu'en 2005.

• Ets Cléré

Le chiffre d'affaires pourrait s'élever à 3,4 M€, proche de celui de 2005 (+ 1,4 %).

Le résultat courant, toujours négatif, du fait des hausses de coûts matières pénalisantes, devrait cependant être en amélioration sur 2005.

Le résultat net devrait rester négatif après prise en charge des coûts consécutifs à l'arrêt de l'activité matricage.

Systemes d'information et nouvelles technologies

Gévelot Extrusion

Les systèmes d'information de Gévelot Extrusion n'ont pas connu d'évolutions notoires en terme d'investissements au cours de l'année 2005.

L'accent a été mis en cours d'année sur les télécommunications inter Etablissement, incluant Dold, face à la masse croissante d'échanges d'informations et d'extractions des bases de données de la part des utilisateurs, et suite à la mise en place de la Visioconférence consommatrice de ressources.

D'autre part, un investissement de mise en sécurité optimale a été réalisé sur le local serveur et l'ordinateur du Centre Technique conformément à la demande de nos Assureurs.

Une réflexion sera initiée sur les changements à moyen terme de logiciels de Comptabilité et de gestion du Personnel.

Dold

La mise en route des nouveaux outils informatisés de simulation Forge 2/Forge 3, initiée fin 2004, s'est totalement concrétisée en 2005.

PCM Pompes

Dans le cadre du déploiement international de l'Entreprise et en relation avec la politique de consolidation des informations entre PCM Pompes et ses Filiales, un nouveau Plan Directeur Informatique a été adopté. Celui-ci prévoit l'intégration des données stratégiques au sein d'un système d'information homogène qui sera déployé, dans tous les Sites de PCM Pompes, au cours d'un projet pluriannuel.

Dès 2005, des projets de mise en place de nouveaux progiciels ont été initiés ou réalisés dans les domaines financiers et commerciaux.

Tous ces projets ont été coordonnés par des compétences internes à la Direction des Systèmes d'Information PCM Pompes et structurés afin d'assurer la continuité des activités, fiabiliser la reprise des données existantes et améliorer la sécurité du fonctionnement.

Gurtner/Ets Cléré

Dans le cadre du Plan Directeur des Systèmes d'information, Gurtner a investi afin de mener à bien les actions principales suivantes :

- Poursuite du renouvellement et de l'harmonisation des systèmes et infrastructures informatiques.
- Mise en place d'un Virtual Private Network (VPN) entre Gurtner et Cléré (liaisons informatiques)
- Dans le cadre de la Recherche et Développement, mise en place d'un logiciel de calcul et simulation en mécanique des fluides.

Fonctionnement des Organes Sociaux

Le Comité d'Audit, composé de trois Membres, s'est réuni quatre fois en 2005 et une fois en début 2006. Il a rédigé un Rapport et en a communiqué les principales remarques et conclusions aux Administrateurs.

Administrateurs

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006, le renouvellement des Mandats d'Administrateurs de Monsieur Paolo MARTIGNONI, Mademoiselle Claudine BIENAIMÉ et Monsieur Charles BIENAIMÉ, en qualité d'Administrateurs, dans le cas où les projets de modifications statutaires sont acceptés.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006, de porter le global des Jetons de Présence à 60 K€, montant incorporant ceux alloués aux Membres du Comité d'Audit.

Délégation en cours de validité

A ce jour, aucune Délégation de l'Assemblée au Conseil d'Administration n'est en cours.

Mandataires sociaux : rémunérations et fonctions

En application des dispositions de l'Article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte des rémunérations et des avantages de toute nature versés en 2005 à chacun des Mandataires sociaux de la Société Gévelot S.A., ainsi que des fonctions exercées au cours de l'exercice.

Cette information porte sur les sommes versées tant par notre Société que par les Sociétés contrôlées par elle au sens de l'Article L 233-16 du Code de Commerce.

Monsieur Paolo MARTIGNONI, Président-Directeur Général, depuis le 1er mars 2005,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
- Rémunération brute fixe versée par la Société (de mars à décembre 2005)	133 337 €	-
- Jetons de présence bruts versés par la Société et par les Sociétés contrôlées	20 620 €	20 434 €
- Autres versements	-	23 000 €

Il exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Administrateur de Gévelot

Administrateur de Gévelot Extrusion

Administrateur de PCM Pompes

Administrateur de PCM Dosys (jusqu'au 2 janvier 2006)

Administrateur de Gurtner

Fonctions hors Groupe :

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Sopofam

Monsieur Philippe DESTOURS, Président-Directeur Général, jusqu'en février 2005 et désormais Administrateur,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
- Rémunération brute fixe versée par la Société	58 082 €	236 614 €
- Avantages en nature émanant de la Société, évalués à	696 €	4 176 €
- Jetons de présence versés par la Société et par les Sociétés contrôlées	17 700 €	25 033 €
- Prime exceptionnelle (fin d'activité)	45 000 €	-

Monsieur Philippe Destours bénéficie par ailleurs du régime complémentaire de retraite des Cadres de Direction de la Société (Contrat de retraites à prestations définies), contrat désormais résilié depuis juillet 2005.

Il exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Administrateur de Gévelot

Administrateur de PCM Pompes

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de Gévelot Extrusion

Il a exercé jusqu'au 28 février 2005, au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de PCM Pompes

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de PCM Dosys

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de Gurtner

Gérant de Dold Kaltfliesspresse GmbH

Fonctions hors Groupe : Néant

Monsieur Philippe BARBELANE, Directeur Général Délégué, depuis le 1er avril 2004,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
- Rémunération brute fixe versée par la Société	166 660 €	122 629 €
- Avantages en nature émanant de la Société, évalués à	7 384 €	3 713 €
- Jetons de présence versés par la Société et par les Sociétés contrôlées	8 020 €	-
- Rémunération variable (primes ou bonus)	10 000 €	-

et exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de PCM Pompes

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de PCM Dosys (jusqu'au 2 janvier 2006)

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de Gurtner

Représentant Permanent de Gévelot, Administrateur de Cléré

Gérant de Dold Kaltfliesspresse GmbH (jusqu'au 31 décembre 2005)

En qualité de Mandataire Social, Monsieur Barbelane bénéficie de l'engagement pris par la Société suivant : Indemnité en cas de révocation équivalente à un an de rémunération.

Fonctions hors Groupe : Néant

Mademoiselle Claudine BIENAIMÉ, Administrateur,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
- Jetons de présence versés par la Société et par les Sociétés contrôlées	20 500 €	19 500 €

et exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Administrateur de Gévelot Extrusion

Administrateur de PCM Pompes

Administrateur de Gurtner

Président du Comité d'Audit de Gévelot

Fonctions hors Groupe :

Président, :

- Publicis Groupe Services SAS (France)

Administrateur, :

- Publicis Conseil SA (France)

- Médiasystem SA (France)

- Solange Stricker MS&L France SA (France)

- Groupe Zenithoptimedia SA (France)

Représentant Permanent de Publicis Groupe, :

- Publicis Technology SA (France)

Représentant Permanent de Publicis Conseil, :

- Publicis Finance Services SA (France)

- Publicis EtNous SA (France)

- Carré Noir SA (France)

- Re:Sources.France SAS (France)

- Loeb & Associés SA (France)

- World Advertising Movies SA (France)

- Publicis Régions SA (France)

- Paname Communication SA (France)*

- Publicis Koufra SA (France)*

- Publicis Cachemire SA (France)*

- 2ème Communications SA (France)*

Director, :

- Publicis Groupe Investissements BV (Pays-Bas)
- Publicis Holdings BV (Pays-Bas)
- Publicis Groupe Holdings BV (Pays-Bas)

Secrétaire Général, :

- Publicis Groupe SA (France)

Membre du Comité de Direction (France), :

- Multi Market Services France Holdings SAS

et par ailleurs :

Président-Directeur Général, :

Société Immobilière du Boisdormant SA (France)

Directeur Général Délégué, :

- Rosclodan SA (France)
- Sopofam SA (France)

Gérant :

- Drugstore Champs Elysées SNC (France)*
- SCI Presbourg Etoile (France)

* Fin de mandats au cours de l'année 2005

Madame Roselyne MARTIGNONI, Administrateur,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
--	---------	-------------

- | | | |
|---|----------|----------|
| - Jetons de présence bruts versés par la Société et par les Sociétés contrôlées | 19 500 € | 19 500 € |
|---|----------|----------|

et exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Administrateur de Gévelot Extrusion

Administrateur de PCM Pompes

Administrateur de Gurtner

Fonctions hors Groupe :

Administrateur de Sopofam

Administrateur de Rosclodan

Administrateur de la S.A. Société Immobilière du Boisdormant

Monsieur Charles BIENAIMÉ, Administrateur,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
--	---------	-------------

- | | | |
|---|----------|----------|
| - Jetons de présence versés par la Société et par les Sociétés contrôlées | 12 600 € | 12 600 € |
|---|----------|----------|

et exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Administrateur de Gévelot Extrusion

Fonctions Hors Groupe :

Président du Conseil d'Administration de Rosclodan

Membre du Directoire de Meeschaert Family Office

Administrateur de Financière Meeschaert

Monsieur Claude HUBERTY, Administrateur,

jusqu'au 23 juin 2005,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
--	---------	-------------

- | | | |
|---|---------|----------|
| - Jetons de présence versés par la Société et par les Sociétés contrôlées | 6 800 € | 12 600 € |
|---|---------|----------|

et a exercé jusqu'en juin 2005 au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Administrateur de PCM Pompes

Membre du Comité d'Audit de Gévelot

Fonctions hors Groupe : Néant

Monsieur Roberto BARABINO, Administrateur,
depuis le 24 juin 2004,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005	Rappel 2004
--	---------	-------------

- | | | |
|---|----------|---------|
| - Jetons de présence bruts versés par la Société et par les Sociétés contrôlées | 12 600 € | 6 300 € |
|---|----------|---------|

et exerce au sein du Groupe les fonctions suivantes :

Administrateur de PCM Pompes

Fonctions hors Groupe :

Administrateur de Ansaldo Superconduttori Spa

Administrateur de Omba Impianti & Engineering Spa

Administrateur de Sima Engineering + Tectubi Spa

Administrateur de Tectubi Spa

Administrateur de Trametal Spa

Administrateur de Ferrania Technologies Spa

(depuis le 1er avril 2005)

Monsieur Pascal HUBERTY, Administrateur,
depuis le 24 juin 2005,

a perçu les sommes suivantes :

	En 2005
--	---------

- | | |
|---|---------|
| - Jetons de présence bruts versés par la Société et par les Sociétés contrôlées | 4 000 € |
|---|---------|

et n'exerce au sein du Groupe aucune autre fonction

Fonctions hors Groupe :

Néant

Conséquences sociales et environnementales de l'activité

Gévelot S.A., Société cotée sur Eurolist compartiment C d'EURONEXT Paris, publiera en annexe de son Rapport de Gestion un document consolidé relatif au Développement Durable, reprenant des informations en matière Sociales et environnementales, conformément aux dispositions initialement prévues par les Articles D 148-2 et 148-3 du Décret du 23 mars 1967, modifiés par le Décret n° 2002.221 du 20 février 2002.

Concernant le Site industriel de Meudon, après avoir fait successivement réaliser à la demande de la Préfecture des Hauts de Seine, en avril 2003 une étude simplifiée, puis en avril 2004 une étude détaillée sur l'évaluation des risques environnementaux, Gévelot S.A. a dû faire réaliser, en Décembre 2005, une étude complémentaire sur les ressources en eaux dans les environs de ce Site.

Sous réserve d'une confirmation officielle, Gévelot S.A. a été informée début 2006 que les résultats de cette étude avaient été acceptés par la Préfecture des Hauts de Seine et ne seraient pas suivis d'autres demandes.

Les Décrets d'application de la Loi n° 2003-699 du 31 juillet 2003 relative à la "Prévention des Risques Technologiques et Naturels et à la Répartition des Dommages" concernant les sites industriels pollués et susceptibles de modifier la responsabilité de Gévelot S.A. dans cette affaire ont été publiés en Septembre 2005. Ces Décrets ont confirmé que Gévelot S.A. ne pourra se voir obligée de remettre en état cet ancien Site pour un usage futur autre qu'industriel.

Dans ces conditions, la provision de 262 K€ constituée au 31 décembre 2002 par Gévelot S.A. pour couvrir les frais de remise en état pour un usage industriel demeure inchangée.

Suite à la cessation d'activité du Site industriel Gévelot Extrusion de Messei en juillet 2005, Gévelot S.A. a fait réaliser un audit par le Cabinet spécialisé URS afin d'identifier les éventuels impacts environnementaux dans les sols et les eaux souterraines. Les analyses effectuées n'ayant pas révélé d'impact environnemental significatif, aucune provision n'a été constituée pour couvrir d'éventuels frais de remise en état du Site.

Gestion des Risques

Dans le cadre de la description des principaux risques auxquels le Groupe est confronté, les points suivants peuvent être retenus,

Risques Généraux

1. Risques Marchés

Le Groupe est non exposé aux risques encourus sur les Marchés financiers.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la Société Gévelot détient à ce jour 25 937 de ses propres Actions, acquises pour un montant de 1 361 014 € et figurant dans les comptes au 31 décembre 2005 (soit 52,47 € par action).

2. Risques Pays

Le Groupe est exposé aux risques Pays pour une petite partie de son activité dans le domaine principalement du Secteur Parapétrolier. Cette exposition reste néanmoins non significative.

Risques financiers

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers. Ces risques sont liés aux activités industrielles et commerciales, à ses besoins de financement ainsi qu'à sa politique d'investissement notamment à l'international. Ils sont principalement rattachés à des risques de variations de taux de change, de taux d'intérêt mais aussi à de brusques variations des prix des matières premières.

1. Risques des activités industrielles et commerciales

- Risques de change

Le Groupe Gévelot n'est pas particulièrement exposé dans ses activités industrielles et commerciales aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies du fait de la localisation respective de ses Sites de production, situés principalement dans la zone Euro, et de ses zones de vente.

La gestion du risque de change de l'activité Pompes et Technologies des Fluides est basée sur un principe de facturation des entités de production du Groupe aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières ou en Euros. Ces facturations inter-sociétés font l'objet d'une couverture de change à terme de leur règlement si les montants sont significatifs.

Le Groupe n'effectue pas d'opération de couverture de change ferme sur ses ventes futures ; la marge opérationnelle est donc sujette dans le futur à des variations en fonction de l'évolution des taux de change. Toutefois, chaque opération pouvant présenter un risque significatif pour le Groupe ou pour une Division fait l'objet d'une couverture à terme. Les analyses menées n'ont pas fait ressortir de flux futurs suffisamment importants sur une devise pour nécessiter la mise en place d'outils de couverture optionnels.

Le Groupe n'est pas exposé de manière significative dans ses activités industrielles et commerciales aux variations de taux d'intérêt.

- Risques de variation de prix

Le Groupe est sensible aux variations des cours de ses matières premières notamment dans le Secteur Extrusion, Fournisseur de l'industrie automobile. Pour faire face à de futures variations qui pourraient impacter de manière significative la marge opérationnelle, Le Groupe développe la multiplicité des sources d'approvisionnement et a recours quand cela lui est possible à des contrats contenant des clauses de variations de prix encadrés pour ses fournisseurs ou ses clients.

- Risques de crédit

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses clients mais ne présente pas de toute façon de concentration importante de risque de crédit. Les paiements des autres clients du groupe font l'objet de mécanismes appropriés de sécurisation.

2. Risques liés aux opérations de financement

Le Groupe fait appel au Secteur Bancaire pour les opérations de financement de ses activités Industrielles et Commerciales qui le nécessitent.

- Risques de variation de taux

Lorsque cela s'avère nécessaire le Groupe met en place des outils de couverture de variation des taux d'intérêts pour les emprunts à taux variables d'échéance longue et de montant important. Pour cela le Service Trésorerie centralisé du Groupe analyse le portefeuille et propose les outils appropriés (Swap de taux) pour limiter les risques futurs dans des limites de coûts appropriés et maîtrisés.

3. Risques liés aux opérations d'investissements

- Risques de change

Le Groupe détient des investissements à l'étranger, et hors de la zone Euro, dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion des devises. Ces actifs nets, principalement situés aux USA, sont toutefois de montants peu élevés et ne font pas aujourd'hui l'objet de couverture particulière.

Affectation du résultat

Il sera proposé l'affectation des résultats suivante :

- Bénéfice de l'exercice		3 378 393,57 €
- Report à nouveau antérieur		661 646,75 €
		<hr/>
- Total à répartir		4 040 040,32 €
- Réserve légale	168 919,68 €	
- Dividendes	2 163 656,00 €	
		<hr/>
		- 2 332 575,68 €
		<hr/>
- Report à nouveau après affectation		1 707 464,64 €
		<hr/>

Le dividende n'étant pas servi aux Actions auto-détenues, le montant du dividende pourrait être ainsi réduit de 57 061,40 €.

En cas d'approbation de la répartition mentionnée ci-dessus, le dividende de 2,20 € par action, éligible à l'abattement de 40 % prévu pour les Personnes physiques bénéficiaires d'un Crédit d'Impôt plafonné remplaçant l'avoir fiscal, sera mis en distribution à partir du 3 juillet 2006.

Il est rappelé, conformément aux Dispositions légales en vigueur, qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Avoir			Crédit d'impôt	Nombre actions	
	Net	Fiscal	Brut		servies	globales
2002	2,00	1,00	-	3,00	957 543	983 480
2003	2,00	1,00	-	3,00	957 543	983 480
2004	2,10	-	pm	-	957 543	983 480

Bourse

Le Capital social s'élève à 30 487 880 € divisé en 983 480 actions d'un nominal de 31 €.

Pendant l'année 2005, le cours de l'action, cotée par Euronext Paris sur le Marché réglementé unique : « Eurolist compartiment C », a évolué comme suit :

	Euros
Cours à fin 2004	54,00
Cours le plus bas	50,95
Cours le plus haut	66,00
Cours à fin 2005	50,95
Nombre de titres échangés en 2005	113 668
2004	101 874

Au 11 avril 2006 le cours de l'action était de 54,50 € avec un volume d'échange constaté depuis le début de l'année de 15 290 titres.

Actionnariat

Au 31 décembre 2005, la Société GEVELOT est contrôlée à travers principalement :

- La SOCIETE DE PORTEFEUILLE FAMILIAL (SOPOFAM), plus du tiers,
- Société ROSCLODAN, plus du vingtième.

Par ailleurs, le Fonds Commun de Placement STOCK PICKING FRANCE détient plus du vingtième.

Enfin, aucune des Sociétés contrôlées par GEVELOT ne détient d'action de cette Société.

Charges non déductibles

(Loi du 12 juillet 1965 Article 27)

Les réintégrations de frais généraux dans le bénéfice imposable au cours de l'exercice 2005 se sont élevées à 17 361 €.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 22 juin prochain diverses modifications concernant le Capital Social de Gévelot S.A..

Dans ce cadre, trois Résolutions à caractère extraordinaire seront proposées :

- Projet de Réduction de Capital par voie d'annulation des Actions Propres détenues

Conformément à l'Article 241-6 du Règlement de l'AMF, il sera proposé d'annuler les 25 937 actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions antérieur.

Le Capital Social serait donc réduit en conséquence de 804 047 Euros, la différence entre le prix d'acquisition des actions et la valeur nominale serait imputée sur les Réserves.

Le Capital Social serait alors de 29 683 833 Euros correspondant à 957 543 actions d'un nominal de 31 Euros.

- Projet d'Augmentation du Capital Social par Incorporation des Réserves

Il sera ensuite proposé de porter le nominal de l'action de 31 Euros à 35 Euros par Incorporation d'une somme de 3 830 172 Euros prélevée sur les Réserves.

En cas d'acceptation, le nouveau Capital Social de Gévelot S.A. s'élèvera à 33 514 005 Euros, soit 957 543 actions de 35 Euros de nominal.

- Projet d'Augmentation de Capital réservée aux Salariés, Adhérents d'un Plan d'Epargne Entreprises

Conformément à l'obligation légale, en termes de délai de trois ans écoulé depuis la précédente Assemblée Générale Extraordinaire (26 juin 2003), il sera proposé à l'Assemblée une Résolution tendant à réaliser une Augmentation de capital au profit des Salariés, Adhérents d'un PEE, les actions détenues par le Personnel dans ce cadre représentant moins de 3 %. Cette augmentation maximum pourrait être de l'ordre de 350 000 Euros correspondant à 10 000 actions d'un nominal de 35 Euros.

Le Conseil d'Administration



Comptes consolidés au 31 décembre 2005

Bilan consolidé au 31 décembre 2005

(Référentiel IFRS)

ACTIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2005	Montant net au 31.12.2004
ACTIF NON COURANT (I)			
Ecart d'acquisition (A)	Note 4	1 646	1 556
Immobilisations incorporelles (B)			
Frais de recherche et de développement		694	615
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		2 834	2 953
Fonds commercial		-	313
Immobilisations incorporelles en cours		1 402	1 050
Total des immobilisations incorporelles (B)	Note 4	4 930	4 931
Immobilisations corporelles (C)			
Terrains/Constructions		29 581	28 481
Installations techniques, matériels et outillages industriels		45 502	39 799
Autres Immobilisations		3 453	3 307
Immobilisations corporelles en cours		4 048	1 079
Avances et acomptes		2 071	1 382
Total des immobilisations corporelles (C)	Note 4	84 655	74 048
Actifs financiers à plus d'un an (D)			
Autres titres immobilisés		3	10
Prêts		476	921
Autres		126	272
Total des actifs financiers non courants (D)		605	1 203
Titres mis en équivalence (E)	Note 5	4 068	2 967
Impôt différé actif (F)	Note 9	-	-
Autres actifs non courants (G)		-	-
TOTAL (I) ACTIF NON COURANT (A+B+C+D+E+F+G)		95 904	84 705
ACTIF COURANT (II)			
Stocks et en-cours (H)	Note 10		
Matières premières et autres approvisionnements		9 392	9 193
En-cours de production		12 094	11 623
Produits intermédiaires et finis		9 224	7 938
Marchandises		973	1 334
Total des stocks et en-cours (H)		31 683	30 088
Créances clients et comptes rattachés (I)	Note 11	47 147	43 468
Autres débiteurs (J)			
Avances et acomptes versés sur commandes		256	467
Créances		4 843	3 411
Charges constatées d'avance		758	731
Total des autres débiteurs (J)		5 857	4 609
Créance d'impôt exigible (K)		1 395	-
Actifs financiers à moins d'un an (L)			
Prêts		202	-
Instruments dérivés		-	26
Titres évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat		2 220	2 159
Total des actifs financiers courants (L)		2 422	2 185
Trésorerie et équivalents de trésorerie (M)	Note 12	30 743	28 581
TOTAL (II) ACTIF COURANT (H+I+J+K+L+M)		119 247	108 931
TOTAL GENERAL (I+II)		215 151	193 636

PASSIF

(en milliers d'euros)		Montant net au 31.12.2005	Montant net au 31.12.2004
CAPITAUX PROPRES (I)			
Capital	<i>Note 3</i>	30 488	30 488
Réserves consolidées		76 667	67 821
Résultat de l'exercice		5 251	10 513
Titres d'autocontrôle	<i>Note 3</i>	(1 361)	(1 141)
Sous-total des capitaux propres attribuables à la société consolidante		111 045	107 681
Intérêts minoritaires :			
- dans les capitaux propres (avant résultat)		26	24
- dans le résultat		4	6
Sous-total des intérêts minoritaires		30	30
Total de l'ensemble des Capitaux Propres (I)		111 075	107 711
PASSIF NON COURANT (II)			
Provisions pour risques et charges à plus d'un an (IIa)			
Provisions pour risques		186	543
Provisions pour charges		1 696	2 314
Total des provisions à plus d'un an (IIa)	<i>Note 7</i>	1 882	2 857
Dettes financières à plus d'un an (IIb)			
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit		21 389	11 275
Emprunts et dettes financières divers		498	518
Total des passifs financiers non courants (IIb)	<i>Note 8</i>	21 887	11 793
Passif d'impôt différé (IIc)	<i>Note 9</i>	10 612	11 323
TOTAL PASSIF NON COURANT (II) (IIA+IIB+IIC)		34 381	25 973
PASSIF COURANT (III)			
Dettes fournisseurs d'exploitation (IIIa)			
		29 177	27 317
Dettes fournisseurs d'immobilisations (IIIb)			
		3 629	3 098
Provisions pour risques et charges à moins d'un an (IIIc)			
	<i>Note 7</i>	1 960	-
Autres créiteurs (IIId)			
Avances et acomptes reçus sur commandes		332	417
Dettes fiscales hors impôt société, Dettes Personnel et Organismes Sociaux		16 671	15 221
Produits constatés d'avance		818	344
Autres dettes		3 035	1 874
Total des autres créiteurs (IIId)		20 856	17 856
Passif d'impôt exigible (IIIe)			
		78	4 161
Dettes financières à moins d'un an (IIIf)			
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	<i>Note 8</i>	13 934	7 465
Emprunts et dettes financières divers		-	1
Instruments dérivés	<i>Note 16</i>	61	54
Total des passifs financiers courants (IIIf)		13 995	7 520
TOTAL PASSIF COURANT (III) (IIIA+IIIB+IIIC+IIID+IIIE+IIIF)		69 695	59 952
Total Dettes (II+III)		104 076	85 925
TOTAL GENERAL (I + II + III)		215 151	193 636

Résultat consolidé 2005

(Référentiel IFRS)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	France	Etranger		Exercice 2005	Exercice 2004
PRODUITS DE L'ACTIVITE COURANTE (1)					
Ventes de marchandises	3 449	5 336		8 785	6 018
Production vendue :					
- biens	87 681	103 037		190 718	181 746
- services	424	299		723	666
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES	91 554	108 672	<i>Note 14</i>	200 226	188 430
Subventions d'exploitation				176	34
Reprises sur provisions				2 892	4 209
Autres produits				2 276	1 275
Autres produits de l'activité				5 344	5 518
Production stockée				131	2 345
Production immobilisée				805	78
Total des produits de l'activité courante (1)				206 506	196 371
CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES (2)					
Achats de marchandises				3 831	3 923
Variations de stock marchandises				44	200
Achats de matières premières et autres approvisionnements				69 691	56 434
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				(2 562)	(866)
Autres achats et charges externes				39 604	40 765
Charges de Personnel				69 453	68 263
Impôts, taxes et versements assimilés				6 059	5 827
Dotations aux amortissements et aux provisions					
Sur immobilisations - dotations aux amortissements				7 916	6 979
Sur actif non courant - dotations aux provisions liées aux pertes de valeur				2 700	401
Sur actif courant - dotations aux provisions				1 466	2 493
Pour risques et charges - dotations aux provisions				232	697
Autres charges				1 034	485
Total des charges opérationnelles courantes (2)				199 468	185 601
I - RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (3) = 2-1			<i>Note 15</i>	7 038	10 770
AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS (4a)					
Reprises sur provisions litiges clientèle				-	5 502
Autres produits opérationnels				1 774	6
Total des produits opérationnels (4a)				1 774	5 508
AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES (4b)					
Coût des litiges avec la clientèle				-	845
Charges de restructuration				2 857	-
Autres charges opérationnelles				320	-
Total des autres charges opérationnelles (4b)				3 177	845
II - RESULTAT OPERATIONNEL (5) = 3-(4a-4b)			<i>Note 16</i>	5 635	15 433

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Exercice 2005	Exercice 2004
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (6a)		
Intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	62	346
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	413	471
Résultat des couvertures de taux et de change sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Total des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (6a)	475	817
Coût de l'endettement financier brut (6b)		
Charges d'intérêt sur opérations de financement	1 064	829
Résultat des couvertures de taux et de change sur endettement financier brut	-	-
Total du coût de l'endettement financier brut (6b)	1 064	829
Total du coût de l'endettement financier net (7) = 6a - 6b	(589)	(12)
Autres produits financiers (8a)		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et de l'actif immobilisé	-	2
Produits sur instruments financiers	-	-
Produits financiers d'actualisation	-	-
Variation positive de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur	186	-
Résultat des couvertures de taux et de change liés aux autres produits financiers	685	687
Autres produits financiers	316	8
Total des autres produits financiers (8a)	1 187	697
Autres charges financières (8b)		
Pertes sur instruments financiers	33	-
Charges financières d'actualisation	271	-
Variation négative de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur	144	-
Résultat des couvertures de taux et de change liés à d'autres charges financières	333	948
Autres charges financières	103	-
Total des autres charges financières (8b)	884	948
Résultat des autres produits et charges financières (9) = 8a - 8b	303	(251)
III - RESULTAT FINANCIER 10 = 7+9	(286)	(263)
IV - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGREES 11 = 5 + 10	5 349	15 170
Impôts exigibles (12a)	1 857	3 960
Impôts différés (12b) (charges)	-	1 708
Impôts différés (12b) (produits)	(730)	(268)
Charges d'impôt 12 = 12a+12b	1 127	5 400
V - RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES 13 = 11-12	4 222	9 770
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (14)	1 033	749
TOTAL DES PRODUITS (1+4a+6a+8a+14)	210 975	204 142
TOTAL DES CHARGES (2+4b+6b+8b+12a+12b)	205 720	193 623
VI - RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	5 255	10 519
VII - PART REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES	4	6
VIII- RESULTAT REVENANT A L' ENTREPRISE CONSOLIDANTE	5 251	10 513
RESULTAT PAR ACTION (= RESULTAT DILUE PAR ACTION)	5,48 €	10,98 €

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat net distribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe ou détenues comme actions propres.

Tableau de variation des capitaux propres et intérêts minoritaires

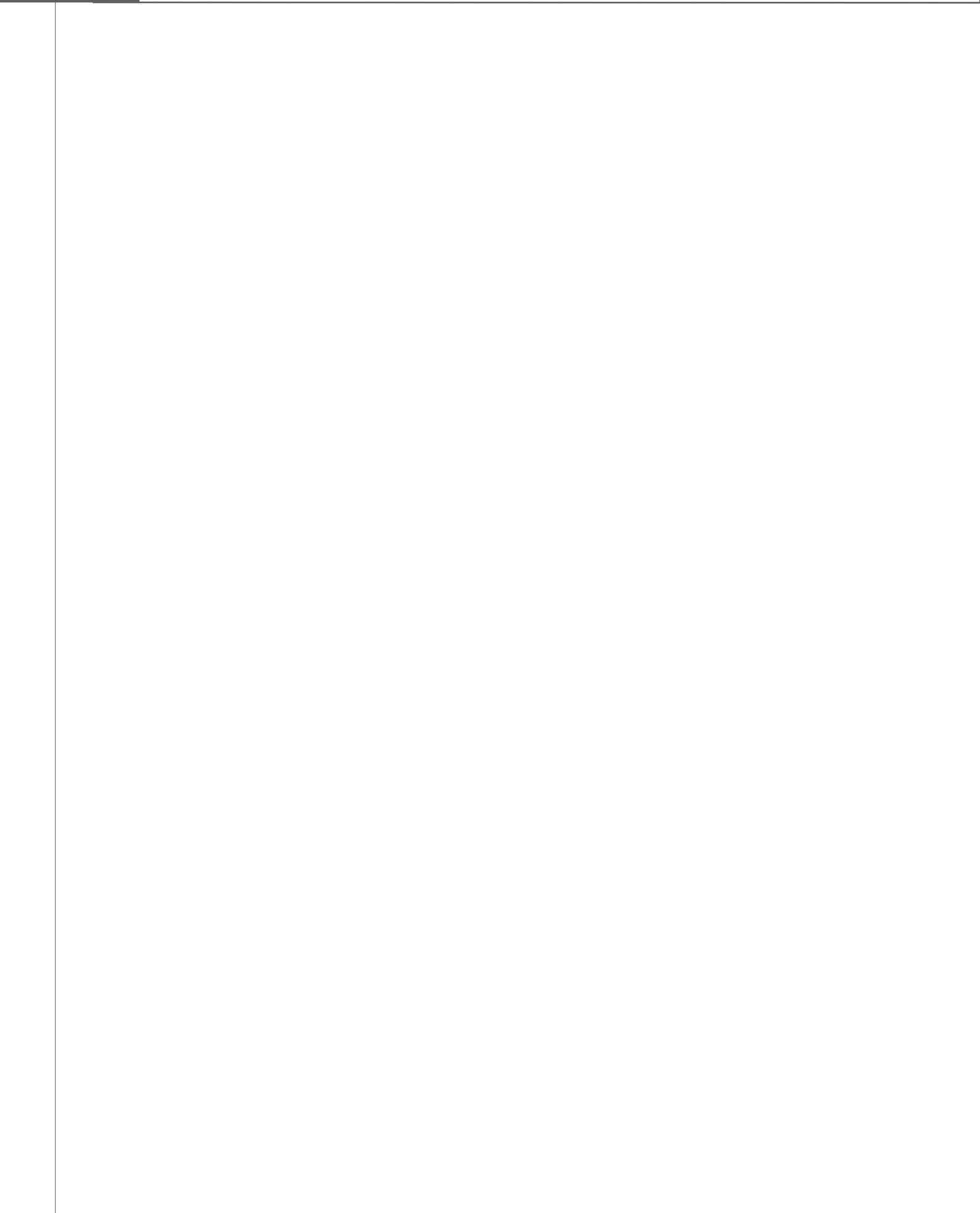
(en milliers d'euros)	Capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Ecarts de réévaluation	Ecarts de conversion	Résultat net	Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total
SITUATION AU 01.01.2004 (IFRS)	30 488	(1 141)	64 976	54	(143)	4 858	99 092	24	99 116
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions	-	-	-	-	-	(1 917)	(1 917)	-	(1 917)
Affectation des résultats non distribués	-	-	2 955	-	(14)	(2 941)	-	-	-
Résultat de l'exercice 2004	-	-	-	-	-	10 513	10 513	6	10 519
Impact net d'impôt de la réévaluation des constructions de PGM Pumps	-	-	71	-	-	-	71	-	71
Instruments financiers :									
variations de juste valeur	-	-	30	-	-	-	30	-	30
Conversions et variations diverses	-	-	(62)	-	(46)	-	(108)	-	(108)
SITUATION AU 31.12.2004	30 488	(1 141)	67 970	54	(203)	10 513	107 681	30	107 711
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions	-	-	-	-	-	(2 013)	(2 013)	-	(2 013)
Affectation des résultats non distribués	-	(220)	8 730	-	(10)	(8 500)	-	-	-
Résultat de l'exercice 2005	-	-	-	-	-	5 251	5 251	4	5 255
Instruments financiers :									
variations de juste valeur	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)
Conversions et variations diverses	-	-	(9)	-	136	-	127	(4)	123
SITUATION AU 31.12.2005	30 488^(*)	(1 361)^(*)	76 690	54	(77)	5 251	111 045	30	111 075

(*) Voir Note N° 3

Tableaux de flux de trésorerie consolidés 2005

FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d' euros)	2005	2004
OPERATIONS D'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	4 222	9 770
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	9 046	874
- Actualisation des actifs et passifs financiers	224	-
- Variation des impôts différés	(730)	1 440
- Plus- Values de cession, nettes d'impôt	520	(10)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	13 282	12 074
Dividendes reçus des Sociétés mises en équivalence	134	181
- Variation des stocks	(1 595)	(3 159)
- Variation des créances clients	(3 679)	(3 537)
- Variation des autres créances opérationnelles	(2 643)	(35)
- Variation des dettes fournisseurs	1 860	5 529
- Variation des autres dettes opérationnelles	(1 083)	3 026
Variation du besoin en fonds de roulement	(7 140)	1 824
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	6 276	14 079
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(18 982)	(11 352)
- Acquisitions et augmentations d'immobilisations financières	(285)	(150)
Total	(19 267)	(11 502)
- Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt	377	60
- Cessions et diminutions d'immobilisations financières	194	60
Total	571	120
Incidence des variations de périmètre	-	(2 149)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(18 696)	(13 531)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Augmentation / (réduction) de capital	-	-
- Dividendes attribués aux Actionnaires de la Société-Mère	(2 013)	(1 917)
- Autres variations	-	22
Total	(2 013)	(1 895)
- Mise en place des emprunts et dettes financières	15 942	7 350
- Remboursements des emprunts et dettes financières	(5 003)	(9 787)
Variation des emprunts et dettes financières	10 939	(2 437)
- Variation du besoin en fonds de roulement et divers	33	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	8 959	(4 332)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(3 461)	(3 784)
Trésorerie à l'ouverture	25 027	28 811
Trésorerie à la clôture	Note 12 21 566	25 027
	(3 461)	(3 784)



Annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2005

Les notes n° 1 à 22 ci-après font partie intégrante des comptes consolidés. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros. Ces comptes consolidés ont été arrêtés le 13 Avril 2006 par le Conseil d'Administration.

Note n° 1 : Informations relatives au périmètre de consolidation

a) Périmètre de consolidation au 31 décembre 2005

Ont été consolidées selon la méthode d'intégration globale :

Sociétés	Siège	N° SIREN N° SIRET	% de contrôle		% d'intérêts
			au 31.12.2005	au 31.12.2004	au 31.12.2005
Gévelot	6, boulevard Bineau 92532 Levallois-Perret Cedex	562088542 56208854200369			
Gévelot Extrusion	6, boulevard Bineau 92532 Levallois-Perret Cedex	399198951 39919895100010	99,99	99,99	99,99
Dold Kaltfließpressteile GmbH	Langenbacher Strasse 17/19 D-78147 Vöhrenbach (Allemagne)		100,00	100,00	100,00
PCM Pompes	17, rue Ernest Laval B.P. 35 92173 Vanves Cedex	572180198 57218019800010	99,99	99,99	99,94
PCM Dosys	10, rue Mège Mouries 78120 Rambouillet	339346884 33934688400028	99,99	99,89	99,94
PCM Pumps Ltd.	Pilot Road Phoenix Parkway Corby Northants NN17 5 YF (Royaume-Uni)		99,99	99,99	99,94
Delasco PCM GmbH	Wiesbadener Landstrasse 18 65203 Wiesbaden (Allemagne)		99,99	99,99	99,94
PCM Flow Technology Inc.	8100 Blankenship drive Houston Texas 77055 (Etats-Unis)	société détenue à 100 % par PCM Flow Technology	99,99	99,99	99,94
PCM DELASCO INC.	8100 Blankenship drive Houston Texas 77055 (Etats-Unis)				
Gurtner	40, rue de la Libération B.P. 129 25302 Pontarlier Cedex	542103635 54210363500026	100,00	100,00	99,95
Ets Léopold Cléré	17, rue Tournière 80530 Béthencourt sur Mer	349171355 34917135500010	100,00	100,00	99,95
Ont été consolidées par mise en équivalence :					
Kudu Industries Inc.	9112 - 40 th street S.E. Calgary Alberta T2C 2P3 (Canada)	sociétés détenues à 100 % par KUDU INDUSTRIES INC.	45,00	45,00	44,98
MOINEAU TEXAS CORP.	1112 S. Main Street Seminole Texas 79360 (Etats-Unis)				
KUDU AUSTRALIA PTY Ltd.	Unit 11/32 Dunmore Terrace Auchenflower, QLD, 4066 (Australie)				
KUDU INDUSTRIES KAZAKHSTAN LLP.	Appt 110, Bldg 13 mcd. Koktem-3 Almaty (Kazakhstan)				
Ensival Moret Asia Pte Ltd.	9, Tai Seng Drive #02-02 Hesche Building 535227 Singapore (Singapour)	société détenue à 100 % par Ensival Moret Asia Pte Ltd.	25,71	25,71	25,69
MORET PUMPS SHANGHAI Co Ltd.	14 Li Jia Pan, Guacao Lu-Cao Lu Town Pu Dong New Zone 201209 Shanghai (Chine)				

Note n° 1 (suite) : Informations relatives au périmètre de consolidation

b) Commentaires sur le périmètre de consolidation et les conditions de contrôle

- La Société PCM Pumps Ltd est détenue à 100 % par PCM Pompes depuis le 9 décembre 2004. En raison de sa date d'acquisition proche de la date de clôture et du caractère peu significatif des Flux générés par l'activité, seuls les éléments du bilan avaient été consolidés au 31 décembre 2004 et un écart d'acquisition déterminé. De ce fait, elle contribue au Compte de Résultat du Groupe par intégration globale depuis le 1er janvier 2005.

- L'activité de la Société Etablissements Léopold Cléré, dont Gurtner avait pris le contrôle à 100 % le 3 décembre 2004, a elle aussi été consolidée pour la première fois à compter du 01 janvier 2005. En raison de la date tardive de son acquisition et du caractère peu significatif des Flux générés par l'activité, seuls les éléments du Bilan avaient été consolidés au 31 décembre 2004 et un écart d'acquisition déterminé a été neutralisé du fait du passage aux Normes IFRS.

Aucun autre changement de périmètre de consolidation n'est intervenu en 2005.

Le Groupe a participé à l'augmentation de capital de la société Ensival Moret Asia Pte à hauteur de 202 K€ durant le second semestre 2005.

A travers sa filiale PCM Pompes, le Groupe a procédé à l'augmentation de Capital de la société PCM Flow Technology Inc. (USA) pour 3 500 K\$ (2 914 K€).

Enfin nous tenons à mentionner que la Société PCM Dosys, filiale à 100%, a fait l'objet d'un Transfert Universel de Patrimoine dans la Société PCM Pompes. Cette opération est effective au 1er janvier 2006 et, en conséquence, à cette date la Société PCM Dosys est dissoute.

Les sociétés du Groupe clôturent toutes au 31 décembre.

Il n'y a pas, à notre connaissance, de restrictions significatives de la part des filiales de transférer des fonds à la Mère, Gévelot S.A, sous forme de dividendes en numéraire ou de remboursements de prêts ou d'avances.

Note n° 2 : Règles et méthodes comptables - Faits significatifs de l'exercice

• Règles et méthodes comptables

Les Etats Financiers consolidés du Groupe Gévelot sont établis conformément aux principes des normes internationales d'évaluation et de présentation de l'information financière IFRS (International Financial Reporting Standards), référentiel adopté par l'Union Européenne, publié au Journal Officiel en date du 13 octobre 2003 et applicable à compter du 1er janvier 2005.

Conformément aux dispositions de la Norme IFRS 1, le Groupe a appliqué par anticipation la norme IAS 39 (et la Norme de présentation associée IAS 32) à compter du 1er janvier 2004.

En revanche, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations, publiés en 2004 ou 2005 et applicables de manière obligatoire à une date future.

Les effets chiffrés de la transition aux IFRS sur les Capitaux Propres du groupe au 31 décembre 2004 et à la date du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 et le résultat de l'exercice 2004 sont décrits à la Note 22 "Transition". Cette Note avait été publiée avec les comptes du 1er semestre 2005.

Depuis cette publication, un certain nombre de reclassements ont été effectués sur les comptes de l'exercice 2004. Une analyse de ces reclassements est présentée à la Note 21.

Le Groupe a adopté la recommandation de l'AMF dans son communiqué du 9 mars 2006 sur la définition de la Trésorerie et des équivalents de Trésorerie. Ainsi les OPCVM ne répondant pas à la définition de « placements à court terme, très liquides qui sont parfaitement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur » ont été reclassés en " Titres évalués à leur juste valeur en contrepartie du Résultat " dans la rubrique " Autres actifs financiers courants".

En date du 13 avril 2006, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des Etats Financiers consolidés du Groupe Gévelot pour l'exercice 2005.

Ces Etats Financiers peuvent être modifiés tant que l'Assemblée Générale ne les a pas approuvés.

Présentation des Comptes Consolidés :

Le Bilan est présenté sous la forme courant/non courant. Sont considérés comme courants, les actifs et passifs directement liés au cycle d'exploitation à l'exception de la part à moins d'un an des actifs et passifs financiers qui sont classés en courants.

Le Compte de résultat Consolidé est présenté par nature en Charges et Produits.

2.1. Principes Comptables spécifiques à la Consolidation

2.1.1 Périmètre de consolidation

Toutes les Filiales et Participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la Société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Les Sociétés dans lesquelles le Groupe Gévelot ne détient pas le contrôle sont consolidées par mise en équivalence.

2.1.2 Conversion des Comptes exprimés en devises

Les Etats Financiers des Filiales étrangères sont convertis en euros de la manière suivante :

- les postes du Bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- les postes du Compte de Résultat sont convertis au taux moyen,
- les Flux sont convertis au taux moyen.

Les écarts de conversion inclus dans les Capitaux Propres consolidés résultent donc :

- de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les Capitaux Propres d'ouverture,
- de la différence entre taux de change moyen et taux de change à la clôture, sur le résultat de la période et sur les Flux de variation des Capitaux Propres.

2.1.3 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les Actifs et Passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au Compte de Résultat en produit ou en perte de change. Les Actifs et Passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Taux de conversion des comptes établis en devises étrangères :

Les quotes-parts des résultats des Sociétés mises en équivalence, KUDU Industries (Société canadienne) et la Société EMA (Singapour) ont été converties aux taux de clôture du 31 décembre 2005, soit :

- 1 dollar canadien = 0,72859 euro
- 1 dollar Singapourien = 0,50947 euro

Les postes de Bilan des Sociétés : PCM Flow Technology (Société américaine) et PCM Pumps (Société anglaise) ont été convertis aux taux de clôture du 31 décembre 2005, soit :

- 1 dollar US = 0,84767 euro
- 1 livre sterling = 1,45921 euro

- et les comptes de charges et de produits aux taux moyens soit :

- 1 dollar US = 0,80335 euro
- 1 livre sterling = 1,46218 euro

2.2 Principes Comptables spécifiques au Bilan

2.2.1 Regroupement d'Entreprises

Les Regroupements d'Entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à la Norme IFRS 3.

A la date d'acquisition, le Goodwill est évalué comme étant l'excédent du coût du Regroupement d'Entreprise sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la Juste Valeur nette des Actifs identifiables, Passifs, et Passifs éventuels acquis.

Les Goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de Test de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils se sont dépréciés.

Toute dépréciation constatée est désormais irréversible.

Les modalités des Tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des Actifs" dans la Note 2.2.3.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les Immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au Bilan à leur Coût historique. Elles sont ensuite évaluées au Coût amorti conformément au traitement de référence de la Norme IAS 38.

Les Actifs incorporels résultant de l'évaluation des Actifs des Entités acquises sont enregistrés au Bilan à leur Juste Valeur.

Les frais de recherche et de développement sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus de même que les coûts de développement non activés.

Ainsi, pour les frais de développement, leur inscription à l'Actif est obligatoire (IAS 38) dès que l'Entreprise peut démontrer :

- que le projet est nettement identifié et les coûts de l'Actif ainsi immobilisé peuvent être ainsi individualisés et suivis de façon fiable, son intention et sa capacité technique et financière de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses engagées iront à l'Entreprise.

Les Immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.

Durées d'utilité :

Frais de développement : durée de vie des projets sous-jacents, comprise généralement entre 3 et 5 ans.

Logiciels : durée d'utilisation des logiciels, entre 2 et 15 ans.

Autres (brevets,...) : sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder 20 ans.

Les modalités des Tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des Actifs" dans la Note point 2.2.3

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles, principalement composées de Terrains, Constructions, Installations Techniques et Matériels de production, sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles Pertes de Valeur, conformément à la Norme IAS 16.

Le Groupe Gévelot a opté pour la méthode de la réévaluation périodique de ses Terrains et Constructions avec amortissements sur la durée d'utilité et réévaluation périodique de la Valeur nette par rapport à une Valeur de Marché estimée par des Evaluateurs professionnels qualifiés.

• Prix de revient des Immobilisations

Les frais d'acquisition d'Immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces Immobilisations pour leur montant brut d'impôts.

Selon le traitement de référence d'IAS 23, les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

• Location-financement

Les Biens dont le Groupe a la disposition par Contrat de location-financement, sont traités dans le Bilan et le Compte de Résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt lorsque le Contrat a pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces Biens. En conséquence, les postes d'Immobilisations corporelles ont reçu les montants financés à l'origine par le bailleur, en contrepartie d'un "emprunt" inscrit au Passif.

Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- par une dotation aux amortissements correspondant aux Immobilisations concernées,

- par une charge financière relative à l'emprunt.

Les Biens en contrat de location financement sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée de manière similaire aux autres Immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si la Société n'a pas la certitude d'en devenir propriétaire à l'échéance.

• Amortissements

Les Amortissements sont calculés au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent ces Immobilisations et correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- Terrains : non amortissables,
- Constructions (gros œuvre, aménagements, ravalements, étanchéité) : 10 à 40 ans,
- Installations Techniques, Matériels et Outillages industriels : 3 à 40 ans, sauf exceptions,
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.

• Dépréciation des Actifs immobilisés

En application de la Norme IAS 36, le Groupe s'assure que la Valeur Nette Comptable de ses Actifs n'excède pas leur Valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

En dehors du Goodwill et des Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui doivent faire l'objet de Tests de dépréciation annuels systématiques, la Valeur recouvrable d'un Actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet Actif a pu perdre de sa valeur.

La Valeur recouvrable d'un Actif est la Valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa Valeur d'utilité.

Le prix de vente net est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un Actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des Parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La Valeur d'utilité est la Valeur actualisée des Flux de Trésorerie futurs attendus de l'utilisation continue d'un Actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité, estimée sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum. Au-delà les Flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant.

Les Tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- Extrusion : chaque Société et chaque unité de production ont été considérées comme une UGT indépendante. Les Actifs de support communs à une Société ont été répartis proportionnellement sur les Unités de production de cette Société.
- Pompes : chaque Société a été considérée comme une UGT indépendante.
- Mécanique : chaque Société a été considérée comme une UGT indépendante

Pour chaque activité, un taux d'actualisation spécifique a été déterminé :

- Extrusion : 6.5%
- Pompes : 8.5%
- Mécanique : 7%

Ces taux d'actualisation correspondent aux taux avant impôt du rendement de placements sans risques, corrigés d'une prime de risque du marché "Actions", et de risques spécifiques liés à l'activité.

Pour le Groupe Gévelot, il n'a été retenu aucun risque spécifique lié à l'activité.

Une Perte de valeur est comptabilisée dès que la Valeur comptable de l'Actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa Valeur recouvrable.

2.2.4 Actifs financiers

Les Actifs financiers sont essentiellement constitués de Prêts et de Créances.

Ils se composent essentiellement de dépôts de garantie et de prêts accordés au Personnel dans le cadre du prêt logement.

Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif. Les prêts et Créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du Marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés.

Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en Résultat.

Les Actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste Valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

2.2.5 Stocks et travaux en cours

Selon la Norme IAS 2 "Stocks", le coût des stocks doit comprendre l'ensemble des coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts encourus pour mettre les stocks à disposition ; les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer le coût d'acquisition.

Les stocks sont valorisés au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La Valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restant à encourir pour l'achèvement des produits et la réalisation de la vente.

Les stocks ne comprennent pas de coût d'emprunt.

Les matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués suivant les méthodes ci-après, selon les Sites : prix d'achat du dernier lot, dernier prix d'achat connu, coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués (en-cours et produits finis) sont valorisés à leur coût de production comprenant :

- Le coût des matières consommées,
- Les charges directes de production,
- Les charges indirectes de production dans la mesure où elles peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.

Dans le cas où la Valeur nette de réalisation devient inférieure à la Valeur brute une provision est constituée pour le montant de la différence.

Dans le Secteur Extrusion des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces dans le cadre spécifique d'une commande reçue d'un Client.

En cas de paiement garanti contractuellement par le Client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le Client.

2.2.6 Clients et autres Créances d'exploitation

Les Créances Clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation ou des montants estimés non recouvrables.

Les Créances Clients sont maintenues à l'Actif du Bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un Tiers.

2.2.7 Disponibilités et autres Valeurs Mobilières de Placement

La Trésorerie et les équivalents de Trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme sans risque de changement de valeur.

2.2.8 Capitaux Propres

Actions Propres : lorsque le Groupe rachète ses propres Actions, elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des Capitaux Propres. Le produit de la cession éventuelle des Actions Propres est inscrit directement en augmentation des Capitaux Propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Au 31 décembre 2005, le nombre d'Actions auto-détenues s'élève à 25 937 pour un montant de 1 361 Milliers d'Euros et représentent 2.64% du total des Actions.

Un projet de réduction du Capital par voie d'annulation de ces 25 937 actions sera proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 juin 2006 conformément à l'Article 241-6 du Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers.

La différence entre le prix d'acquisition et le montant nominal sera imputée en Autres Réserves.

2.2.9 Provisions

• Engagements de retraite et assimilés

Sur la base des Législations et Pratiques nationales, il existe dans le Groupe différents Régimes de retraite au bénéfice de certains Salariés.

Les Régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des Régimes à Prestations Définies (Régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation définie), sont comptabilisés au Bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste Valeur des Actifs du Régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des Régimes qui sont analysés comme des Régimes à Cotisations Définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses Salariés en matière de retraite. La provision figurant dans les Comptes Consolidés est évaluée, selon la méthode des Unités de Crédit Projetées et prend en compte les charges sociales y afférentes.

En application des Règles locales, la Filiale allemande Dold fait face aux engagements sociaux qu'elle assume vis-à-vis de ses Salariés dans le cadre de Contrats conclus avec des Sociétés d'assurance.

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des Actifs affectés à leur couverture :

- taux de rotation des personnels
- taux d'augmentation des salaires
- taux d'actualisation
- taux de mortalité
- taux de rendement des Actifs

La variation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la Valeur de marché des Actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des Membres du Personnel bénéficiant de ces Régimes.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles nationales du travail ou dans le cadre d'Accord d'Entreprise propre, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les Salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

• Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe.

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. Les Passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'Entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable.

En dehors de ceux résultant d'un Regroupement d'Entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en Annexe.

Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de Tiers, ayant pour origine une décision des Organes de Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

A ce titre, s'agissant de la fermeture du Site de Messei, une provision pour charges de 0,3 Millions d'Euros reste comptabilisée au 31 Décembre 2005.

2.2.10 Passifs financiers

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti, sauf dans le cadre de la comptabilité de couverture (ci-après Instruments dérivés et comptabilité de couverture)

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement sont présentés en diminution des emprunts et ils sont amortis de manière actuarielle.

• Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés (swaps) sont comptabilisés au Bilan à leur Juste Valeur et toute variation de leur juste Valeur est comptabilisée en résultat.

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la Norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

- en cas de couverture de Juste Valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa Juste Valeur et toute variation de Juste Valeur est inscrite en résultat. La variation de la Juste Valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement.

- en cas de couverture de Flux de Trésorerie (emprunt à taux variable swappé à taux fixe par exemple), la variation de la Juste Valeur du dérivé est inscrite en Capitaux Propres pour la partie efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des Flux couverts, et en résultat pour la partie inefficace.

2.2.11 Impôts Différés

Conformément à la Norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les Valeurs comptables des Actifs et des Passifs et leurs Valeurs fiscales selon la méthode du report variable.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Au 31 décembre 2005, les Actifs d'impôt différés ont été maintenus dans les comptes, leur récupération ayant été jugée probable.

Les Actifs et Passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, ont été compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

Conformément à la Norme IAS 12, les Actifs et Passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

2.3 Principes Comptables spécifiques au Compte de Résultat

2.3.1 Produits des activités ordinaires

Conformément à la Norme IAS 18 "Produits des activités ordinaires" les ventes de biens, diminuées des escomptes consentis, sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert de la propriété qui confère à l'acquéreur les risques et les avantages économiques du bien. En général ce transfert a lieu lors de la livraison du bien.

Dans le Secteur Extrusion, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont achetés ou fabriqués en vue de produire des pièces dans le cadre d'une commande spécifique reçue du Client. Les conditions de reconnaissance d'un revenu tel que défini par la Norme IAS 18 ne sont pas réunies lorsque les études et les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie par le Client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les études et outillages ne peuvent être considérés comme vendus.

Les études sont comptabilisées en Immobilisations incorporelles et les outillages en Immobilisations corporelles, par la constatation en Compte de Résultat de Production Immobilisée.

En cas de paiement garanti contractuellement par le Client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours. Le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le Client.

2.3.2. Résultat Opérationnel Courant et Résultat Opérationnel

La Norme IAS 1 prévoit de faire figurer un nombre minimum de rubriques :

- Résultat opérationnel,
- Résultat financier,
- Quote-part de résultat dans les Sociétés mises en équivalence,
- Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession,
- Charges d'impôt,
- Profit ou perte (ventilé entre part du Groupe et Minoritaires).

Par conséquent le Résultat Opérationnel peut être défini par la différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des Sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt.

Par option, le Groupe Gévelot a choisi de présenter un Résultat Opérationnel Courant défini comme la différence entre le Résultat Opérationnel total tel que vu précédemment et les "Autres Produits et Charges Opérationnels" qui représentent les événements inhabituels et peu fréquents. Ils sont définis de manière très limitative mais ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires.

Le Résultat Opérationnel Courant est un solde de gestion qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance de l'Entreprise.

2.3.3 Charges financières

2.3.3.1 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période (Emprunts et placements bancaires, résultats des opérations sur Valeurs Mobilières de Placement)

2.3.3.2 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges correspondent essentiellement aux résultats des opérations de couverture de taux et de change.

2.4 Information Sectorielle

En application de la Norme IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par Secteurs d'activité, le second, par Secteurs géographiques. Cette présentation est fondée sur les systèmes internes d'organisation et sur la structure de gestion du Groupe.

Les Secteurs d'activité du Groupe Gévelot ont été définis comme suit :

- Holding
- Extrusion à froid, Usinage
- Pompes, Technologies des Fluides
- Mécanique, Equipement moteurs et Gaz

• Faits significatifs

Le résultat net du Groupe en 2005 est fortement impacté, dans le Secteur Extrusion, par les coûts de restructuration industrielle et les incidences nettes pénalisantes de la hausse des prix des matières premières.

La bonne contribution du Secteur Pompes a permis d'en atténuer les effets.

Note n° 3 : Capital social

(en milliers d'euros)	31.12.04	Emises	Annulées	31.12.05
ACTIONS ORDINAIRES				
Nombre (*)	983 480	-	-	983 480
valeur nominale	31	-	-	31
Total	30 487 880	-	-	30 487 880

(*) dont 25 937 actions auto-détenues par le Groupe.

Composition du Capital Social :

Le capital social autorisé s'élève à 30 488 milliers d'Euros, composé de 983 480 actions ordinaires de 31 Euros chacune, émises et entièrement libérées.

Le nombre et la valeur nominale des actions n'ont pas varié au cours de l'exercice.

Le Groupe détient 25 937 actions propres.

Le Groupe n'a pas de plans d'option d'achat d'actions en vertu desquels des options de souscription d'actions de la Société auraient été accordées à certains salariés et cadres dirigeants.

L'annulation des Actions Propres sera proposée à la prochaine Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire.

Dividende proposé : 2,20 Euros par action.

Note n° 4 : Ecart d'acquisition, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles

	Valeurs brutes						Valeurs nettes	
	01.01.2005	Acquisitions dont Location- financement	Ecart de conversion	Cessions Mises hors service	Reprises de dépréciations	Virement de poste à poste	31.12.2005	31.12.2005
ECART D'ACQUISITION	1 556	-	90	-	-	-	1 646	1 646
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-
INCORPORELLES								
Frais de recherche et de développement	651	1	-	-	-	212	864	694
Concessions, brevets, licences, marques	5 892	90	-	(44)	-	(32)	5 906	2 834
Fonds commercial	618	-	-	(447)	-	-	171	-
Immobilisations incorporelles en cours	1 050	837	-	(305)	-	(180)	1 402	1 402
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-
Total incorporelles	8 211	928	-	(796)	-	-	8 343	4 930
Amortissements et dépréciations	(3 280)	(479) (a)	-	173	173	-	(3 413)	
Total net incorporelles	4 931	449	-	(623)	173	-	4 930	4 930
CORPORELLES								
Terrains	6 923	297	4	-	-	221	7 445	7 110
Constructions	24 338	1 213	26	-	-	(31)	25 546	22 471
Installations techniques, matériels et outillages industriels	161 204	7 064	-	(10 914)	-	4 885	162 239	45 502
Autres	10 364	783	15	(1 056)	-	477	10 583	3 453
Immobilisations corporelles en cours	1 079	5 343	-	(18)	-	(2 356)	4 048	4 048
Avances et acomptes	1 382	3 885	-	-	-	(3 196)	2 071	2 071
Total corporelles	205 290	18 585	45	(11 988)	-	-	211 932	84 655
Amortissements et dépréciations	(131 242)	(10 137) (b)	(9)	11 732	2 379	-	(127 277)	
Total net corporelles	74 048	8 448	36	(256)	2 379	-	84 655	84 655
TOTAL IMMOBILISATIONS	80 535	8 897	126	(879)	2 552	-	91 231	91 231

Le total des investissements incorporels et corporels s'est donc élevé à 19 513 K€.

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement des investissements industriels de capacité et de production.

(a) dont amortissements (475)
dont provisions (4)

(b) dont amortissements (7 441)
dont provisions (2 696)

Note n° 4 (suite) : Ecart d'acquisition, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles

Suivi des biens en location-financement

Les biens en location-financement ont fait l'objet d'un retraitement et ont été portés dans les comptes d'actif correspondants comme s'ils avaient été acquis en pleine propriété. Les loyers ont été ventilés entre les postes de dotations aux amortissements et de frais financiers.

	Valeurs brutes				Amortissements				valeurs nettes 31.12.2005
	01.01.2005	Acquisitions (1)	Cessions Mises hors service (2)	31.12.2005	01.01.2005	Dotations (1)	Cessions Mises hors service (2)	31.12.2005	
Matériels et outillages industriels (3)	123	5 626	-	5 749	32	188	-	220	5 529
Autres	610	51	(156)	505	306	165	(96)	375	130
Total	733	5 677	(156)	6 254	338	353	(96)	595	5 659

(1) Compris dans les acquisitions de l'exercice

(2) Compris dans les cessions et mises hors service de l'exercice

(3) Ne concerne que le secteur Extrusion

Méthodologie de valorisation

Dépréciations

Conformément au principe énoncé dans la Note 2.2.3, le groupe a procédé au 31 décembre 2005 à une comparaison entre la Valeur Nette Comptable de ses actifs et leur valeur d'utilité.

Ce calcul a été réalisé pour les Sociétés du Groupe pour lesquelles un indice de perte de valeur, ou inversement de gain de valeur, pouvait être anticipé.

Il n'a révélé de modification significative que pour les UGT du Secteur Extrusion qui se traduit au global par une reprise brute (avant impôts différés) de 0.2 M€.

L'impact net, après constatation d'un impôt différé de 0.1 M€, est de 0.1 M€.

Cette reprise résulte de l'inversion de la tendance des cash flow futurs.

Les prévisions antérieures avaient été réalisées sur la base de budgets pessimistes en terme de rentabilité au vu de résultats anticipés pour 2004 et 2005 particulièrement dégradés (hausse du prix des matières premières, perte de productivité ayant notamment conduit à la fermeture du site de Messei).

Les prévisions de cash flow futurs réalisés sur l'exercice 2005, prennent en compte une amélioration attendue de la rentabilité qui résultera de :

- la refacturation des hausses de prix de matières premières aux clients
- la relative stabilité des prix sur ces matières depuis fin 2005,
- l'amélioration sensible des productivités suite aux mesures de restructuration mises en oeuvre par le Groupe à compter de 2005.

Les taux d'actualisation sont les mêmes que ceux retenus pour les exercices précédents.

Réévaluation des Terrains et Constructions

Les Terrains et Constructions ont été réévalués à leur Juste Valeur au 1er janvier 2004 d'après les estimations d'expert indépendants sauf pour les sociétés ayant été acquises postérieurement.

Pour celles-ci la valeur d'acquisition a été considérée comme la juste valeur.

Note n° 5 : Titres mis en équivalence

Les Participations mises en équivalence concernent :

(en milliers d'euros)		31.12.2004	Résultats de l'exercice	Autres mouvements	31.12.2005
KUDU INDUSTRIES Inc.	KEUR	2 916	914	(134)	3 696
ENSIVAL MORET ASIA Pte Ltd. / MORET PUMPS SHANGHAI Co Ltd.	KEUR	51	119	202 (1)	372
Total		2 967	1 033	68	4 068

(1) Augmentation de Capital de Moret Pumps Shanghai Co Ltd.

Les principales données financières relatives aux Sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en milliers de devises)		Chiffres d'affaires		Capitaux propres		Résultat de l'exercice	
		31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2004
KUDU INDUSTRIES Inc.	KCAD	50 749	46 994	12 402	10 339	2 788	2 282
ENSIVAL MORET ASIA Pte Ltd. / MORET PUMPS SHANGHAI Co Ltd.	KEUR	3 663	2 228	1 538	230	463	40

Des contrats de distribution lient la Société PCM Pompes à sa filiale Kudu Industries Inc. concernant la fourniture de pompes.

Le chiffre d'affaires de Kudu Industries Inc. est constitué pour plus du tiers de produits en provenance de PCM Pompes.

Moret Pumps Shanghai (M.P.S.), filiale de Ensival Moret Asia (E.M.A.), est liée à PCM Pompes par un accord commercial régissant :

- la production de pièces par M.P.S. pour PCM Pompes,
- l'importation par M.P.S. de produits PCM pour revente et/ou intégration pour des clients PCM.

Note n° 6 : Titres de participation non consolidés

La Société Gévelot S.A. détient toujours une participation minoritaire dans une Société en cours de liquidation.

Note n° 7 : Provisions pour risques et charges

	01.01.2005	Dotations	Reprises		Total	31.12.2005	
			Provision utilisée	Provision non utilisée		A moins d'un an	A plus d'un an
Provisions pour risques							
Provisions pour litiges sociaux	164	71	-	(142)	93	93	-
Provisions pour risques industriels	26	-	-	-	26	-	26
Autres provisions pour risques	353	56	(42)	(167)	200	40	160
Total	543	127	(42)	(309)	319	133	186
Provisions pour charges							
Autres provisions pour charges	837	358	(262)	(18)	915 ⁽¹⁾	915	-
Provisions pour fermeture du site de Messei	-	296	-	-	296	296	-
Provisions liées au Personnel	-	536	-	-	536	536	-
Provisions pour retraites	1 122	354	(8)	-	1 468	53	1 415
Provisions pour médailles du Travail	355	2	(36)	(13)	308	27	281
Total	2 314	1 546	(306)	(31)	3 523	1 827	1 696
Total provisions pour risques et charges	2 857	1 673	(348)	(340)	3 842	1 960	1 882

⁽¹⁾ Les Autres Provisions pour Charges comprennent :

- provisions pour charges liées à l'exploitation	241
- provisions pour charges de nature sociale	450
- provisions pour charges de nature commerciale	224
	915

Les provisions pour retraites sont détaillées en Note n°13 "Avantages au Personnel"

Note n° 8 : Emprunts et dettes financières

Emprunts

	2005	2004
Non courants		
Emprunts bancaires	21 389	11 275
Emprunts et dettes financières divers	498	518
Total emprunts non courants	21 887	11 793
Courants		
Découverts bancaires (note n° 12)	9 177	3 554
Emprunts bancaires	4 757	3 911
Emprunts et dettes financières divers	-	1
Total emprunts courants	13 934	7 466
Total des Emprunts	35 821	19 259

Variations des emprunts et dettes financières

	01.01.2005	Remboursements	Nouveaux emprunts	31.12.2005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (dont location-financement)	18 740	(5 536)	22 119	35 323
Emprunts et dettes financières divers	519	(21)	-	498
Total	19 259	(5 557)	22 119	35 821

Ventilation des emprunts et dettes financières par échéance

	Total		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (dont location-financement)	35 323	18 740	13 934	7 465	18 116	8 606	3 273	2 669
Emprunts et dettes financières divers	498	519	-	1	498	518	-	-
Total	35 821	19 259	13 934	7 466	18 614	9 124	3 273	2 669

Les emprunts auprès des établissements de crédit et les emprunts divers sont couverts par des sûretés réelles à hauteur de 4 124 K€ (voir note n° 21).

Suivi des dettes financières liées à la location-financement

	Total		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Dettes et Crédits Bailleurs	5 568	388	676	239	3 400	149	1 492	-
Total	5 568	388	676	239	3 400	149	1 492	-

Note n° 8 (suite) : Emprunts et dettes financières

Ventilation des emprunts et dettes financières par principales devises

	Total		Euros		Dollars américains		Livres sterling	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (dont location-financement)	35 323	18 740	35 322	18 662	1	-	-	78
Emprunts et dettes financières divers	498	519	498	519	-	-	-	-
Total	35 821	19 259	35 820	19 181	1	-	-	78

Ventilation des emprunts auprès des établissements de crédit par nature de taux

	2005	2004
Taux variables couverts	5 223	915
Taux variables non couverts(*)	6 165	1 800
Taux fixes	9 626	12 557
Interêts	62	45
Découverts	9 177	3 554
Location-financement	5 568	388
Total	35 821	19 259

(*) Les emprunts à taux variables non couverts sont d'échéances échelonnées entre 2006 et 2011.

Note n° 9 : Impôts

Impôts différés

	01.01.2005	Mouvements	Variations de juste valeur sur les instruments financiers	Divers (dont écart de conversion)	31.12.2005
Impôts différés actifs	(7 057)	5 176	10	-	(1 871)
Impôts différés passifs	18 380	(5 906)	(10)	19	12 483
Total	11 323	(730)	-	19	10 612

Les créances et dettes d'impôts différés sont liées à des différences temporaires.

Impôts sur les résultats

La ventilation des impôts au compte de résultat est la suivante :

	2005	2004
Impôts exigibles	1 857	3 960
Impôts différés	(730) ⁽¹⁾	1 440
Total	1 127	5 400

⁽¹⁾ Le produit d'impôt différé s'analyse comme suit :

- Produits sur dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 690
- Charges sur reprises de provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 196)
- Charges sur reprises de provisions réglementées et divers taxes et impôts	(776)
- Autres produits et charges divers	(90)
- Différences temporaires	102
Total produit d'impôt différé	730

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant :

	2005
Résultat courant avant impôt des entreprises intégrées	5 349⁽¹⁾
Charge d'impôt théorique en France	(1 576)
Charge d'impôt théorique en Allemagne	(159)
charge d'impôt théorique en Angleterre	(173)
Total charge d'impôt théorique	(1 908)
Impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables	781
Charge d'impôt effective sur les activités courantes	(1 127)
Résultat net des entreprises intégrées	4 222

(1) Aucune imposition différée n'a été constatée sur le déficit en 2005 de 230 K€ de la filiale PCM Delasco Inc. (Etats-Unis)

L'impact net des charges et des produits définitivement non déductibles ou imposables intègre essentiellement des décalages permanents et l'incidence sur l'exercice de l'annulation de dettes atteintes par la prescription.

Taux d'impôt sur les Sociétés	
France	34,43 %
Allemagne	37,21 %
Angleterre	30,00 %

Note n° 10 : Stocks et en-cours

		2005	2004
Matières premières et autres approvisionnements	10 519		10 590
En-cours de production	12 953		12 605
Produits intermédiaires et finis	10 010		8 920
Marchandises	998		1 513
Montant brut		34 480	33 628
Dépréciations		(2 797)	(3 540)
Total		31 683	30 088

Note n° 11 : Créances Clients et comptes rattachés

		2005	2004
Créances clients et comptes rattachés		47 990	44 579
Dépréciations		(843)	(1 111)
Total		47 147	43 468

Note n° 12 : Trésorerie et équivalents de Trésorerie

		2005	2004^(*)
Liquidités		10 132	7 366
Valeur mobilières de placement		17 616	18 562
Effets à l'encaissement		2 995	2 653
Trésorerie et équivalents de Trésorerie		30 743	28 581

Au sein du tableau consolidé des flux de Trésorerie, la Trésorerie et les découverts bancaires comprennent les éléments suivants :

		2005	2004^(*)
Trésorerie et équivalents de Trésorerie		30 743	28 581
Découverts bancaires		(9 177)	(3 554)
Trésorerie nette à la clôture		21 566	25 027

(*) Les données de l'exercice 2004 ont fait l'objet de retraitements qui sont détaillées en note n° 21.

Note n° 13 : Avantages au personnel

Indemnités de Fin de Carrière

	France	Allemagne	Total au 31.12.2005
Provision au bilan			
Valeur actualisée des obligations couvertes	3 907	1 466	5 373
Juste valeur des actifs du régime	(4 162)	(776)	(4 938)
Sous-total	(255)	690	435
Valeur actualisée des obligations non couvertes	-	-	-
Gains/(Pertes) actuariels non comptabilisés	1 033	-	1 033
Coût des services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Provision comptabilisée au bilan	778	690	1 468
Juste valeur des actifs du régime			
Juste valeur en début d'exercice	4 435	771	5 206
Rendement effectif	183	43	226
Cotisations	-	41	41
Prestations payées	(456)	(79)	(535)
Variations de périmètre	-	-	-
Variations de change	-	-	-
Juste valeur des actifs du régime	4 162	776	4 938
Variation des provisions			
Provision en début d'exercice	572	550	1 122
Charges de l'exercice	206	148	354
Décaissements	-	(8)	(8)
Variations de périmètre	-	-	-
Variations de change	-	-	-
Variation des provisions	778	690	1 468
Charge totale comptabilisée en résultat			
Coût des services rendus	265	153	418
Coût financier	190	38	228
Rendement attendu des actifs	(183)	(43)	(226)
Ecart actuariel comptabilisé	-	-	-
Effet des réductions / liquidations	(66)	-	(66)
Variations de change	-	-	-
Charge totale comptabilisée en résultat	206	148	354

Hypothèses actuarielles principales

- Taux d'actualisation	4,00 %	4,50 %
- Taux d'augmentation des salaires	1 % et 2 %	1 %
- Age de départ à la retraite	61 ans (non cadres) 64 ans (cadres)	65 ans
- Taux de rendement attendu des actifs	4,00 %	4,50 %

Analyse de l'écart actuariel (écarts par rapport aux hypothèses)	PBO ⁽¹⁾ projetée en 2004 au 31.12.2005	PBO ⁽¹⁾ évaluée au 31.12.2005	Ecart actuariel
Montants	6406 K€	5373 K€	-1033 K€
Actualisation des tables de turnover			596 K€
Changement de l'âge de départ à la retraite			146 K€
Diminution de l'âge moyen et de l'ancienneté moyenne			177 K€
Diminution des effectifs (hors plan de restructuration)			114 K€

La PBO au 31 décembre 2004 était de 4808 Ke. L'écart actuariel était compris dans les limites du corridor de 10 %.

⁽¹⁾ La PBO (Projected Benefit Obligation) est la valeur actuelle probable de l'engagement.

Note n° 14 : Informations sectorielles

Informations sectorielles

Ventilation des immobilisations

Par secteurs d'activité

	Au 31.12.2005				Au 31.12.2004					
	Holding	Extrusion	Pompes	Mécanique	Total	Holding	Extrusion	Pompes	Mécanique	Total
Ecart d'acquisition	-	-	1 646	-	1 646	-	-	1 556	-	1 556
Sous-total incorporelles	32	3 287	4 332	692	8 343	32	3 032	4 635	512	8 211
Terrains et constructions	19 437	5 514	4 117	3 923	32 991	19 177	5 369	2 800	3 915	31 261
Matériels industriels et divers	111	145 241	18 350	9 120	172 822	173	144 519	17 684	9 192	171 568
Immob. corporelles en cours	112	3 791	118	27	4 048	10	948	121	-	1 079
Avances et acomptes	2	1 506	529	34	2 071	21	1 327	34	-	1 382
Sous-total corporelles	19 662	156 052	23 114	13 104	211 932	19 381	152 163	20 639	13 107	205 290
Valeurs brutes	19 694	159 339	29 092	13 796	221 921	19 413	155 195	26 830	13 619	215 057
Amortissements cumulés	949	110 622	11 115	8 004	130 690	558	116 353	9 753	7 858	134 522
Valeurs nettes	18 745	48 717	17 977	5 792	91 231	18 855	38 842	17 077	5 761	80 535
Dotations de l'exercice	450	7 973	1 785	408	10 616	456	4 843	1 655	426	7 380

Le total des investissements incorporels et corporels s'est donc élevé à :

Holding :	350 €
Extrusion, Usinage :	15 473 €
Pompes et Technologie des Fluides :	3 247 €
Mécanique, Equipements Moteurs et Gaz :	443 €
	19 513 €

Par zones géographiques

	Au 31.12.2005					Au 31.12.2004				
	France	Allemagne	Amérique Angleterre Canada Singapour	Total		France	Allemagne	Amérique Angleterre Canada Singapour	Total	
Ecart d'acquisition⁽¹⁾	-	-	1 646	1 646		-	-	1 556	1 556	
Sous-total incorporelles	7 417	926	-	8 343		7 303	908	-	8 211	
Terrains et constructions	25 125	5 514	2 352	32 991		24 857	5 369	1 035	31 261	
Matériels industriels et divers ⁽²⁾	132 168	39 913	741	172 822		134 138	37 039	391	171 568	
Immob. corporelles en cours	3 779	269	-	4 048		750	329	-	1 079	
Avances et acomptes	2 071	-	-	2 071		1 381	1	-	1 382	
Sous-total corporelles	163 143	45 696	3 093	211 932		161 126	42 738	1 426	205 290	
Valeurs brutes	170 560	46 622	4 739	221 921		168 429	43 646	2 982	215 057	
Amortissements cumulés	102 126	28 162	402	130 690		107 174	27 001	347	134 522	
Valeurs nettes	68 434	18 460	4 337	91 231		61 255	16 645	2 635	80 535	
Dotations de l'exercice	8 326	2 166	124	10 616		5 292	2 082	6	7 380	

(1) Dont : Angleterre 1 159, Singapour : 487

Note n°14 (suite) : Informations sectorielles

Variations des emprunts et dettes financières

	01.01.2005	Remboursements	Nouveaux emprunts	31.12.2005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (dont location-financement)				
Holding	15	(8)	1	8
Extrusion à froid, Usinage	17 490	(4 722)	20 978	33 746
Pompes, Technologie des Fluides	973	(670)	372	675
Mécanique, Equipements moteurs et gaz	262	(136)	768	894
Sous-total	18 740	(5 536)	22 119	35 323
Emprunts et dettes financières divers	519	(21)	-	498
Total	19 259	(5 557)	22 119	35 821

Chiffres d'affaires consolidés

Ventilation par secteurs d'activité

	2005		2004	
Extrusion à froid, Usinage	119 686	59,8 %	121 235	64,3 %
Pompes, Technologie des fluides	63 977	32,0 %	51 896	27,5 %
Mécanique, Equipements moteurs et gaz	15 840	7,9 %	14 633	7,8 %
Prestations de services et divers	723	0,3 %	666	0,4 %
Total	200 226	100,0 %	188 430	100,0 %

Ventilation par zones géographiques

	2005		2004	
France	91 554	45,7 %	91 763	48,7 %
. Pays de l'Union Européenne	74 567		70 429	
. Autres pays d'Europe	2 552		2 875	
. Amérique	14 652		12 487	
. Autres zones géographiques	16 901		10 876	
Etranger	108 672	54,3 %	96 667	51,3 %
Total	200 226	100,0 %	188 430	100,0 %

Note n°14 (suite) : Informations sectorielles

Résultat opérationnel courant⁽¹⁾

	2005	2004
Holding	815	491
Extrusion à froid, Usinage	123	5 030
Pompes, Technologie des fluides	6 160	3 856
Mécanique, Equipements moteurs et gaz	(60)	1 393
Total	7 038	10 770

Transition du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

	Holding	Extrusion	Pompes	Mécanique	Total 2005
Résultat opérationnel courant	815	123	6 160	(60)	7 038
Annulation des dettes atteintes par la prescription	243	427	1 104	-	1 774
Charges de restructuration	-	(2 857)	-	-	(2 857)
Annulation fonds de commerce et divers	-	-	(320)	-	(320)
Total	1 058	(2 307)	6 944	(60)	5 635

Résultat opérationnel⁽¹⁾

	2005	2004
Holding	1 058	500
Extrusion à froid, Usinage	(2 307)	9 673
Pompes, Technologie des fluides	6 944	3 862
Mécanique, Equipements moteurs et gaz	(60)	1 398
Total	5 635	15 433

Résultat courant avant impôt⁽¹⁾

	2005	2004
Holding	1 361	860
Extrusion à froid, Usinage	(3 568)	9 139
Pompes, Technologie des fluides	7 704	3 698
Mécanique, Equipements moteurs et gaz	(148)	1 473
Total	5 349	15 170

Resultat net de l'ensemble consolidé⁽¹⁾

	2005	2004
Holding	2 370	(962)
Extrusion à froid, Usinage	(3 466)	7 402
Pompes, Technologie des fluides	6 459	3 108
Mécanique, Equipements moteurs et gaz	(108)	971
Total	5 255	10 519

(1) avant élimination des opérations intra-groupe sans effet sur le résultat consolidé.

Note n° 15 : Recherche et développement

Pour l'ensemble du Groupe, les dépenses de Recherche et Développement se sont élevées à 3 266 K€. Sur ces dépenses 818 K€ ont été activés dans le cadre des dispositions de la Norme IAS 38.

Note n° 16 : Instruments financiers

	Valeur Brute	Devise	Garanties	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Taux intérêt	Taux actuali- sation	Valeur actua- lisée	Perte / reprise de valeur	Instru- ments dérivés Couverture
Actifs financiers											
Créances et Participations hors exploitation											
Autres titres de participation	4										
Aides à la construction	902			202		700		3,5 %	476	224	
Autres	5 983			5 983							
Créances d'exploitation											
-Clients	47 990			47 990							
Autres actifs financiers											
Titres évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat	2 220			2 220							
Passifs financiers											
Emprunts	26 146			4 757	18 116	3 273		3,85 %			
Autres	498				498						
Crédits court terme et découverts	9 177			9 177				2,85 %			
Crédits baux				Fait l'objet d'une information particulière en note n° 17							
Instruments dérivés	61										
Dettes d'exploitation											
-Fournisseurs	32 806			32 806							
-Fiscal et social	16 749			16 749							
-Autres	4 185			4 185							

Les instruments dérivés s'entendent des outils financiers utilisés par la société pour couvrir ses risques de taux ou de change. Il s'agit essentiellement de Swap de taux d'intérêt sur les emprunts à taux variables. Leur juste valeur est calculée par un expert indépendant.

Hormis sur ses emprunts à taux variables, le Groupe n'a pas de risque de marché significatif sur ses dettes et créances financières et sur ses valeurs mobilières de placement. Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe est essentiellement constitué de placements monétaires. Le Groupe possède quelques valeurs mobilières de placement partiellement basées sur des actions mais pour lesquelles le risque de perte de valeur est globalement négligeable au regard des très faibles durées de détention et des garanties fournies.

Les taux de rémunération sont voisins de ceux du marché.

Le Groupe rencontre quelques risques de change dans ses exportations. Ces risques, lorsqu'ils sont significatifs, sont généralement couverts par des opérations de couverture de change (achats/ventes de devises à terme).

Note n° 17 : Contrats de location

Type de Contrat	Total des paiements futurs	Valeur actua- lisée	Valeur brute des sous-jacents	Devise	Durée résiduelle moyenne	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Taux d'intérêt	Taux d'actua- lisation
Location simple - Exploitation	1 083			Euro	3 ans	399	684	n/a		
Location simple - Hors Exploitation	2 194			Euro	1.5 ans	1 456	738	n/a		
Crédit Bail	5 897	5 408	6 254	Euro	6 ans	754	4 327	816	3,70 %	3,50 %

Les contrats de location sont des contrats de location simple de durées comprises entre 3 ans (hors exploitation) et 5 ans (exploitation)

L'Exploitation s'entend essentiellement des locations d'espaces de stockage et d'engin de manutention.

Le Hors exploitation comprend les parcs de matériels informatiques et de machines de bureau ainsi que les véhicules de société.

Il a été comptabilisé une charge d'environ 1,9 Million d'Euros sur l'exercice 2005.

Note n° 18 : Rémunération des dirigeants

La rémunération des Organes de Direction et d'Administration de la Société consolidante, à raison de leurs fonctions dans les Entreprises contrôlées s'est élevée à 542 699 Euros pour l'exercice 2005.

Note n° 19 : Effectif moyen

	2005	2004
Dirigeants et cadres	226	212
Agents de maîtrise, employés et ouvriers	1 367	1 476
Total	1 593	1 688
Personnel intérimaire	152	151

Note n° 20 : Engagements hors bilan

Engagements donnés

	2005	2004
Avals et cautions	515	525
Effets escomptés et non échus	19	650
Dettes pour lesquelles les entreprises consolidées ont accordé une garantie	4 124	5 071
dont emprunts auprès des établissements de crédit	4 124	5 071
Autres engagements donnés	564	-
Total	5 222	6 246

Engagements reçus

	2005	2004
Avals, cautions et garanties	34	14
Divers	-	-
Total	34	14

Note n° 21 : Reclassements sur les Comptes Consolidés 2004

ACTIF

Reclassement des VMP en Trésorerie et en Titres évalués à leur juste valeur en contrepartie du Résultat

	Montant net au 31.12.2004		Ecart
	Après Reclassements	Avant Reclassements	
ACTIF COURANT			
Créances clients et comptes rattachés	43 468	46 121	-2 653
Actifs financiers à moins d'un an			
Titres évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat	2 159		2 159
VMP		20 721	(20 721)
Disponibilités	28 581	7 366	21 215
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	28 581	28 087	

Un montant de 2 653 Keuros a été reclassé des postes "Créances Clients et Comptes Rattachés" en "Trésorerie et équivalents de Trésorerie". Ce montant correspond aux effets remis à l'encaissement.

Le reclassement des 2 159 Keuros correspond aux OPCVM dont la nature ne répond pas à la définition d'Equivalents de Trésorerie. Ce reclassement a été effectué suite aux précisions apportées par l'AMF dans son communiqué du 9 mars 2006 concernant l'application de la Norme IAS 7.

Les Valeurs Mobilières de Placement ont été reclassées en "Trésorerie et équivalents de Trésorerie" pour permettre une meilleure comparabilité entre les états publiés au 30 juin 2005 sous le format hybride et la présentation des comptes au 31 décembre 2005. De ce fait, les données 2004 ont également fait l'objet d'un reclassement.

PASSIF

Reclassement des autres fonds propres

	Montant net au 31.12.2004	
	Après Reclassements	Avant Reclassements
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		50
Dettes financières à plus d'un an		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	11 275	11 275
Emprunts et dettes financières divers	518	468
Total des passifs financiers non courants	11 793	11 743

Lors de la publication des comptes au 30 juin 2005 et dans le cadre des états de Transition et d'une présentation hybride, le Groupe avait conservé le poste "Autres fonds propres" dans ses postes de bilan

Note n° 22 : Transition aux Normes comptables Internationales IFRS applicables en 2005^(*)

Methodologie et tableaux de passage des Etats financiers exercice 2004

Exercice 2004

I - CONTEXTE DE LA PUBLICATION

Les Etats Financiers consolidés du Groupe Gévelot, Groupe Coté "Euronext Paris", sont préparés en conformité avec les Règles et Principes Comptables Internationaux IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptés par l'Union Européenne par les Règlements n° 1606/2002 et 1725/2003.

Le Groupe Gévelot a adopté les IFRS pour la première fois le 1er janvier 2005. Les Etats Financiers de l'Exercice 2004, ainsi que le Bilan d'ouverture au 1er janvier 2004, ont été retraités conformément à la Norme IFRS 1 "Première adoption des IFRS en tant que Référentiel comptable".

Conformément à la Recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers relative à la communication financière pendant la période de transition, le Groupe a fait le choix de publier des Comptes Consolidés semestriels présentés selon les Règles Nationales mais préparés sur la base des Règles de reconnaissance et d'évaluation IAS / IFRS telles qu'applicables au 30 juin 2005.

Les effets des changements de méthode liés à l'adoption des IFRS sont mentionnés dans les Etats de passage cités ci-dessous :

- Le Bilan à la date de transition, soit le 1er janvier 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en Capitaux Propres lors de la publication des Comptes Consolidés 2005,
- Le Compte de Résultat au 30 juin 2004, la Situation financière au 31 décembre 2004,
- Le Compte de Résultat de l'Exercice 2004.

Ces retraitements d'informations financières 2004 ont été préparés en appliquant aux données 2004 les effets des Normes et Interprétations IFRS publiées au 30 juin 2005.

Le Référentiel comptable IFRS utilisé étant susceptible d'évoluer d'ici le 31 décembre 2005, il est possible que le Bilan d'ouverture audité ne soit pas le Bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 à partir duquel les Comptes Consolidés de l'Exercice 2005 seront effectivement établis et que les Résultats IFRS semestriels et annuels 2004 et 2005 ainsi que le Bilan au 31 décembre 2004 présentés ci-après soient modifiés au cours de l'Exercice 2005.

Ces informations ont fait l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration et ont été revues par les Commissaires aux Comptes. Elles n'ont cependant pas donné lieu à l'émission d'un Rapport d'audit particulier.

II. PRESENTATION DES NORMES ET OPTIONS COMPTABLES RETENUES POUR LA PREMIÈRE APPLICATION DU REFERENTIEL IFRS

Les Comptes IFRS 2004 sont établis conformément aux Normes IAS/IFRS applicables au 30 juin 2005.

Pour l'établissement de son Bilan d'ouverture, le Groupe s'est conformé aux dispositions de la Norme IFRS 1 qui traite de la première application des Normes Internationales et des exceptions au principe d'application rétrospective de l'ensemble des Normes IFRS.

Dans ce contexte le Groupe Gévelot a retenu les options suivantes quant au retraitement rétrospectif des Actifs et des Passifs selon les Normes IFRS :

- les Regroupements d'Entreprises antérieurs au 31 mars 2004 n'ont pas fait l'objet de retraitements rétrospectifs,
- les Actifs Incorporels et corporels ont été comptabilisés au Bilan d'ouverture pour les valeurs suivantes :
- La Juste Valeur à dire d'Experts pour les Terrains et Constructions,
- Coût amorti avec reconstitution du Coût historique pour les autres Actifs immobilisés (Incorporels, Installations techniques, Matériels et Outillages,...),
- le Groupe a décidé d'appliquer par anticipation dès le 1er janvier 2004 les Normes IAS 32 et IAS 39 concernant les Instruments financiers.

^(*) Cette Note a fait l'objet d'une publication au B.A.L.O. le 14.12.2005 sous le n° de parution 149 (page 31151) dans le cadre de la publication des comptes consolidés du 1^{er} semestre 2005 et comprend notamment la description des options retenues dans le cadre de la première application des Normes IFRS.

III-RECONCILIATION DES ETATS FINANCIERS ETABLIS SELON LES PRINCIPES COMPTABLES FRANCAIS ET SELON LES NORMES IFRS

Réconciliation du compte de résultat consolidé au 31 décembre 2004

Normes Françaises CRC 99-02	Impact IFRS			Référéntiel IFRS	
	Résultat CRC 99-02	Reclassements	Changements de Normes		
Montant net du chiffre d'affaires	188 774	-46	-298	188 430	Montant du chiffre d'affaires
Production stockée	2 528		-183	2 345	Production stockée
Production immobilisée	78			78	Production immobilisée
Subventions d'exploitation	34			34	Subventions d'exploitation
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges	3 913	182	114	4 209	Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges
Autres produits	1 275			1 275	Autres produits
Total des produits d'exploitation	196 602	136	-367	196 371	Total des produits de l'activité courante
Achats consommés	59 691			59 691	Achats consommés
Autres achats et charges externes	41 201	20	-456	40 765	Autres achats et charges externes
Impôts, taxes et versements assimilés	5 962	-135		5 827	Impôts, taxes et versements assimilés
Salaires, traitements et charges sociales	67 840	423		68 263	Charges de personnel
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 265	73	-2 958	7 380	Dotations aux amortissements sur immobilisations
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 397	76	20	2 493	Dotations aux provisions sur actif courant
Dotations aux provisions pour risques et charges	682		15	697	Dotations aux provisions pour risques et charges
Autres charges	485			485	Autres charges
Total des charges d'exploitation	188 523	457	-3 379	185 601	Total des charges opérationnelles
		-321	3 012	10 770	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT
		5 502		5 502	Reprise sur provisions litiges
		6		6	Autres produits opérationnels
		5 508		5 508	Total des autres produits opérationnels
		845		845	Coût des litiges
		845		845	Total des autres charges opérationnelles
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 079	4 342	3 012	15 433	RESULTAT OPERATIONNEL
RESULTAT FINANCIER	-211		-52	-263	RESULTAT FINANCIER
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGREES	7 868	4 342	2 960	15 170	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGREES
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 342	-4 342			
Impôts exigibles	3 960		-	3 960	Impôts exigibles
Impôts différés	477		963	1 440	Impôts différés
Charges d'impôts	4 437		963	5 400	Charges d'impôt
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	7 773		1 997	9 770	RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	749			749	Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	138		-138		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	8 384		2 135	10 519	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE
PART REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES	3		3	6	PART REVENANT AUX MINORITAIRES
RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	8 381		(*) 2 132	10 513	RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

(*) Le détail des changements de Normes est explicité dans le tableau ci-contre.

Détail par Normes des impacts IFRS affectant le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2004

Référentiel IFRS	Retraitement IFRS	immobilisations incorporelles (IAS 36-38)	Normes immobilisations corporelles (IAS 16-17-36)	actions propres (IAS 32)	regroupement d'entreprises (IFRS 3)	Autres
Montant du chiffre d'affaires	-298					-298
Production stockée	-183					-183
Production immobilisée	-					
Subventions d'exploitation	-					
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges	114					114
Autres produits	-					
Total des produits de l'activité courante	-367					-367
Achats consommés						
Autres achats et charges externes	-456		-502			46
Impôts, taxes et versements assimilés						
Charges de personnel						
dotations aux amortissements sur immobilisations	-2 958	-629	-2 329			
dotations aux provisions sur actif circulant	20					20
dotations aux provisions pour risques et charges	15					15
Autres charges						
Total des charges opérationnelles	-3 379	-629	-2 831			81
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	3 012	629	2 831			-448
Reprise sur provisions litiges						
Autres produits opérationnels						
Total des produits opérationnels						
Coût des litiges						
Total des autres charges opérationnelles						
RESULTAT OPERATIONNEL	3 012	629	2 831			-448
RESULTAT FINANCIER	-52		-36	-314		298
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGREES	2 960	629	2 795	-314		-150
Impôts exigibles	-					
Impôts différés	963	219	1 012	-111		-157
Charges d'impôts	963	219	1 012	-111		-157
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 997	410	1 783	-203		7
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence						
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-138					-138
5- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 135	410	1 783	-203	138	7
Part revenant aux minoritaires	3		3			
RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	2 132	410	1 780	-203	138	7

Réconciliation du compte de résultat consolidé au 30 juin 2004

Normes Françaises CRC 99-02	Résultat CRC 99-02	Reclassements	Changements de Normes	Résultat IFRS	Référentiel IFRS
Montant net du chiffre d'affaires	94 991		-152	94 839	Montant du chiffre d'affaires
Production stockée	1 000			1 000	Production stockée
Production immobilisée	210			210	Production immobilisée
Subventions d'exploitation	14			14	Subventions d'exploitation
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges	2 259	154	59	2 472	Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges
Autres produits	641			641	Autres produits
Total des produits d'exploitation	99 115	154	-93	99 176	Total des produits de l'activité courante
Achats consommés	29 244			29 244	Achats consommés
Autres achats et charges externes	19 818	64	-68	19 814	Autres achats et charges externes
Impôts, taxes et versements assimilés	3 002	-46		2 956	Impôts, taxes et versements assimilés
Salaires, traitements et charges sociales	34 122	185		34 307	Charges de personnel
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 756	8	-948	3 816	Dotations aux amortissements sur immobilisations
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 965			1 965	Dotations aux provisions sur actif courant
Dotations aux provisions pour risques et charges	353			353	Dotations aux provisions pour risques et charges
Autres charges	216			216	Autres charges
Total des charges d'exploitation	93 476	211	-1 016	92 671	Total des charges opérationnelles
		-57	923	6 505	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT
					Reprise sur provisions litiges
					Autres produits opérationnels
					Total des autres produits opérationnels
		223		223	Coût des litiges
		10		10	Autres charges opérationnelles
		233		233	Total des autres charges opérationnelles
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 639	-290	923	6 272	RESULTAT OPERATIONNEL
RESULTAT FINANCIER	264		-136	128	RESULTAT FINANCIER
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGREES	5 903	-290	787	6 400	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGREES
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-290	290			
Impôts exigibles	2 137			2 137	Impôts exigibles
Impôts différés	-60		200	140	Impôts différés
Charges d'impôts	2 077		200	2 277	Charges d'impôt
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	3 536		587	4 123	RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	415			415	Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	69		-69		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	3 882		656	4 538	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE
PART REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES	1			1	PART REVENANT AUX MINORITAIRES
RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	3 881		(*) 656	4 537	RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

(*) Le détail des changements de Normes est explicité dans le tableau ci-contre.

Détail par Normes des impacts IFRS affectant le compte de résultat consolidé au 30 juin 2004

Référentiel IFRS	Retraitement IFRS	immobilisations incorporelles (IAS 36-38)	Normes immobilisations corporelles (IAS 16-17-36)	actions propres (IAS 32)	regroupement d'entreprises (IFRS 3)	Autres
Montant du chiffre d'affaires	-152					-152
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges	59					59
Autres produits						
Total des produits de l'activité courante	-93					-93
Achats consommés						
Autres achats et charges externes	-68		-75			7
Impôts, taxes et versements assimilés						
Charges de personnel						
dotations aux amortissements sur immobilisations	-948	-13	-1 033			98
dotations aux provisions sur actif circulant						
dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges opérationnelles	-1 016	-13	-1 108			105
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	923	13	1 108			-198
Reprise sur provisions litiges						
Autres produits opérationnels						
Total des produits opérationnels						
Coût des litiges						
Total des autres charges opérationnelles						
RESULTAT OPERATIONNEL	923	13	1 108			-198
RESULTAT FINANCIER	-136		-6	-282		152
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS DES ENTREPRISES INTEGREES	787	13	1 102	-282		-46
Impôts exigibles	-					
Impôts différés	200	3	384	-96		-91
Charges d'impôts	200	3	384	-96		-91
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	587	10	718	-186		45
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence						
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-69					-69
5- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	656	10	718	-186	69	45
Part revenant aux minoritaires						
RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	656	10	718	-186	69	45

Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2004

(Transition CRC 99-02/IFRS)

Réconciliation du bilan consolidé au 1er janvier 2004

ACTIF

Référentiel Français	NORMES						Actif Normes IFRS	Actif non courant						
	Actif Normes CRC 99-02	Reclassement IFRS (IFRS 3)	Regroupements d'entreprises (IFRS 3)	Immo. incorporelles nettes (IAS 38-36)	Immobilisations corporelles nettes (IAS 16-17-36)	Avantages au personnel (IAS 19)			Actions Propres (IAS 32)	Autres Normes	Total Normes IFRS	Actif Normes IFRS	Référentiel IFRS	
Actif immobilisé														
Ecart d'acquisition	550	-104											446	Ecart d'acquisition
Immobilisations incorporelles	1 322			1 956									3 278	Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles	17 872				10 089								27 961	Immobilisations corporelles
Terrains / Constructions													27 961	Terrains / Constructions
Installations techniques Matériels et outillages industriels	17 232				18 038								35 270	Installations techniques Matériels et outillages industriels
Autres	2 722				726								3 448	Autres
Immobilisations corporelles en cours	1 743												1 781	Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes versés	1 484												1 297	Avances et acomptes versés
Total Immobilisations corporelles	41 053			18 615	10 089								69 757	Total des immobilisations corporelles
Immobilisations Financières	1 957				-733								1 224	Actifs financiers non courants
Titres mis en équivalence	3 178												3 178	Titres mis en équivalence
Total Actif immobilisé	48 060	-104		18 615	10 089	-733							77 883	Total Actif non courant
Actif circulant														Actif courant
Stocks	25 364												25 364	Stocks et en-cours
Créances d'exploitation et comptes de régularisation	46 363	-822											45 445	Autres débiteurs
Disponibilités	30 297												29 277	Actifs financiers courants
													100 086	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Total Actif circulant	102 024	-822											100 086	Total Actif courant
TOTAL GENERAL	150 084	-822	-104	18 615	10 089	-733	-1 020	-96	-1 020	-96	27 885	27 885	177 969	TOTAL GENERAL

(1) dont location-financement

Réconciliation du bilan consolidé au 1er janvier 2004

PASSIF

Référentiel Français	NORMES						Référentiel IFRS				
	Passif Normes CRC 99-02	Reclassement IFRS (IFRS 3)	Regroupements d'entreprises (IFRS 3)	Immo. incorporelles nettes (IAS 38-36)	Immobilisations corporelles nettes (IAS 16-17-36)	Avantages au personnel (IAS 19)		Actions Propres (IAS 32)	Autres Normes	Total Normes IFRS	Passif Normes IFRS
Capitaux propres											Capitaux propres
Capital	30 488										Capital
Réserves consolidées	46 177		-104	1 265	6 560	11 522	-289	-1 141	-244	17 569	Réserves consolidées
Résultat de l'exercice 2003											Résultat de l'exercice 2003
Normes Françaises	4 858									4 858	
Sous-total des capitaux propres attribuables à la Société consolidante	81 523		-104	1 265	6 560	11 522	-289	-1 141	-244	17 569	Sous-total des capitaux propres attribuables à la Société consolidante
Sous-total des intérêts minoritaires	22					2				2	Sous-total des intérêts minoritaires
Total de l'ensemble des Capitaux Propres	81 545		-104	1 265	6 560	11 524	-289	-1 141	-244	17 571	Total de l'ensemble des Capitaux Propres
Total Autres Fonds Propres	45									45	Total Autres Fonds Propres
Provisions pour risques et charges											Passif non courant
Provisions pour risques	5 987									5 987	Provisions pour risques et charges à plus d'un an
Provisions pour charges	3 396						-356	21		3 061	Provisions pour risques
Total Provisions pour Risques et Charges	9 383						-356	21	-335	9 048	Total des provisions à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	17 289	-4 629				323			-4 306	12 983	Dettes financières à plus d'un an
Emprunts et dettes financières divers	337									337	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit
Total Emprunts et dettes financières	17 626	-4 629		691	3 529	323			-4 306	13 320	Total des passifs financiers non courants
Dettes d'exploitation	41 485	-2 586					186		-2 400	39 085	Passif d'impôt différé
		2 586							2 586	2 586	Autres crédateurs
		4 629				170	35		4 834	4 834	Passif d'impôt exigible
Total dettes d'exploitation	41 485	4 629		691	3 529	170	221		5 020	46 505	Total Passif courant
Total Dettes	68 494	-822		691	3 529	7 091	-444	121	10 314	78 808	Total Dettes
TOTAL GENERAL	150 084	-822	-104	1 956	10 089	18 615	-733	-1 020	27 885	177 969	TOTAL GENERAL

(1) dont location-financement

Bilan consolidé au 31 décembre 2004

(Transition CRC 99-02/IFRS)

Réconciliation du bilan consolidé au 31 décembre 2004

ACTIF

Référéntiel Français	NORMES						Actif Normes IFRS	Référéntiel IFRS			
	Actif Normes CRC 99-02	Reclas- sement IFRS	Regrou- pements d'entreprises (IFRS 3)	Immo- incorporelles nettes (IAS 38-36)	Immobiliations corporelles nettes (IAS 16-17-36)	Avantages au personnel (IAS 19)			Actions Propres (IAS 32)	Autres Normes	Total Normes IFRS
Actif immobilisé											Actif non courant
Ecart d'acquisition	1 539	17							17	1 556	Ecart d'acquisition
Immobilisations incorporelles	2 517	-171	2 585						2 414	4 931	Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles											Immobilisations corporelles
Terrains / Constructions	18 223			10 258					10 258	28 481	Terrains / Constructions
Installations techniques Matériels et outillages industriels	19 225			20 574					20 574	39 799	Installations techniques Matériels et outillages industriels
Autres	2 787			520					520	3 307	Autres
Immobilisations corporelles en cours	1 083			-4					-4	1 079	Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes versés	1 400			-18					-18	1 382	Avances et acomptes versés
Total Immobilisations corporelles	42 718			10 258	21 072				31 330	74 048	Total des immobilisations corporelles
Immobilisations Financières	1 975				-772				-772	1 203	Actifs financiers non courants
Titres mis en équivalence	2 967									2 967	Titres mis en équivalence
Total Actif immobilisé	51 716	-154	2 585	10 258	21 072	-772			32 989	84 705	Total Actif non courant
Actif circulant											Actif courant
Stocks	30 245								-157	30 088	Stocks et en-cours
Créances d'exploitations et comptes de régularisation	51 569	-765							-74	50 730	Autres débiteurs
Disponibilités	28 087								26	26	Actifs financiers courants
										28 087	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Total Actif circulant	109 901	-765							-205	108 931	Total Actif courant
TOTAL GENERAL	161 617	-765	2 585	10 258	21 072	-772			32 019	193 636	TOTAL GENERAL

(1) dont location-financement

Réconciliation du bilan consolidé au 31 décembre 2004

PASSIF

Référentiel Français	NORMES							Référentiel IFRS			
	Passif Normes CRC 99-02	Reclassement IFRS (IFRS 3)	Regroupements d'entreprises (IFRS 3)	Immo. incorporelles nettes (IAS 38-36)	Immobilisations corporelles nettes (IAS 16-17-36)	Avantages au personnel (IAS 19)	Actions Propres (IAS 32)		Autres Normes IFRS	Total Normes IFRS	Passif Normes IFRS
Capitaux propres											Capitaux propres
Capital	30 488										Capital
Réserves consolidées	47 614		-121	1 265	6 560	11 522	-149	203	-214	19 066	Réserves consolidées
Résultat de l'exercice	8 381	138	138	410	106	1 674	-9	-203	16	2 132	Résultat de l'exercice
Sous-total des capitaux propres attribuables à la Société consolidante	86 483	17	17	1 675	6 666	13 196	-158	-198	-198	21 198	Sous-total des capitaux propres attribuables à la Société consolidante
Sous-total des intérêts minoritaires	25				5					5	Sous-total des intérêts minoritaires
Total de l'ensemble des Capitaux Propres	86 508	17	17	1 675	6 666	13 201	-158	-198	-198	21 203	Total de l'ensemble des Capitaux Propres
Total Autres Fonds Propres	50									50	Total Autres Fonds Propres
Provisions pour risques et charges											Passif non courant
Provisions pour risques	1 036		-493							-493	Provisions pour risques
Provisions pour charges	2 834						-520			-520	Provisions pour charges
Total Provisions pour Risques et Charges	3 870	-493	-493				-520			-1 013	Total des provisions à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	18 443	-7 306				138				-7 168	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit
Emprunts et dettes financières divers	469	-1								-1	Emprunts et dettes financières divers
Total Emprunts et dettes financières	18 912	-7 307			138					-7 169	Total des passifs financiers non courants
Dettes d'exploitation	52 277	-4 161	-41				196	-4 006		48 271	Autres créanciers
		4 161								4 161	Passif d'impôt exigible
		7 307				187				7 520	Passifs financiers courants
Total dettes d'exploitation	52 277	7 307	-41		187		222	7 675	222	7 675	Total Passif courant
Total Dettes	75 059	-765	-171	910	3 592	7 871	-614	-7	-7	10 816	Total Dettes
TOTAL GENERAL	161 617	-765	-154	2 585	10 258	21 072	-772	-205	-205	32 019	TOTAL GENERAL

(1) dont location-financement

Réconciliation des capitaux propres au 1er janvier et au 31 décembre 2004

Tableau de passage des Capitaux Propres des Normes Françaises aux Normes IFRS au 1er janvier 2004

	Capital auto-détenus	Titres Consolidés	Réserves	Ecarts de réévaluation	Ecarts de conversion	Resultat net	Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total
SITUATION AU 01.01.2003 EN CRC 99-02	30 488	-	43 355	54	(13)	4 722	78 606	20	78 626
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions	-	-	-	-	-	(1 917)	(1 917)	-	(1 917)
Affectation des résultats non distribués	-	-	2 805	-	-	(2 805)	-	-	-
Résultat de l'exercice 2003	-	-	-	-	-	4 858	4 858	2	4 860
Conversions et variations diverses	-	-	2	-	(26)	-	(24)	-	(24)
SITUATION AU 31.12.2003 EN CRC 99-02	30 488	-	46 162	54	(39)	4 858	81 523	22	81 545
Impact lié au passage aux Normes IFRS		(1 141)	18 814		(104)		17 569	2	17 571
SITUATION AU 01.01.2004 EN IFRS	30 488	(1 141)	64 976	54	(143)	4 858	99 092	24	99 116

Tableau de passage des Capitaux Propres du 1er Janvier 2004 au 31 Décembre 2004 selon les Normes IFRS

SITUATION AU 01.01.2004 EN IFRS	30 488	(1 141)	64 976	54	(143)	4 858	99 092	24	99 116
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions	-	-	-	-	-	(1 917)	(1 917)	-	(1 917)
Affectation des résultats non distribués	-	-	2 955	-	(14)	(2 941)	-	-	-
Résultat de l'exercice 2004	-	-	-	-	-	10 513	10 513(*)	6	10 519
Impact net d'impôt de la réévaluation des constructions de PCM Pumps	-	-	71	-	-	-	71	-	71
Instruments financiers : variations de juste valeur	-	-	30	-	-	-	30	-	30
Conversions et variations diverses	-	-	(62)	-	(46)	-	(108)	-	(108)
SITUATION AU 31.12.2004 EN IFRS	30 488	(1 141)	67 970	54	(203)	10 513	107 681	30	107 711

(*) Résultat au 31/12/2004 aux Normes Françaises 8 381 K€
 Impact des retraitements IFRS sur l'exercice 2004 2 132 K€
 Résultat au 31/12/2004 aux Normes IFRS 10 513 K€

Réconciliation du tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2004

	2004 Publié CRC 99-02	NORMES					Total Normes IFRS	2004 Retraité IFRS
		Immobi- sations incorporelles	Immobi- sations corporelles (1)	Actions Propres	Regroupement d'entreprises	Autres Normes		
OPERATIONS D'ACTIVITE								
Résultat net des sociétés intégrées	7 773	410	1 783	(203)	-	7	1 997	9 770
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :								
Amortissements et provisions	3 567	(633)	(2 329)	314		(45)	(2 693)	874
Variation des impôts différés	477	219	1 012	(111)		(157)	963	1 440
Plus- Values de cession, nettes d'impôt	5	3	(18)				(15)	(10)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREEES	11 822	(1)	448	-	-	(195)	252	12 074
Dividendes reçus des Sociétés mises en équivalence	181							181
Variation des stocks	(3 316)					157	157	(3 159)
Variation des créances d'exploitation	(3 550)					(22)	(22)	(3 572)
Variation des dettes d'exploitation	8 545					10	10	8 555
Variation du besoin en fonds de roulement	1 679					145	145	1 824
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	13 682	(1)	448	-	-	(50)	397	14 079
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT								
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11 088)		(264)				(264)	(11 352)
Acquisitions et augmentations d'immobilisations financières	(157)					39	39	(118)
TOTAL	(11 245)	-	(264)	-	-	39	(225)	(11 470)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes d'impôt	84	1	(25)				(24)	60
Cessions et diminutions d'immobilisations financières	60							60
TOTAL	144	1	(25)	-	-	-	(24)	120
Incidence des variations de périmètre	(2 149)							(2 149)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(13 250)	1	(289)	-	-	39	(249)	(13 499)
OPERATIONS DE FINANCEMENT								
Augmentation / (réduction) de capital								
Dividendes attribués aux actionnaires de la Société Mère	(1 917)							(1 917)
Autres variations	13		9				9	22
TOTAL	(1 904)	-	9	-	-	-	9	(1 895)
Mise en place des emprunts et dettes financières	7 350							7 350
Remboursements des emprunts et dettes financières	(9 630)		(168)			11	(157)	(9 787)
Variation des emprunts et dettes financières	(2 280)	-	(168)	-	-	11	(157)	(2 437)
Variation du besoin en fonds de roulement et divers								
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(4 184)	-	(159)	-	-	11	(148)	(4 332)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(3 752)	-	-	-	-	-	-	(3 752)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	30 938							30 938
TRESORERIE A LA CLOTURE	27 186							27 186
	(3 752)							(3 752)

(1) dont location-financement

IV-Commentaires explicatifs sur les Bilans Consolidés 2004 au 1^{er} janvier 2004 et 31 décembre 2004 ainsi que sur le Compte de Résultat de l'exercice 2004

Tous les montants indiqués ci-dessous sont exprimés en Milliers d'Euros (K€), et pour le Résultat et les Capitaux Propres, nets de l'effet d'impôt attaché au retraitement considéré.

1. Présentation des états financiers (IAS 1)

1.1. Compte de Résultat

Le Groupe Gévelot présente son Compte de Résultat par nature en suivant la Recommandation n° 2004-R 02 du Conseil National de la Comptabilité.

Par option, le Groupe a choisi de mentionner un Résultat Opérationnel Courant défini comme la différence entre le Résultat Opérationnel total et les "Autres produits et Charges opérationnels". Il constitue un solde de gestion qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance de l'Entreprise.

Les "Autres Produits et Charges Opérationnels" représentent les événements inhabituels et peu fréquents. Ils sont définis de manière très limitative mais ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires.

Les Autres Produits (5 502 K€) et Charges Opérationnels (845 K€) concernent principalement l'apurement de litiges commerciaux et techniques dont le détail figurait dans l'Annexe des Comptes 2004 présenté selon les Normes Françaises dans la rubrique « provisions pour risques et charges ».

1.2. Bilan

Les Actifs et les Passifs sont présentés en éléments courants et non courants.

La classification entre courant et non courant s'effectue en fonction du cycle d'exploitation de l'entreprise. Ce dernier correspond à la période s'écoulant entre l'acquisition d'Actifs et leur réalisation sous forme de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie.

Le cycle d'exploitation est de 12 mois.

1.3. Incidence des retraitements sur le tableau des flux de trésorerie Exercice 2004

Les différences entre le tableau des flux de trésorerie établi selon les Normes IFRS et celui établi selon les Normes Françaises ne sont pas significatives.

1.4. Incidence des retraitements sur le tableau de variation des Capitaux Propres- Exercice 2004

Comme il est indiqué dans le Tableau de Réconciliation des Capitaux Propres au 1^{er} janvier 2004, l'impact du retraitement des comptes selon les normes IFRS a été de 17.6 millions d'Euros provenant quasi intégralement des profonds changements sur les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles (18 Millions d'Euros).

2. Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Lors de la première application des Normes IFRS, le Groupe n'a pas opté pour le retraitement rétrospectif des Regroupements d'Entreprise, à savoir Filiales et Participations acquises antérieurement au 31 Mars 2004.

Les Goodwill ne sont plus amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation annuels et toute dépréciation constatée est désormais irréversible.

L'amortissement constaté en Normes françaises sur l'Exercice 2004 a donc fait l'objet d'une reprise.

Impact sur le Résultat 2004 : 138 K€.

Conformément à la Norme IFRS 3, le Groupe a renoncé à l'utilisation de l'option de réactualisation de l'écart d'acquisition constaté sur la filiale Etablissements Léopold Cléré dans les 12 mois suivant l'acquisition. La provision pour risques de 493 K€ constatée dans les Comptes au 31 décembre 2004 selon les anciennes Normes a ainsi été neutralisée, en contrepartie de la limitation de la créance d'impôt différé (363 K€), de la dépréciation du fonds de commerce (171 K€) et de l'annulation des produits constatés d'avance (- 41 K€). Colonne « Regroupements d'Entreprises » du Bilan au 31 décembre 2004.

Par ailleurs, les écarts de conversion affectant les écarts d'acquisition antérieurs ont été constatés en contrepartie des Réserves consolidées pour - 104 K€ au 1^{er} janvier 2004 et -121 K€ au 31 décembre 2004.

3. Immobilisations incorporelles (IAS 36-38)

Concessions, brevets, licences, marques

Le réexamen des nouvelles durées d'utilité, principalement des logiciels informatiques et leur reclassement éventuel, a conduit à majorer ce poste de 774 K€ en immobilisations corporelles à effet du 1^{er} janvier 2004.

Frais de recherche et de développement

Pour la première application des nouvelles Normes, le Groupe Gévelot a procédé à l'activation des frais de développement de façon rétrospective pour tous les projets répondant à l'ensemble des critères tels que définis par la Norme IAS 38.

Au 1^{er} janvier 2004, le Groupe a donc activé à ce titre pour 1 182 K€ portés en Immobilisations incorporelles en cours pour un impact net d'impôts différés sur les Capitaux Propres de 763 K€.

Au 31 décembre 2004, le montant des Frais de recherche ayant été activés et figurant en Frais de Recherche et en Immobilisations Incorporelles en cours est de 1 665 K€.

4. Immobilisations corporelles et contrats de location (IAS 16-17-36)

Valorisation des Actifs (IAS 16-17)

Lors de la première application des Normes IFRS, le Groupe a opté pour la mise en œuvre de la ré-estimation :

- des Terrains et Bâtiments pour leur Juste Valeur d'après expertise,
- des Installations techniques, Matériels et Outillages et autres Immobilisations corporelles selon la méthode du Coût amorti avec reconstitution du Coût historique.

La ré-estimation globale des Actifs corporels au 1^{er} janvier 2004, nette des amortissements et des dépréciations, a été de :

- 10,1 Millions d'Euros pour les Terrains et Constructions,
- 18,6 Millions d'Euros pour les Installations techniques, Matériels et Outillages et divers, dont 0.5 Million d'Euros au titre de contrats de locations.

Au 1^{er} janvier 2004, l'impact sur les Capitaux Propres est de 6,6 Millions d'Euros pour les Terrains et Constructions et de 11,5 Millions d'Euros pour les Installations techniques, Matériels et Outillages après constatation de Passifs d'impôts différés pour respectivement 3,5 Millions d'Euros et 6,6 Millions d'Euros.

Par ailleurs la valeur du Terrain et des Constructions du Site industriel de Messei a été maintenue à sa valeur estimée de marché, ces Biens étant destinés à être cédés dans un proche avenir.

Comme indiqué ces ré-estimations incluent l'impact de l'activation complémentaire de contrats de location pour 461 K€ (avec en conséquence une augmentation des Dettes financières de 493 K€, la différence constituant une charge financière).

Pour les Constructions, l'amortissement de la nouvelle valeur d'après expertise prend effet au 1^{er} janvier 2004.

Ces ré-estimations, conjuguées à la révision des modalités de calcul des dotations aux amortissements (notamment le passage du mode dégressif au mode linéaire), ont eu pour incidence une diminution de la charge globale de dotations aux amortissements de 2 329 K€ pour l'Exercice 2004. Compte tenu de divers autres ajustements (contrats de location, impôts différés) le Résultat net 2004 a été ainsi augmenté de 1 783 K€.

Dépréciation des Actifs (IAS 36)

En application de la Norme IAS 36, il a été procédé à un calcul de dépréciation sur les Actifs des Sociétés réparties en Unité Génératrice de Trésorerie comme suit :

- chaque site de production des sociétés d'Extrusion,
 - chaque Société du Secteur des Pompes,
 - chaque Société du Secteur de la Mécanique,
- (voir note N° 2 § 2.2.3 ci-avant).

Ces "impairment tests" ont été réalisés au 30 juin 2005 sur la base ré-estimée des Immobilisations corporelles au 1^{er} janvier 2004. Les impacts ont été réalloués à cette date, les éléments ayant servis de base étant ceux connus lors de la clôture des Comptes 2003.

La ré-estimation des Terrains et Bâtiments de 12,2 Millions d'Euros pour l'ensemble du Groupe Gévelot a été partiellement neutralisée par une dépréciation de 2,0 Millions d'Euros, étant précisé que les Terrains et Constructions, propriétés de Dold et Gurtner ont été intégrés dans la base de calcul de l'impairment test en tant que valeurs nécessaires à l'exploitation. L'impact net sur les Actifs immobiliers a donc été de 10,1 Millions d'Euros au 1^{er} janvier 2004.

La ré-estimation des Installations techniques, Matériels et Outillages s'est élevé à 49,6 Millions d'Euros. Les "impairment tests" sur les activités Extrusion et Mécanique ont par ailleurs conduit à constater une dépréciation de 31,6 Millions d'Euros, ramenant l'incidence nette au 1^{er} janvier 2004 à 18,0 Millions d'Euros.

5. Stocks (IAS 2)

Le changement de Référentiel comptable a conduit à une incidence mineure sur la valorisation des Stocks. Cette incidence résulte en majeure partie des effets induits des amortissements industriels recalculés et affectés aux Coûts directs et s'est traduite par un impact net sur le Résultat de 157 K€. Un produit d'impôt différé de 55 K€ a par ailleurs été pris en compte.

- Impact sur les Stocks au 31 décembre 2004 : -157 K€
- Impact sur le Résultat 2004 (charge) : - 102 K€

6. Avantages au personnel (IAS 19)

Le Groupe a procédé à l'inventaire exhaustif de ses engagements à l'égard de son Personnel au 1^{er} janvier 2004. L'actualisation des engagements futurs à l'égard du Personnel a généré un écart imputé sur les fonds Propres de 289 K€ au 1^{er} janvier 2004 et de seulement 149 K€ au 31 décembre 2004 (à cette date, ainsi que mentionné dans les Comptes publiés, une partie de cette différence avait déjà été intégrée). Par ailleurs un reclassement de 733 K€ entre les « Autres Immobilisations financières » et les « Provisions pour charges » a été opéré pour la filiale Dold et correspond à la compensation du fonds dédié avec les provisions constatées.

7. Impôts différés (IAS 12)

Les retraitements et reclassements IFRS ont conduit à constater un impôt différé global de 9,9 Millions d'Euros enregistrés au passif du Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2004.

Au 31 décembre 2004, l'impôt différé enregistré au passif du Bilan s'élève à 11,3 Millions d'Euros, la différence provenant principalement de l'impact des retraitements relatifs aux Immobilisations corporelles comme indiqué précédemment au point 4.

8. Instruments financiers (IAS 32-39)

Le Groupe a opté pour une application des Normes IAS 32 et IAS 39 dès le 1^{er} janvier 2004. Ce choix d'application anticipée a été fait dans un souci de transparence et afin de constituer une base de comparaison pour l'Exercice 2005.

Actifs et Passifs financiers

Les Actifs et Passifs financiers n'ont pas donné lieu à actualisation, les effets de celle-ci n'étant pas significatifs

Actions Propres

En Normes Françaises, les Actions Propres détenues dans le cadre de la régularisation des cours étaient classées, jusqu'en octobre 2004, en Valeurs Mobilières de Placement et venaient minorer la Dette financière nette.

A compter du 1^{er} janvier 2004 et dans le cadre des Normes IFRS, quel que soit le motif de leur détention, les Actions Propres sont présentées en déduction des Capitaux Propres. Il en résulte qu'aucun profit ou perte ne peut être comptabilisé en Résultat sur les mouvements d'Actions Propres.

- Impact Capitaux Propres au 1^{er} janvier 2004 : - 1 141 K€
- Impact Résultat de l'Exercice 2004 : - 203 K€
(neutralisation de la provision sur Actions Propres)

Emprunts et Dettes financières

Les Emprunts sont comptabilisés au Coût amorti, sauf dans le cadre de la comptabilité d'opérations de couverture. Les impacts concernent principalement les contrats de location financement (voir point 4 ci-avant).

9. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe applique le principe de la comptabilité de couverture, afin d'éviter la volatilité en terme de Résultat, uniquement pour les emprunts couverts dès leur mise en place.

Ce principe ne génère pas d'impacts significatifs au 1^{er} janvier 2004 ni au 31 décembre 2004.

10. Ecart de conversion (IFRS 1)

Conformément à l'option prévue dans la Norme IFRS 1, le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition a été reclassé en Réserves Consolidées. Ce reclassement de 39 K€ est sans impact sur le total des Capitaux Propres au 1^{er} janvier 2004. Il ne sera en conséquence pas tenu compte, dans les résultats de cessions futures d'Entités consolidées ou associées, des écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS.

11. Périmètre et méthodes de consolidation

La revue du Périmètre de consolidation au regard des critères de contrôle de la Norme IAS 27 n'a pas induit de changement dans le périmètre des Sociétés consolidées par intégration globale.

En particulier aucune nouvelle Entité ne sera consolidée en Normes IFRS alors qu'elle était exclue du périmètre de consolidation en Normes Françaises, et aucune Entité ne se verra appliquer une méthode de consolidation différente de celle qui lui était appliquée en Normes Françaises.

Inventaire des Normes IFRS

N° Norme	Libellé de la Norme	Impact bilan d'ouverture		Impact états financiers futurs	
		significatif	non significatif	significatif	non significatif
IAS 1	Présentation des états financiers	X		X	
IAS 2	Stocks		X		X
IAS 7	Tableaux des flux de trésorerie	n.a.	n.a.		X
IAS 8	Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs		X		X
IAS 10	Evènements postérieurs à la clôture		X		X
IAS 11	Contrats de construction	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
IAS 12	Impôts sur le résultat	X		X	
IAS 14	Information sectorielle		X		X
IAS 16	Immobilisations corporelles	X		X	
IAS 17	Contrats de location		X	X	
IAS 18	Produits des activités ordinaires		X		X
IAS 19	Avantages au personnel		X		X
IAS 20	Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique		X		X
IAS 21	Effets des variations des cours des monnaies étrangères		X		X
IAS 23	Coûts d'emprunt		X		X
IAS 24	Information relative aux parties liées		X		X
IAS 26	Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
IAS 27	Etats financiers consolidés et individuels		X		X
IAS 28	Participations dans des entreprises associées		X		X
IAS 29	Information financière dans les économies hyperinflationnistes	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
IAS 30	Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
IAS 31	Participations dans des coentreprises		X		X
IAS 32	Instruments financiers : informations à fournir et présentation	X		X	
IAS 33	Résultat par action		X		X
IAS 34	Information financière intermédiaire		X	X	
IAS 36	Dépréciation d'actifs	X		X	
IAS 37	Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels		X		X
IAS 38	Immobilisations incorporelles	X		X	
IAS 39	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation		X		X
IAS 40	Immeubles de placement		X		X
IAS 41	Agriculture	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
IFRS 1	Première application des normes d'informations financières internationales	X		X	
IFRS 2	Paiement fondé sur des actions		X		X
IFRS 3	Regroupement d'entreprises		X	X	
IFRS 4	Contrats d'assurance		n.a.		n.a.
IFRS 5	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées		X	X	

n.a. : non applicable



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés

Exercice 2005

(période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des Comptes Consolidés de la Société Gévelot relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent Rapport.

Les Comptes Consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au Référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

1- Opinion sur les Comptes Consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les Comptes Consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'Article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

En cas d'existence d'un indice de perte de valeur de ses actifs immobilisés, la Société procède à des tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.2.3. aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des évaluations en résultant.

La Société a opté pour la méthode de la réévaluation périodique de ses terrains et constructions, tel qu'indiqué dans la note 2.2.3. aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation de la nécessité de réaliser une nouvelle réévaluation de ces actifs, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des valeurs comptables desdits actifs en date de clôture eu égard à l'évolution du marché de l'immobilier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des Comptes Consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce Rapport.

3- Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le Rapport sur la Gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les Comptes Consolidés.

Paris, le 24 mai 2006
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD

Robert AMOYAL

C.R.E.A.
Cabinet ROUSSEL & ASSOCIES
Bernard ROUSSEL



Comptes sociaux au 31 décembre 2005

Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF

(en milliers d'euros)	Montant brut au 31.12.2005	Amortissements ou dépréciations	Montant net au 31.12.2005	Montant net au 31.12.2004
ACTIF IMMOBILISE (I)				
Immobilisations incorporelles (A)				
Concessions, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires	32	28	4	5
Total A	32	28	4	5
Immobilisations corporelles (B)				
Terrains	2 559	210	2 349	2 131
Constructions	16 612	10 283	6 329	6 516
Autres	86	72	14	14
Immobilisations corporelles en cours	112	-	112	10
Avances et acomptes	2	-	2	21
Total B	19 371	10 565	8 806	8 692
Immobilisations financières (C) ⁽¹⁾				
Participations	30 271	-	30 271	30 271
Créances rattachées à des participations	1 523	-	1 523	262
Prêts	125	-	125	125
Autres ⁽³⁾	1 370	-	1 370	1 369
Total C	33 289	-	33 289	32 027
Total (I) Actif immobilisé (A + B + C)	52 692	10 593	42 099	40 724
ACTIF CIRCULANT (II)				
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances ⁽²⁾				
Créances clients et comptes rattachés	96	-	96	94
Autres	2 738	-	2 738	2 548
Valeurs mobilières de placement	11 861	-	11 861	14 431
Disponibilités	951	-	951	940
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	42	-	42	39
Total (II) Actif circulant	15 688	-	15 688	18 052
Ecart de conversion actif (III)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	68 380	10 593	57 787	58 776

(1) Dont à moins d'un an

88 35

(2) Dont à plus d'un an

20 19

(3) Dont Actions propres

1 361 1 361

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Avant affectation		Après affectation	
	Montant net au 31.12.2005	Montant net au 31.12.2004	Montant net au 31.12.2005 ^(a)	Montant net au 31.12.2004 ^(b)
CAPITAUX PROPRES (I)				
Capital	30 488	30 488	30 488	30 488
Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves :				
- Réserve légale	2 434	2 322	2 603	2 434
- Réserves spéciales de plus-values nettes à long terme	-	110	-	110
- Autres	17 140	17 030	17 140	17 030
Report à nouveau	662	534	1 764	608
Résultat de l'exercice	3 378	2 251	-	-
Sous-total : situation nette	54 102	52 735	51 995	50 670
Subvention d'investissement	12	-	12	-
Provisions réglementées	453	5	453	5
Total de l'ensemble des Capitaux Propres (I)	54 567	52 740	52 460	50 675
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	1 381	269	1 381	269
Total Provisions pour Risques et Charges (II)	1 381	269	1 381	269
DETTES (III) ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	718	736	718	736
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	401	233	401	233
Dettes fiscales et sociales	397	4 520	397	4 520
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	58	277	58	277
Autres dettes	265	1	2 372	2 066
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total Dettes (III)	1 839	5 767	3 946	7 832
Ecart de conversion passif (IV)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	57 787	58 776	57 787	58 776
(1) Dont à plus d'un an	708	803	708	803
Dont à moins d'un an	1 131	4 964	3 238	7 029
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédoeurs de banques	-	-	-	-

a) Après approbation de la quatrième Résolution soumise à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006 et en cas d'approbation de la dixième Résolution sur la réduction de Capital par voie d'annulation des actions auto-détenues.

b) Après répartition décidée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2005.

Résultat 2005

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Exercice 2005	Exercice 2004
Produits d'exploitation		
Prestations de services	3 641	3 694
Montant net du chiffre d'affaires	3 641	3 694
Autres produits ⁽¹⁾	81	92
Total des produits d'exploitation (I)	3 722	3 786
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	1 184	855
Impôts, taxes et versements assimilés	437	416
Salaires et traitements	688	676
Charges sociales	288	264
Dotations aux amortissements sur immobilisations	234	749
Autres charges	59	56
Total des charges d'exploitation (II) ⁽²⁾	2 890	3 016
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	832	770
Produits financiers		
De participations ⁽³⁾	2 501	1 400
Autres intérêts et produits assimilés ⁽³⁾	312	359
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	341
Différences positives de change	-	-
Total des produits financiers (III)	2 813	2 100
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées ⁽⁴⁾	-	-
Différences négatives de change	-	-
Total des charges financières (IV)	-	-
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 813	2 100
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (III - IV)	3 645	2 870
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	243	85
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	5
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	1 392
Total des produits exceptionnels (V)	246	1 482
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	38
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1	2
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	1 562 ⁽¹⁾	3
Total des charges exceptionnelles (VI)	1 565	43
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(1 319)	1 439
Impôts sur les bénéfices (VII)	(1 052)	2 058
Total des produits (I + III + V)	6 781	7 368
Total des charges (II + IV + VI + VII)	3 403	5 117
5 - BENEFICE	3 378	2 251
(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	(2)	2
(2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	(4)	3
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	2 534	1 407
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	-	-

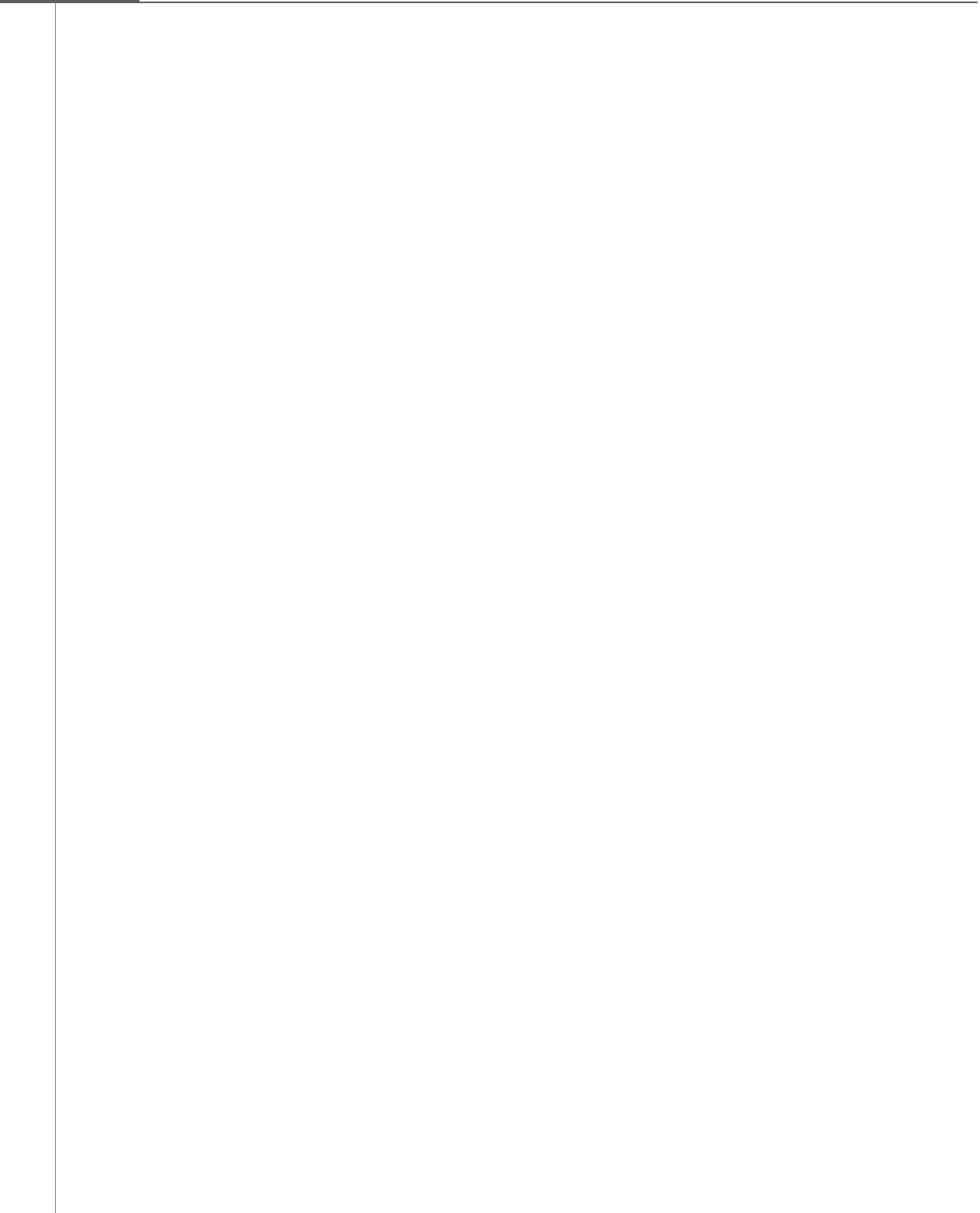
⁽¹⁾ Après effet au 01.01.2005 de l'application du Règlement CRC 2002-10

Tableaux de flux de trésorerie 2005

RAPPORT ANNUEL 2005 - COMPTES SOCIAUX

FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	2005	2004
OPERATIONS D'ACTIVITE		
Résultat net	3 378	2 251
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements	235	749
- Provisions	1 560	(1 730)
- Plus ou moins values de cessions, nettes d'impôt	-	(2)
Marge brute d'autofinancement	5 173	1 268
- Variation des stocks et en-cours	-	-
- Variation des clients	(2)	(5)
- Variation des fournisseurs	168	79
- Autres variations	(4 052)	784
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 886)	858
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	1 287	2 126
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(349)	(831)
- Acquisitions et augmentations d'immobilisations financières	(1 263)	(127)
Total	(1 612)	(958)
- Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt	1	4
- Cessions et diminutions d'immobilisations financières	1	22
Total	2	26
Investissements nets de la période	(1 610)	(932)
Variation du besoin en fonds de roulement et divers	(207)	(2 095)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 817)	(3 027)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Augmentation/(réduction) de capital	-	-
- Dividendes attribués aux actionnaires de la Société	(2 011)	(1 915)
- Autres distributions	-	-
Total	(2 011)	(1 915)
Variation des emprunts et dettes financières	(18)	56
Variation du besoin en fonds de roulement et divers	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(2 029)	(1 859)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	(2 559)	(2 760)
Trésorerie à l'ouverture	15 371	18 131
Trésorerie à la clôture	12 812	15 371
	(2 559)	(2 760)



Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2005

Cette Annexe complète et commente le Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2005, dont le total est de 57 787 308,57 euros et le Compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 6 783 563,87 euros et qui dégage un bénéfice de 3 378 393,57 euros.

Les Notes n° 1 à 18, ci-après, font partie intégrante des Comptes annuels (sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2005.

Ces Comptes annuels ont été arrêtés le 13 avril 2006 par le Conseil d'Administration de Gévelot S.A.

Note n° 1 : Principes comptables et règles d'établissement des comptes sociaux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices ,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, sauf pour l'actif qui a fait l'objet d'un changement de méthodes lié à la première application obligatoire des dispositions des Règlements sur les actifs relatifs respectivement à leur amortissement , dépréciation (Règlement CRC n° 2002-10) et à leur définition, évaluation et comptabilisation (Règlement CRC n° 2004-06). Ce changement de méthode est expliqué au paragraphe e) ci-après.

a) Principales méthodes utilisées

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels qui sont amortis comptablement en linéaire sur 3 à 15 ans et fiscalement sur 1 an .

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition hors coûts d'emprunt) à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de réévaluations légales.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité prévue , soit :

- constructions à usage de bureau : linéaire 40 ans
- constructions à usage industriel : linéaire 50 ans
- autres immobilisations corporelles : linéaire 5 à 20 ans.

Participations

Les participations sont comptabilisées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires, ou à leur valeur d'apport sauf réévaluation légale.

Cette valeur comptable est comparée à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Lorsque cette quote-part est inférieure à la valeur comptable, il est réalisé une analyse complémentaire visant à estimer la valeur d'utilité de la participation en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable de la participation concernée, une provision pour

dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

Autres immobilisations financières

Les actions propres détenues par Gévelot S.A au 31 décembre 2005, soit 25 937 actions représentant 2,64 % du capital, sont reclassées depuis le 13 octobre 2004 en "autres immobilisations financières". Elles seront soumises à une décision d'annulation en Assemblée Générale Mixte devant se tenir le 22 juin 2006.

Les actions propres s'analysent ainsi à la clôture des deux derniers exercices.

	2005	2004
Nombre d'actions	25 937	25 937
<i>(pourcentage de capital)</i>	<i>(2,64%)</i>	<i>(2,64 %)</i>
Coût moyen unitaire pondéré	52,47 €	52,47 €
Cours moyen de bourse (décembre)	52,22 €	52 ,91 €
Valeur brute comptable	1,4 M€	1,4 M€
Valeur nette comptable	1,4 M€	1,4 M€

Aucun mouvement n'est intervenu en 2005.

Autres éléments constitutifs de l'actif

A la clôture, la valeur nette comptable des éléments d'actifs, autres que les immobilisations incorporelles et corporelles est comparée à leur valeur actuelle à la même date.

Lorsque cette valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est pratiquée pour la différence.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Lorsque la valeur liquidative ou de cession probable à la clôture de l'exercice est inférieure à celui-ci, une provision est constituée pour la différence.

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2005 constituées de certificats de dépôt et de SICAV monétaires, s'élève à 11,9 M€.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires sur immobilisations incorporelles et corporelles (depuis 2005 avec l'application du Règlement CRC 2002-10). La contrepartie des mouvements de ces provisions est inscrite au Compte de Résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément au Règlement n° 00-06 du C.R.C. sur les Passifs.

b) Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 1995, la Société Gévelot S.A a opté pour le régime fiscal de Groupe. Elle est à ce titre seule redevable de l'impôt dû sur le Résultat d'ensemble. En application des Conventions d'intégration fiscale conclues avec les Sociétés du périmètre d'intégration, chaque Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration.

Le Groupe est formé de la Société-Mère, Gévelot S.A. "tête de Groupe" et des filiales françaises suivantes : Gévelot Extrusion, PCM Pompes, PCM Dosys, Gurtner et Ets Léopold Cléré.

Le produit net d'impôt de 1 052 K€ comprend :

- l'impôt sur le résultat propre à Gévelot S.A. - 286 K€
- le produit d'impôt lié aux filiales intégrées 1 338 K€

Par ailleurs, une provision intra-groupe de 1 112 k€ a été constituée au 31 décembre 2005 pour restitution probable d'économie d'impôt aux filiales dans le cadre de ce régime.

c) Retraites

A leur départ en retraite, les membres du personnel perçoivent des indemnités conventionnelles ou contractuelles. Les engagements correspondants sont pour une large part couverts par une assurance. La quote-part résiduelle non couverte n'est pas comptabilisée et figure en conséquence en engagements hors bilan.

d) Droit individuel à la Formation (DIF)

Dans le cadre de l'Avis n° 2004 - F du 13 octobre 2004 du Comité d'Urgence du C.N.C, relatif à la comptabilisation du droit individuel à la formation, la Société Gévelot n'a pas constaté de dettes au 31 décembre 2005. Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis à ce titre est de : 207 heures. Ce nombre d'heures n'ayant pas donné lieu à demande, aucune provision n'a été constituée à la fin de l'exercice 2005.

e) Informations complémentaires

Changement de méthodes :

Conformément à l'Article 314-1 du PCG, les changements comptables, lorsqu'ils ont pour cause un Règlement émanant du CRC, constituent des changements de méthode à traiter comme tels.

Les Règlements CRC n°s 2002-10 et 2004-06 ont été porteurs de changements dans le suivi des actifs immobilisés de Gévelot S.A. ;

- Décomposition de la valeur d'origine de certaines immobilisations en composants ;
- Référence à l'utilisation du bien dans l'entreprise et non aux usages pour déterminer la durée d'amortissement.

Par exception au principe de l'application générale de la méthode rétrospective, Gévelot S.A. a retenu comme le prévoient les dispositions de première application des nouvelles règles, l'approche prospective dite : méthode de réallocation des valeurs nettes comptables.

L'application de cette méthode n'a eu aucun impact sur les capitaux propres au 1er janvier 2005, en effet cette méthode est :

- rétrospective au niveau de la reconstitution des composants et
- prospective quant au calcul des amortissements (pas d'impact en capitaux propres).

Les dotations aux amortissements 2005 ont été calculées suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité du bien. Sur le plan fiscal, Gévelot a appliqué le mode dégressif dès que cette possibilité lui était offerte, et a conservé la durée d'usage sur les structures et les biens non décomposables. Pour ce faire, l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal a été porté en amortissement dérogatoire (qui ne concernait jusqu'alors que les logiciels).

En l'absence d'application rétrospective du changement de méthode, Gévelot n'a pas eu à établir de Compte pro forma de l'exercice 2004.

En dehors de l'actif immobilisé le changement de méthodes est sans impact sur les autres postes de l'actif.

Risque environnemental :

Concernant le Site industriel de Meudon, après avoir fait successivement réaliser à la demande de la Préfecture des Hauts de Seine, en avril 2003 une étude simplifiée, puis en avril 2004 une étude détaillée sur l'évaluation des risques environnementaux, Gévelot S.A. a du faire réaliser, en Décembre 2005, une étude complémentaire sur les ressources en eaux dans les environs de ce site.

Sous réserve d'une confirmation officielle, Gévelot S.A. a été informée début 2006 que cette étude avait été acceptée par la Préfecture des Hauts de Seine et ne serait pas suivie d'autres demandes.

Les Décrets d'application de la Loi n° 2003-699 du 31 juillet 2003 relative à la "Prévention des Risques Technologiques et Naturels et à la Répartition des Dommages" concernant les sites industriels pollués et susceptibles de modifier la responsabilité de Gévelot S.A. dans cette affaire ont été publiés en Septembre 2005. Ces Décrets ont confirmé que Gévelot S.A. ne pourra se voir obligée de remettre en état cet ancien Site pour un usage futur autre qu'industriel.

Dans ces conditions, la provision de 262 K€ constituée au 31 décembre 2002 par Gévelot S.A. pour couvrir les frais de remise en état pour un usage industriel demeure inchangée.

Suite à la cessation d'activité du Site industriel Gévelot Extrusion de Messei en juillet 2005, Gévelot S.A. a fait réaliser un audit par le Cabinet spécialisé URS afin d'identifier les éventuels impacts environnementaux dans les sols et les eaux souterraines.

Les analyses effectuées n'ayant pas révélé d'impact environnemental significatif, aucune provision n'a été constituée pour couvrir d'éventuels frais de remise en état du Site.

Note n° 2 : Immobilisations et amortissements

Rubriques et postes	Immobilisations			Amortissements et dépréciations				
	Valeur brute au début de l'exercice 2005	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice 2005	Cumulés au début de l'exercice 2005	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice 2005
Immobilisations incorporelles								
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	32	-	-	32	27	1	-	28
Total	32	-	-	32	27	1	-	28
Immobilisations corporelles								
Terrains	2 338	221	-	2 559	207	3	-	210
Constructions	16 573	39	-	16 612	10 057	226	-	10 283
Autres immobilisations corporelles	109	6	29	86	95	5	28	72
Immobilisations corporelles en cours	10	336	234	112	-	-	-	-
Avances et acomptes	21	14	33	2	-	-	-	-
Total	19 051	616	296	19 371	10 359	234	28	10 565
Immobilisations financières								
Participations	30 271	1	1	30 271	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	262	1 261	-	1 523	-	-	-	-
Prêts	125	-	-	125	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 369	1	-	1 370	-	-	-	-
Total	32 027	1 263	1	33 289	-	-	-	-

Note n° 3 : Provisions

Rubriques et postes	Montant au début de l'exercice 2005	Augmentations et apports	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice 2005
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés au cours de l'exercice	
Provisions réglementées :					
Amortissements dérogatoires	5	449	1	-	453
Total	5	449	1	-	453
Provisions pour risques :					
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-
Provisions pour charges :					
Provision pour impôts	7	-	-	-	7
Provision remise en état site industriel	262	-	-	-	262
Provision intra-groupe pour restitution d'impôt jugée probable dans le cadre de l'intégration fiscale	-	1 112	-	-	1 112
Total	269	1 112	-	-	1 381
Dépréciations :					
Dépréciations de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-
Autres dépréciations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Note n° 4 : Etat des échéances des créances et des dettes

Rubriques et postes	Montant brut au 31.12.2005	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus d'1 an
Créances			
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 523	-	1 523
Prêts ⁽¹⁾	125	85	40
Autres	1 370	3	1 367
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés ⁽⁶⁾	96	95	1
Autres	2 738	2 719	19
Capital souscrit appelé, non versé	-	-	-
Charges constatées d'avance	42	42	-
Total	5 894	2 944	2 950
Dettes			
Autres emprunts obligataires ⁽²⁾	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit ^{(2) (3)}	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers ^{(2) (5)}	718	51	667
Dettes fournisseurs et comptes rattachés ⁽⁶⁾	401	401	-
Dettes fiscales et sociales	397	357	40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés ⁽⁶⁾	58	58	-
Autres dettes ⁽⁴⁾	265	264	1
Produits constatés d'avance	-	-	-
Total	1 839	1 131	708
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			-
Prêts récupérés en cours d'exercice			-
(2) Emprunts et dettes financières souscrits en cours d'exercice			8
Emprunts remboursés et transférés en cours d'exercice			26
(3) dont :			
- à deux ans au maximum à l'origine			-
- à plus de deux ans à l'origine			-
(4) Dont envers les associés			-
(5) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans			667
(6) Dont effets de commerce :			
- créances clients			-
- dettes fournisseurs			-
- dettes sur immobilisations			-

Note n° 5 : Éléments concernant les Entreprises liées et les Participations

Postes	Montant au 31.12.2005 concernant les Entreprises ⁽¹⁾	
	liées ⁽²⁾	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations	-	-
Participations	30 271	-
Créances rattachées à des participations	1 523	-
Prêts	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)	-	-
Créances clients et comptes rattachés	95	-
Autres créances	1 236	-
Capital souscrit appelé, non versé	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	718	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	261	-
Produits de participation	2 501	-
Autres produits financiers	33	-
Charges financières	-	-

(1) En montants nets.

(2) Entreprises liées : ce sont les entreprises consolidées par la méthode d'intégration globale.

Note n° 6 : Réévaluation

Postes	Variations de la réserve de réévaluation au 31.12.2005				Pour mémoire écarts incorporés au capital
	Montant au début de l'exercice 2005	Diminutions dues aux cessions	Autres variations	Montant en fin d'exercice 2005	
Terrains	-	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-	2 222
Réserve de réévaluation (1976)	-	-	-	-	(2 222)
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	-	-	-	-	(431)
Ecart de réévaluation libre	-	-	-	-	-
Autres écarts : écarts de réévaluation des immobilisations plafonnées	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Note n° 7 : Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	9
Créances clients et comptes rattachés	8
Autres créances	13
Valeurs mobilières de placement	2
Total	32

Note n° 8 : Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant au 31.12.2005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173
Dettes fiscales et sociales	89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48
Autres dettes	3
Total	313

Note n° 9 : Charges et produits constatés d'avance

	Montant au 31.12.2005	
	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	42	-
Charges/Produits financiers	-	-
Charges/Produits exceptionnels	-	-
Total	42	-

Note n° 10 : Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice 2005	983 480	31,00
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice 2005	983 480	31,00

Soit un capital social de 30 487 880 €.

Note n° 11 : Tableau des variations des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2004 avant résultat	50 489
Affectation du résultat 2004 à la situation nette par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2005	186
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2005	50 675
Variations de l'exercice :	514
- Variation des primes, réserves, report à nouveau	54
- Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	460
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2005 avant résultat	51 189

Note n° 12 : Ventilation du chiffre d'affaires net

a) Répartition par secteurs d'activité

	Montant 2005	Montant 2004
Prestations de services	3 641	3 694
Total	3 641	3 694

b) Répartition par marchés géographiques

	Montant 2005	Montant 2004
France	3 626	3 684
Allemagne	15	10
Total	3 641	3 694

Note n° 13 : Résultat exceptionnel

Les principaux éléments formant le résultat exceptionnel sont les suivants :

Rubriques	Montant 2005
Provision intra-groupe pour restitution probable d'économie d'impôt dans le cadre de l'intégration fiscale	(1 112)
Annulation de dettes atteintes par la prescription	243
Amortissements dérogatoires	(448)
Divers nets	(2)
Total	(1 319)

Note n° 14 : Impôts sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

Rubriques	Résultat avant impôt au 31.12.2005	Montant de l'impôt sur les bénéfices 2005	Résultat net au 31.12.2005
Résultat courant	3 645	432	3 213
Résultat exceptionnel	(1 319)	(150)	(1 169)
Contribution additionnelle et temporaire	-	4	(4)
Incidence intégration fiscale	-	(1 338)	1 338
Total	2 326	(1 052)	3 378

L'incidence sur l'imposition de l'exercice des évaluations fiscales dérogatoires, due aux amortissements dérogatoires est de 151 K€.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôts :

La dette future d'impôts se trouvera allégée de 2 K€ en raison des provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation et accrue de 151 k€ au titre de la reprise des amortissements dérogatoires.

Note n° 15 : Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant au 31.12.2005
Avals et cautions délivrés au profit des filiales	200
Autres engagements donnés :	
Dettes pour lesquelles l'entreprise a accordé une garantie	
- au titre de ses propres emprunts	-
- au titre d'emprunts contractés par des filiales	29
Engagements de crédit-bail T.T.C.	7
Engagements en matière de retraites	17
Total	253

Engagements reçus	Montant au 31.12.2005
Avals et cautions reçus	-
Engagements de crédit-bail T.T.C.	7
Total	7

Engagements de crédit-bail :

Rubriques	Matériels de transport	Mobilier et matériels informatiques	Total au 31.12.2005
Valeurs d'origine H.T.	25	-	25
Amortissements			
Cumuls exercices antérieurs	8	-	8
Dotations de l'exercice	5	-	5
Total	13	-	13
Redevances payées H.T.			
Cumuls exercices antérieurs	14	-	14
Exercice	8	-	8
Total	22	-	22
Redevances restant à payer H.T.			
A un an au plus	5	-	5
A plus d'un an et cinq ans au plus	-	-	-
A plus de cinq ans	-	-	-
Total	5	-	5
Valeurs résiduelles H.T.			
A un an au plus	-	-	-
A plus d'un an et cinq ans au plus	2	-	2
Total	2	-	2
Montant pris en charge nette dans l'exercice	8	-	8

Engagements en matière de retraites (I.F.C.)

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière est calculé pour chacune des catégories : employés, cadres, en fonction de l'ancienneté acquise et du salaire moyen, charges sociales comprises, selon la méthode dite "des unités de crédit projetées", conformément à la Recommandation 03-R.1 du 1^{er} avril 2003 du C.N.C..

Le chiffre retenu, soit 17 K€, est égal au montant du passif social IFC, soit 86 K€, diminué de la valeur des fonds au 31 décembre 2005 (69 K€) détenu par la Fédération Continentale (groupe GENERALI) dans le cadre d'un contrat permettant d'externaliser une partie de ces engagements.

Note n° 16 : Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des Organes de Direction et d'Administration s'est élevée à 485 159 € pour l'exercice 2005.

Note n° 17 : Effectif moyen 2005

	Personnel salié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	-
Agents de maîtrise et techniciens, employés	3	-
Total	7	-

Note n° 18 : Filiales et participations au 31 décembre 2005

Filiales et participations au 31 décembre 2005

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en % (1)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes attribués par la Société au cours de l'exercice
				Brutes	Nettes					
A - FILIALES										
(50 % au moins du capital détenu par la Société)										
GEVELOT EXTRUSION S.A. 6, boulevard Bineau 92532 Levallois-Perret Cedex	15 120	16 606	99,99	20 397	20 397	1 025	29	75 166	(4 283)	1 008
PCM POMPES S.A. 17, rue Ernest-Laval - B.P. 35 92173 Vanves Cedex	3 385	19 057	99,94	6 509	6 509	-	200	55 094	4 169	901
GURTNER S.A. 40, rue de la Libération - B.P. 129 25302 Pontarlier Cedex	3 090	4 704	99,95	1 225	1 225	-	-	13 036	308	592
B - PARTICIPATIONS										
(10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
Participations étrangères (en milliers d'euros)										
DOLD KALTIESPRESSTEILE GmbH Langenbacherstrasse 17/19 D-78147 Vöhringenbach (Allemagne)	10 500	(791)	20,00	2 140	2 140	498	-	45 307	330	-
TECHNIQUES DE FIXATION Belgique (en liquidation)	110	NC	22,72	-	-	-	-	NC	NC	-

(1) Dont prêts de consommation.



Résultat et Capitaux propres

Résultat de l'exercice et tableau des variations des Capitaux propres

Résultat de l'exercice

Total en milliers d'euros et en euros par action		Rappel 2004	2005
Nombre d'actions au 31 décembre		983 480	983 480
Résultat comptable	k€	2 251	3 378
	€	2,29	3,43
Variation des capitaux propres hors opérations de structure	k€	51	514
	€	NS	0,52
Dividende proposé	k€	2 065	2 164
	€	2,10	2,20

Tableau des variations des Capitaux propres

(en milliers d'euros)	2005
Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2004 avant résultat	50 489
Affectation des résultats 2004 à la situation nette par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2005	186
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2005	50 675
Variations de l'exercice :	514
- Variation des primes, réserves, report à nouveau	54
- Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	460
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2005 avant résultat	51 189
Affectation du résultat 2005 à la situation nette proposée à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006	1 271
Capitaux propres après affectation proposée	52 460

Valeurs mobilières

Valeurs mobilières de Participation au 31 décembre 2005

Montant	Sociétés	Nominal	Capital divisé en	Pourcentage de participation	Valeur d'inventaire en euros
Sociétés Françaises					
1 259 991 actions	Gévelot Extrusion	12	1 260 000	99,99	20 397 218,68
75 108 actions	PCM Pompes	45	75 222	99,85	6 509 266,75
25 712 actions	Gurtner	120	25 750	99,85	1 225 586,34
1 action	Etablissements Léopold Cléré	15,27	33 000	0,01	16,00
Participations à l'étranger					
6 parts	Dold Kaltfliesspressteile (Allemagne)	capital	10 500 000 €	20,00	2 139 599,76
1 000 actions	Techniques de Fixation (société en liquidation) (Belgique)	25	4 400	22,72	-
Total					30 271 687,53

Autres Titres immobilisés

25 937 actions propres	Gévelot	31	983 480	2,64	1 361 014,56
------------------------	---------	----	---------	------	---------------------

Valeurs mobilières de placement et créances assimilées au 31 décembre 2005

14 parts	FCP B.N.P. Paribas Euribor 3 Mois (B.N.P. Paribas)				2 760 542,68
136 parts	FCP Barep Court Terme (S.G.)				2 157 459,12
81 actions	SICAV SogeMoneplus (S.G.)				1 668 484,98
40 parts	FCP CL Dynam Garanti Juin (L.C.L.)				1 396 665,60
1 certificat de dépôt	(L.C.L.)				750 000,00
1 certificat de dépôt	(B.N.P. Paribas)				750 000,00
80 parts	FCP Groupama Entreprises (S.G.)				156 256,00
25 parts	FCP Dexia Money 6M (Dexia I.S.B.)			977 294,75	
40 parts	FCP Dexia Money + Credit Spread (Dexia I.S.B.)			443 427,20	
150 parts	FCP Dexia Money + Risk Arbitrage (Dexia I.S.B.)			332 427,00	
125 parts	FCP Dexia Money + Getec (Dexia I.S.B.)			264 275,00	
120 parts	FCP Dexia Money + Double Alpha (Dexia I.S.B.)			201 372,00	
	Total FCP Dexia Money				2 218 795,95
Total					11 858 204,33

Résultats financiers

Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(Articles 133, 135 et 148 du Décret sur les Sociétés Commerciales)

(en euros)

NATURE DES INDICATIONS	2005	2004	2003	2002	2001
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	30 487 880,00	30 487 880,00	30 487 880,00	30 487 880,00	30 487 880,00
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	983 480	983 480	983 480	983 480	983 480
c) Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d.1 par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
d.2 par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II - OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 641 600,73	3 693 779,73	3 459 909,30	3 605 501,39	3 627 528,14
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	4 121 180,54	3 328 205,33	3 251 506,29	3 276 834,30	3 619 637,42
c) Impôt sur les bénéfices	(1 052 315,00)	2 057 684,00	581 805,00	(163 167,62)	597 240,62
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 378 393,57	2 250 858,25	942 700,65	2 378 141,46	2 487 971,58
f) Résultat distribué	2 106 594,60 ^(*)	2 010 840,30	1 915 086,00	1 915 086,00	1 915 086,00
III - RESULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	5,26	1,29	2,71	3,50	3,07
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3,44	2,29	0,96	2,42	2,53
c) Dividende attribué à chaque action	2,20	2,10	2,00	2,00	2,00
IV - PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	7	7	7	8
b) Montant de la masse salariale	688 365,60	676 305,96	587 134,80	585 580,30	813 057,65
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	288 091,48	263 674,26	240 956,37	232 416,03	294 867,55

(*) En cas d'approbation de la dixième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006, soit 983 480 - 25 937 actions annulées = 957 543 actions à 2,20 euros par action.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice 2005

(Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

le contrôle des Comptes Annuels de la Société Gévelot, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les Comptes Annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables exposés dans la note n°1-e de l'annexe résultant de l'application des règlements n° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Changements de méthodes : dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre Société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Estimations comptables : La note 1 de l'Annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées aux participations notamment en ce qui concerne le suivi de leur valeur. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes précitées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes Annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les Comptes Annuels.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le Rapport de Gestion.

Paris, le 24 mai 2006
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD

Robert AMOYAL

C.R.E.A.
Cabinet ROUSSEL & ASSOCIES
Bernard ROUSSEL

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Exercice 2005 (Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les Conventions Réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de Conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces Conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune Convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des Conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Avec la Société anonyme PCM POMPES

GEVELOT cautionne à hauteur de 199.708,21 euros les engagements contractés par la société PCM POMPES, en application d'un bail à construction qu'elle a conclu avec la société Batiroc Pays de la Loire, pour un terrain sis à Champtocé-sur-Loire.

Aucune commission de caution n'a été prévue pour cette opération.

Avec la Société anonyme GEVELOT EXTRUSION

Dans le cadre de l'apport réalisé en 1995, de l'activité extrusion de GEVELOT SA à GEVELOT EXTRUSION, celle-ci a continué de bénéficier de la caution donnée précédemment, par votre société, en faveur de la SNM METALEX, au profit de la SDR DE NORMANDIE, pour un prêt à long terme dont le remboursement intégral est intervenu le 31 décembre 2005.

Aucune commission de caution n'a été prévue pour cette opération.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris, le 24 mai 2006
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD

Robert AMOYAL

**C.R.E.A.
Cabinet ROUSSEL & ASSOCIES
Bernard ROUSSEL**

Rapport du Conseil d'Administration

sur les projets de Résolutions à caractère extraordinaire soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006

Mesdames, Messieurs,

Au cours de l'Assemblée Mixte du 22 juin 2006, vous seront soumis les projets des Résolutions à caractère extraordinaire suivants :

- une Modification statutaire de la Durée du Mandat des Administrateurs
- une Réduction de Capital par voie d'annulation de 25.937 Actions GEVELOT S.A. acquises dans le cadre de précédents programmes de rachat d'Actions
- une Augmentation de Capital par incorporation de Réserves
- une Augmentation de Capital réservée aux Salariés, Adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise
- un certain nombre de Modifications statutaires dont le détail est indiqué ci-après.

1. Projet de Réduction de la durée du Mandat des Administrateurs

Sixième Résolution

Il vous est proposé de réduire la durée du Mandat des Administrateurs de 6 à 3 ans. Cette mesure s'appliquera aux Mandats en cours à la date de l'Assemblée Générale Mixte.

2. Projet de Réduction de Capital par voie d'annulation de 25.937 Actions Gévelot S.A. acquises dans le cadre de précédents programmes de rachat d'Actions

Dixième Résolution

Conformément à l'Article 241-6 du Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers Gévelot S.A. a décidé d'affecter à un objectif d'annulation les 25 937 Actions propres qu'elle avait acquises avant le 13 octobre 2004 dans le cadre de programmes de rachat d'Actions intervenus entre 1990 et 2001 et de réduire, en conséquence, le Capital social d'une somme de 804 047 euros, correspondant au multiple de la valeur nominale (31 euros par Action) par le nombre d'Actions annulées (25 937). La différence entre le prix d'acquisition de ces Actions par Gévelot S.A. (1 361 014,56 euros) et leur montant nominal (804 047 euros), soit 556 967,56 euros, sera imputée sur le compte "Autres Réserves".

3. Projet d'Augmentation de Capital par incorporation de réserves

Onzième Résolution et douzième Résolution

Corrélativement à cette Réduction de Capital, il vous est proposé d'augmenter le Capital de 29 683 833 euros à 33 514 005 euros par voie d'incorporation d'une somme de 3 830 172 euros prélevée sur le compte "Autres Réserves" et par élévation du nominal des 957 543 Actions de 31 euros à 35 euros.

4. Projet d'Augmentation de Capital réservée aux Salariés, Adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise

Treizième Résolution

Il résulte des dispositions du deuxième alinéa de l'Article L 225-129-6 du Code de Commerce que, tous les trois ans, une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour se prononcer sur un projet de Résolution tendant à réaliser une Augmentation de Capital effectuée dans les conditions prévues à l'Article L 443-5 du Code du Travail (Augmentation de Capital réservée au profit des Adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)) si, au vu du Rapport annuel de Gestion, les Actions détenues via un Plan d'Épargne d'Entreprise par le Personnel de la Société au sens de l'Article L 225-180 représentent moins de 3 % du Capital.

Le Rapport de Gestion fait apparaître que les Actions détenues via un Plan d'Épargne d'Entreprise par le Personnel de la Société au sens de l'Article L 225-180 représentent moins de 3 % du Capital.

Le 26 juin 2003, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires avait voté contre le projet de Résolution tendant à une Augmentation de Capital réservée aux Adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise du Groupe qu'il conviendrait de mettre en place.

Conformément à la Loi, il vous appartient de vous prononcer à nouveau sur le projet de Résolution tendant à réaliser une Augmentation de Capital effectuée dans les conditions prévues à l'Article L 443-5 du Code du Travail.

Les principales caractéristiques de l'Augmentation de Capital qui serait mise en œuvre par le Conseil d'Administration, si cette Résolution devait être adoptée seraient les suivantes :

- Montant maximal de l'Augmentation de Capital : 350 000 euros correspondant à 10 000 Actions d'un nominal de 35 euros.
- Le prix de souscription des Actions qui seraient émises sera fixé d'après les cours de Bourse conformément aux principes posés par l'Article L 443-5 du Code du Travail et ne pourra être ni inférieur de plus de 20 % à la moyenne des cours cotés de l'Action lors des vingt séances de Bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à la mise en œuvre de l'Augmentation de Capital, ni supérieur à cette moyenne.

Lecture vous sera donnée du Rapport des Commissaires aux comptes sur l'Augmentation de Capital avec la suppression du Droit préférentiel de souscription réservé aux Salariés.

5. Autres projets de Modifications statutaires

Quatorzième Résolution

Il vous est proposé d'actualiser l'Objet Social de la Société compte tenu de l'évolution de l'activité de la Société (suppression du terme

"munitions industrielles" et ajout de "l'acquisition, la construction, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ou biens et droits immobiliers").

Quinzième Résolution

Il vous est proposé de proroger au 21 juin 2105 la durée de la Société qui expire le 31 décembre 2043.

Seizième Résolution

Le Conseil d'Administration vous propose de modifier la rédaction de l'Article 12 des Statuts (Indivisibilité des Actions - Nue-propriété) afin de permettre aux Actionnaires - qui le souhaiteraient et rempliraient les conditions requises - de réaliser des donations avec réserve d'Usufruit susceptibles de bénéficier de l'exonération partielle de droits de donation prévue à l'Article 787 B du Code Général des Impôts. Dans les autres cas, la situation ne sera pas modifiée : sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartiendra à l'usufruitier d'actions pour les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propiétaire pour les Assemblées Générales Extraordinaires.

Dix-septième Résolution

Il vous est proposé de porter de 70 à 75 ans la limite d'âge pour exercer les fonctions de Président du Conseil d'Administration

Dix-huitième Résolution

Il vous est proposé de porter de 65 à 75 ans la limite d'âge pour exercer les fonctions de Directeur Général en cas de dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

Dix-neuvième Résolution

Il vous est proposé d'allonger à 4 ans (au lieu de 3 ans actuellement) la durée d'inscription au nominatif des Actions Gévelot requise pour bénéficier du droit de vote double aux Assemblées d'Actionnaires, étant précisé que cette modification ne s'appliquerait qu'aux Actions Gévelot inscrites au nominatif à compter du 22 juin 2006.

Vingtième Résolution

Il vous est enfin proposé de mettre en conformité avec les évolutions législatives, les Articles 9 (Forme des Actions), 10 (Cession et Transmission des Actions), 16 (Délibération du Conseil), 18 (Président du Conseil d'Administration), 20 (Conventions Réglementées), 25 (Accès aux Assemblées et Pouvoirs), 28 (Assemblée Générale Ordinaire) et 29 (Assemblée Générale Extraordinaire).

Le Conseil d'Administration se tient à la disposition des Actionnaires pour tous renseignements complémentaires.

Le Conseil d'Administration

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le projet de réduction du capital par annulation d'actions (Articles L. 225-209 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société Gévelot, et en exécution de la mission prévue à l'article L225-209, al. 7, du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'article 241-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers visant les Actions Propres acquises avant le 13 octobre 2004.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

**Paris, le 24 mai 2006
Les Commissaires aux Comptes**

MAZARS & GUERARD

Robert AMOYAL

**C.R.E.A.
Cabinet ROUSSEL & ASSOCIES
Bernard ROUSSEL**

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'Augmentation de Capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux Salariés (Articles L. 225-129-6, L.225-135 du Code de Commerce et L. 443-5 du Code du Travail)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue aux articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'Augmentation de Capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 350.000 euros, réservée aux adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise du Groupe Gévelot. Cette Augmentation de Capital donnera lieu à l'émission de 10.000 actions d'une valeur nominale de 35 euros.

Cette Augmentation de Capital est soumise à votre approbation en application des dispositions de l'Article L. 225-129-6 du Code de Commerce et L. 443-5 du Code de Travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, d'une part, de lui déléguer, pour une durée de 12 mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et, d'autre part, de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de Capital à émettre.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux Articles 154, 155 et 155-1 du Décret du 23 mars 1967. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier le contenu du Rapport de votre Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de Capital à émettre.

Cette opération est subordonnée à la réalisation de l'Augmentation de Capital soumise à votre approbation sous la onzième résolution.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'Augmentation de Capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de Capital à émettre données dans le Rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'Augmentation de Capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article 155-2 du Décret du 23 mars 1967, nous établirons un Rapport complémentaire lors de la réalisation de l'Augmentation de Capital par votre Conseil d'Administration.

**Paris, le 24 mai 2006
Les Commissaires aux Comptes**

MAZARS & GUERARD

Robert AMOYAL

**C.R.E.A.
Cabinet ROUSSEL & ASSOCIES
Bernard ROUSSEL**



Résolutions

soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2006

I - RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, approuve ces Rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les Comptes Sociaux annuels 2005 qui font ressortir un résultat net de 3 378 393,57 € et en conséquence donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion des affaires de la Société au cours dudit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les Comptes Consolidés annuels tels qu'ils sont présentés et faisant ressortir pour l'exercice 2005 un résultat net de l'ensemble consolidé, part du Groupe, de 5,3 M€.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'Article L.225-38 du Code de Commerce et approuve lesdites opérations.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de majoré du Report à nouveau antérieur de	3 378 393,57 €
constituant le bénéfice distribuable de	<u>661 646,75 €</u>
comme suit :	
• affectation à la réserve légale	168 919,68 €
• versement d'un dividende de (soit 2,20 € x 983 480 actions)	<u>2 163 656,00 €</u>
	2 332 575,68 €
Solde en Report à nouveau	<u>1 707 464,64 €</u>

Le dividende de 2,20 € par action, éligible à l'abattement de 40 % prévu pour les personnes physiques bénéficiaires d'un Crédit d'Impôt plafonné remplaçant l'avoir fiscal, sera mis en distribution à partir du 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale rappelle que, conformément aux dispositions légales en vigueur, il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Net	Avoir		Brut	Nombre actions	
		Fiscal	Crédit d'impôt		servies	globales
2002	2,00	1,00	-	3,00	957 543	983 480
2003	2,00	1,00	-	3,00	957 543	983 480
2004	2,10	-	pm	-	957 543	983 480

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 60 000 € le montant global par exercice des jetons de présence alloués aux Administrateurs, incorporant ceux alloués aux Membres du Comité d'Audit. Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

II - RESOLUTION A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Sixième résolution

Réduction de 6 à 3 ans du Mandat des Administrateurs

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide de réduire de six à trois ans la durée des fonctions des Administrateurs, cette mesure s'appliquant immédiatement aux Mandats en cours à la date de la présente Assemblée. En conséquence, l'Alinéa 4 de l'Article 13 des Statuts (Conseil d'Administration) est ainsi modifié :

Ancienne rédaction :

"La durée de leurs fonctions est fixée par les décisions de l'Assemblée Générale qui les nomme sans pouvoir être supérieure à six ans et sous réserve de la limite d'âge. Elle expire à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les Comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur Mandat"

Nouvelle rédaction :

"La durée de leurs fonctions est fixée à 3 ans sous réserve de la limite d'âge. Elle expire à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les Comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur Mandat".

III - RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

Septième résolution

Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Paolo MARTIGNONI

Le Mandat d'Administrateur de Monsieur Paolo MARTIGNONI venant à expiration, conformément aux modifications statutaires résultant de l'adoption de la sixième Résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle son Mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les Comptes de l'exercice 2008.

Huitième résolution

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Mademoiselle Claudine BIENAIMÉ

Le Mandat d'Administrateur de Mademoiselle Claudine BIENAIMÉ venant à expiration conformément aux modifications statutaires résultant de l'adoption de la sixième Résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle son Mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les Comptes de l'exercice 2008.

Neuvième résolution

Renouvellement du Mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BIENAIMÉ

Le Mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BIENAIMÉ venant à expiration conformément aux modifications statutaires résultant de l'adoption de la sixième Résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les

Assemblées Générales Ordinaires, renouvelle son Mandat pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les Comptes de l'exercice 2008.

IV - RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le projet de réduction du capital par annulation d'Actions et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires décide d'annuler les 25 937 Actions Gévelot S.A. acquises par la Société en exécution de Programmes de Rachat d'Actions intervenus entre 1990 et 2001 et de réduire, en conséquence, le Capital Social d'une somme de 804 047 euros, correspondant au multiple de la valeur nominale (31 euros par action) par le nombre d'Actions annulées (25 937).

La différence entre le prix d'acquisition de ces Actions par Gévelot S.A. (1 361 014,56 euros) et leur montant nominal (804 047 euros), soit 556 967,56 euros, sera imputée sur le compte "Autres réserves".

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide d'augmenter le Capital d'un montant de 3 830 172 euros par voie d'incorporation à due concurrence, d'une somme prélevée sur le compte "Autres réserves" et élévation du nominal des 957 543 Actions de 31 euros à 35 euros.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, en conséquence de l'adoption des deux Résolutions qui précèdent, décide de substituer au paragraphe les deux paragraphes suivants ainsi rédigés de l'Article 6 des Statuts (Capital Social) :

- "Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2006, le Capital Social a été :
réduit d'un montant de 804 047 euros par voie d'annulation de 25 937 Actions d'une valeur nominale de 31 euros auto-détenues par la Société ;
- augmenté d'un montant de 3 830 172 euros par voie d'incorporation de Réserves et élévation du nominal des 957 543 Actions subsistantes de 31 euros à 35 euros.

Il est désormais fixé à 33 514 005 euros divisé en 957 543 Actions de 35 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie

Treizième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité et de quorum des Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration faisant apparaître que la participation du Personnel de la Société Gévelot et/ou des Sociétés qui lui sont liées au sens de l'Article L 225-180 du Code de Commerce représentent au 31 décembre 2005 moins de 3 % du Capital Social, et du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes et, conformément, d'une part aux dispositions du Code de Commerce et,

notamment, des Articles L 225-129-6 alinéa 2, L 225-138, L 225-138-1 du Code de Commerce et L 443-1 et suivants du Code du travail :

- décide d'augmenter le Capital Social d'un montant de 350.000 euros, par l'émission de 10.000 Actions d'un nominal de 35 € réservées aux Salariés, Adhérents à un Plan d'Epargne d'Entreprise à créer ;

- décide que la présente décision emporte renonciation expresse des Actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des Salariés, Adhérents au Plan d'Epargne d'Entreprise établi par Gévelot et/ou les Sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues par les Textes en vigueur directement, ou par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) ou d'une SICAV d'Actionariat Salarié (SICAVAS) ;

- décide que le prix des Actions à émettre, en application de la présente Résolution, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, à la moyenne des cours cotés de l'Action lors des vingt séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à la mise en œuvre de l'Augmentation de capital et à l'émission d'Actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne ;

L'Assemblée délègue au Conseil d'Administration tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre l'Augmentation de capital faisant l'objet de la présente Résolution, notamment :

- décider si les Actions doivent être souscrites directement par les Salariés Adhérents au Plan d'Epargne du Groupe ou si elles devront être souscrites par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) ou d'une SICAV d'Actionariat Salarié (SICAVAS) ;

- arrêter la liste précise des bénéficiaires ;

- fixer les dates d'ouverture et de clôture de la souscription et le prix d'émission des Actions ainsi que les délais de leur libération ;

- arrêter le nombre d'Actions nouvelles à émettre et les règles de réduction applicables en cas de sur-souscription ;

- imputer les frais des augmentations de Capital Social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations ;

- apporter aux Statuts les modifications et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente Délégation est consentie pour une durée de 12 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide de modifier la rédaction de l'Article 2 des Statuts (Objet Social) ainsi qu'il suit :

Ancienne rédaction :

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

- 1) l'exploitation de tout établissement ou fonds de commerce de caractère commercial ou industriel se rapportant à la fabrication et à la vente de tous produits, machines-outils, pièces mécaniques, munitions industrielles ou autres, matières premières et objets quelconques de toute nature et notamment tous produits de décolletage, d'emboutissage, de matriçage, de forgeage et d'extrusion.

- 2) L'acquisition, l'exploitation, la cession, la concession de tous droits de propriété industrielle, tels que brevets, marques, licences, procédés ;
- 3) la prise de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes Entreprises et Sociétés, créées ou à créer, ayant un objet commercial, services inclus, ou industriel ;
- 4) et généralement toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant à l'Objet ci-dessus.

Nouvelle rédaction :

La Société a pour objet, directement ou indirectement par l'intermédiaire de Sociétés filiales ou associés, en France et à l'étranger :

- 1) l'exploitation de tout établissement ou fonds de commerce de caractère commercial ou industriel se rapportant à la fabrication et à la vente de tous produits, machines-outils, pièces mécaniques ou autres, matières premières et objets quelconques de toute nature et notamment tous produits de décolletage, d'emboutissage, de matriçage, de forgeage et d'extrusion. L'acquisition, l'exploitation, la cession, la concession de tous droits de propriété industrielle, tels que brevets, marques, licences, procédés ;
- 2) la prise de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes Entreprises et Sociétés, créées ou à créer, ayant un Objet commercial, services inclus, ou industriel ;
- 3) l'acquisition, la construction, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ou biens et droits immobiliers
- 4) et généralement toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide de proroger jusqu'au 21 juin 2105 la durée de la Société et de modifier la rédaction de l'Article 5 des Statuts (Durée) ainsi qu'il suit :

Ancienne rédaction :

"La Société expirera le trente et un décembre deux mille quarante trois sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévus dans les présents Statuts".

Nouvelle rédaction :

"La durée de la Société expirera le 21 juin 2105 sauf dissolution anticipée ou prorogation".

Seizième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide de modifier la rédaction du troisième Alinéa de l'Article 12 des Statuts concernant le droit de vote aux Assemblées en cas de démembrement de la propriété des Actions :

Ancienne rédaction :

"Sauf convention contraire notifiée à la Société, les Usufruiteurs d'Actions représentent valablement les Nus-proprétaires à l'égard de la Société. Toutefois, le droit de vote appartient au Nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires".

Nouvelle rédaction :

"Sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'Usufruitier d'Actions pour les Assemblées Générales Ordinaires et au Nu-proprétaire pour les Assemblées Générales Extraordinaires. Toutefois, par dérogation à ce qui précède, lorsque le démembrement d'Actions résulte d'une donation qui bénéficie de l'exonération prévue par l'Article 787 B du CGI, les droits de vote de l'Usufruitier concerné sont limités aux décisions d'affectation du résultat, le Nu-proprétaire disposant du droit de vote pour les autres décisions".

Dix-septième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires décide de porter de 70 à 75 ans la limite d'âge pour exercer les fonctions de Président et du Vice-Président du Conseil d'Administration et de modifier ainsi qu'il suit le troisième alinéa de l'Article 15 des Statuts (Bureau du Conseil) qui devient ainsi rédigé :

Ancienne rédaction :

"L'âge limite pour exercer des fonctions de Président est de 70 ans".

Nouvelle rédaction :

"L'âge limite pour exercer des fonctions de Président et de Vice Président est de 75 ans".

Dix-huitième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires décide de modifier ainsi qu'il suit l'alinéa 8 de l'Article 18 bis des Statuts (Direction Générale) :

Ancienne rédaction :

"L'âge limite pour l'exercice des fonctions de Directeur Général est de 65 ans sauf s'il exerce également la fonction de Président auquel cas la limite d'âge applicable au Président s'applique au Directeur Général".

Nouvelle rédaction :

"Le Directeur Général est nommé pour une durée définie par le Conseil d'Administration qui ne peut excéder, lorsque le Directeur Général est Administrateur, celle de son Mandat d'Administrateur. Sauf s'il exerce également la fonction de Président du Conseil d'Administration (auquel cas la limite d'âge applicable au Président s'applique au Directeur Général), l'âge limite pour exercer les fonctions de Directeur Général est de 75 ans".

Dix-neuvième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires décide de modifier ainsi qu'il suit les 3ème et 4ème Alinéa de l'Article 27 (Vote - nombre de voix) concernant le droit de vote double :

Ancienne rédaction :

"Le droit de vote attaché aux Actions est proportionnel à la quotité du Capital qu'elles représentent. Chaque action de Capital ou de jouissance donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres Actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- a) à toutes les Actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis trois ans au moins, au

nom du même Actionnaire, de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne,

- b) aux Actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire, en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'Actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse dans les cas prévus par la Loi.

Nouvelle rédaction :

"Le droit de vote attaché aux Actions est proportionnel à la quotité du Capital qu'elles représentent. Chaque Action de Capital ou de jouissance donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres Actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- a) à toutes les Actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même Actionnaire, de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne, ou d'un Etat partie à l'Accord sur l'Espace Economique Européen ;
- b) aux Actions nominatives attribuées gratuitement à un Actionnaire, en cas d'augmentation de Capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, à raison d'Actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse dans les cas prévus par la Loi.

Le nouveau délai de quatre ans requis pour bénéficier du droit de vote s'appliquera aux Actions inscrites au nominatif postérieurement au 22 juin 2006.

Vingtième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide :

1. de refondre la rédaction des Articles 9 et 10 des Statuts :

Ancienne rédaction :

"Article 9 – Forme des Actions"

"Les Actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'Actionnaire. La propriété des Actions nominatives résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus à cet effet dans les conditions et suivant les modalités prévues par la Loi.

A la demande de l'Actionnaire, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la Société.

L'inscription en compte des Titres au porteur est réservée aux Intermédiaires financiers dûment habilités".

Nouvelle rédaction :

"Article 9 - Forme des Actions - Identification des détenteurs de Titres"

"Les Actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'Actionnaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur et des présents Statuts ; elles sont obligatoirement nominatives jusqu'à ce qu'elles soient intégralement libérées.

Elles donnent lieu à une inscription en compte au nom de leur propriétaire dans les livres de la Société ou auprès d'un Intermédiaire habilité, le tout dans les conditions et selon les modalités prévues par la Loi.

La Société peut demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au depositaire central qui assure la

tenue du compte émission des Titres émis par la Société, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de Titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'Actionnaires ainsi que la quantité de Titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les Titres peuvent être frappés".

"Article 10 – Cession et Transmission des Actions

Ancienne rédaction :

Les Actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

La cession de ces Actions s'opère à l'égard de la Société et des Tiers par un virement du compte du Cédant au compte du Cessionnaire sur production d'un Ordre de mouvement.

La Société ou son mandataire est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception de l'Ordre de mouvement et au plus tard dans les six jours qui suivent celle-ci.

L'Ordre de mouvement, établi sur un formulaire fourni par la Société ou son mandataire, est signé par le Cédant ou son mandataire ; si les Actions ne sont pas entièrement libérées, il doit être en outre signé par le Cessionnaire.

La transmission d'Actions à titre gratuit ou en suite de décès s'opère également par un Ordre de mouvement transcrit sur le Registre des mouvements sur justification de la mutation dans les conditions légales.

Les frais de transfert des Actions sont à la charge des Cessionnaires, sauf convention contraire entre Cédants et Cessionnaires.

Les Actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert. La Société établit la liste des Actionnaires, avec indication du nombre d'Actions détenues et du domicile déclaré par chacun d'eux, préalablement à toute Assemblée.

La Société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'Organisme chargé de la compensation des Titres, des renseignements relatifs aux Titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi qu'aux détenteurs desdits Titres".

Nouvelle rédaction :

"Les Actions sont négociables dès leur émission. Elles se transmettent par virement de Compte à Compte".

2. de modifier le 5ème Alinéa de l'Article 16 des Statuts (Délibérations du Conseil), ainsi qu'il suit :

Ancienne rédaction :

"Le Règlement Intérieur, établi par le Conseil d'Administration, pourra prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence dans les conditions fixées par la Réglementation. Cette disposition n'est pas applicable aux réunions du Conseil d'Administration dont l'ordre du jour porte sur la nomination, la rémunération ou la révocation du Président, sur la nomination des Directeurs Généraux Délégués, sur la rémunération et la révocation du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ou sur l'établissement des Comptes annuels et du Rapport de Gestion."

Nouvelle rédaction :

"Le Règlement Intérieur, établi par le Conseil d'Administration, pourra prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant, dans les conditions fixées par la Réglementation, leur identification et garantissant leur participation effective. Cette disposition n'est pas applicable aux réunions du Conseil d'Administration dont l'ordre du jour porte sur la nomination, la rémunération ou la révocation du Président, sur la nomination des Directeurs Généraux Délégués, sur la

rémunération et la révocation du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués ou sur l'établissement des Comptes annuels et du Rapport de Gestion."

3. de rédiger l'Article 18 des Statuts (Président du Conseil d'Administration) , ainsi qu'il suit :

Ancienne rédaction :

"Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des Organes de la Société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission."

Nouvelle rédaction :

"Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des Organes de la Société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission."

4. de rédiger les deux derniers alinéas de l'Article 20 des Statuts (Conventions Réglementées) ainsi qu'il suit :

Ancienne rédaction :

"Il en est encore de même pour les Conventions passées entre la Société et l'un de ses Actionnaires disposant d'une fraction de droit de vote supérieure à 5 % ou, s'il s'agit d'une Société Actionnaire, la Société la contrôlant au sens de l'Article L. 233-3 du Code de Commerce.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux Conventions portant sur les opérations courantes de la Société et conclues à des conditions normales. Cependant, ces Conventions sont communiquées par l'intéressé au Président du Conseil d'Administration. La liste et l'objet desdites Conventions sont communiqués par le Président aux Membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes".

Nouvelle rédaction :

"Il en est encore de même pour les Conventions passées entre la Société et l'un de ses Actionnaires disposant d'une fraction de droit de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une Société Actionnaire, la Société la contrôlant au sens de l'Article L. 233-3 du Code de Commerce.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux Conventions portant sur les opérations courantes de la Société et conclues à des conditions normales. Cependant, ces Conventions sont communiquées par l'intéressé au Président du Conseil d'Administration. La liste et l'objet desdites Conventions sont communiqués par le Président aux Membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes, sauf lorsqu'en raison de leur objet elles ne sont significatives pour aucune des Parties".

5. de modifier ainsi qu'il suit le premier paragraphe de l'Article 25 des Statuts (Accès aux Assemblées - Pouvoirs) :

Ancienne rédaction :

"Pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires tout Actionnaire devra posséder ou représenter dix Actions au moins. Sous cette réserve, tout Actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et également du dépôt de ses Titres sous la forme et dans le délai mentionnés dans les avis de convocation, sans toutefois que ce délai puisse excéder cinq jours avant la réunion de l'Assemblée".

Nouvelle rédaction :

"Tout Actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales sous réserve de l'accomplissement des formalités prévues par la Réglementation en vigueur dans un délai qui ne peut excéder trois jours avant la réunion de l'Assemblée".

6. de supprimer les deuxième et troisième alinéas de l'Article 28 des Statuts (Assemblée Générale Ordinaire) qui étaient ainsi rédigés :

"L'Assemblée Générale Ordinaire se compose des Actionnaires propriétaires de dix Actions au moins.

Tous les propriétaires de moins de dix Actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'entre eux, ou par un Membre de l'Assemblée".

7. de mettre à jour le quorum légal visés au quatrième alinéa de l'Article 28 des Statuts (Assemblée Générale Ordinaire) qui devient le deuxième alinéa compte tenu de la suppression des deux paragraphes précédents

Ancienne rédaction :

"L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les Actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des Actions ayant le droit de vote".

Nouvelle rédaction :

"L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les Actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le cinquième des Actions ayant le droit de vote".

8. de mettre à jour les quorums légaux visés au deuxième alinéa de l'Article 29 des Statuts (Assemblée Générale Extraordinaire).

Ancienne rédaction :

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les Actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des Actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Nouvelle rédaction :

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les Actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

V - RESOLUTION A CARACTERE ORDINAIRE

Vingt-et-unième résolution

Pour faire toutes publications et dépôts prescrits par la Loi et généralement pour accomplir toutes les formalités légales, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits des présentes.

Notes

Notes



Gévelot

Société Anonyme au capital de 30 487 880 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92532 Levallois-Perret Cedex
R.C. Nanterre B 562 088 542 - N° SIRET 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr

Création : www.dep.fr